

PARLEMENT

La Collectivité de Saint-Barthélemy

De nouveaux enjeux

Un développement économique maîtrisé

**La collecte et le traitement des déchets :
un des points clefs de la politique
de développement durable de l'île**

Le tourisme d'excellence à Saint-Barthélemy

Avant-propos

de François Baroin, président d'honneur du comité de rédaction du magazine "Le Courrier du Parlement".

J'ai conservé un intérêt profond pour l'Outre-Mer, que je considère comme une chance immense pour notre pays. Chacun de ces territoires est en effet porteur de richesses propres, à la fois humaines, historiques, culturelles, patrimoniales ou encore environnementales. On ne peut que se réjouir de toute initiative qui contribue à les faire découvrir, car elle participe de la compréhension des réalités ultramarines.



Cette édition poursuit le même objectif en braquant les projecteurs sur Saint-Barthélemy. Une collectivité d'Outre-Mer chaleureuse qui rayonne par sa vitalité touristique et montre ainsi une des plus belles images du dynamisme français dans une région anglophone de la caraïbe.

Longtemps rattachée à la Guadeloupe, cette petite île de 25 km² et peuplée de quelque 8 500 habitants, est autonome depuis les lois de février 2007, tout en restant très fidèle à la France et très attachée à l'unité de la République. Au-delà du statut d'autonomie qu'il lui a donné, le législateur a légitimement, d'une part, mis en concordance le droit et la pratique, eu égard à l'importance des responsabilités qu'assumait la commune, et d'autre part, rapproché, dans un esprit de cohérence avec la dynamique de l'île, le pouvoir politique des citoyens.

Ce numéro offre également à chacun les clés pour comprendre comment Saint-Barthélemy, souvent présentée comme une île de riches, a construit son développement qui lui vaut aujourd'hui cette image pour le moins réductrice, très éloignée de ses réalités, et qui continue d'être colportée en méconnaissance des choix politiques, économiques et sociaux audacieux et exigeants faits par l'ensemble des forces vives de cette collectivité depuis les années 1960. Des habitants amoureux de leur cadre de vie et de leur art de vivre, qui ont su insuffler à leur territoire, malgré les contraintes naturelles et structurelles, un incroyable prestige. Les Saint-Barths ont bâti la réputation de leur île sur le tourisme d'excellence. Ce choix au long cours a porté ses fruits. Et je salue à nouveau l'esprit de responsabilité des acteurs locaux qui ne ménagent aucun effort pour continuer à donner des perspectives à l'île. La création de la Chambre Economique Multiprofessionnelle dédiée aux entreprises, élément structurant de la nouvelle collectivité, le développement toujours plus important de la filière nautique et l'engagement collectif résolu pour préserver durablement les richesses naturelles insulaires, à l'instar de la Réserve Marine, sont une illustration parfaite de cette volonté permanente d'aller de l'avant.

Fier de la réussite de Saint-Barthélemy, on peut légitimement formuler l'espoir que l'ensemble des collectivités ultramarines connaissent un développement équilibré. Cela pourrait passer par un vrai travail de pédagogie, en Outre-Mer mais aussi en métropole, afin de bien faire comprendre les enjeux pour notre société et l'ampleur des efforts à produire pour mieux vivre ensemble.

François Baroin

Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat, Maire de Troyes

>>> ÊTRE ENGAGÉ CHAQUE JOUR
À DESTINATION DE TOUTE UNE RÉGION.



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, CRÈCHES, LOGEMENTS, MESURES D'INSERTION, AÉROPORTS DE PARIS S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL.

Acteur aéroportuaire majeur dans le monde, Aéroports de Paris est aussi un acteur majeur du développement régional. Sur nos trois plates-formes, Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget, nous accueillons 1100 entreprises où travaillent plus de 120 000 personnes. Ce poids économique nous donne une responsabilité sociale. C'est pourquoi nous nous engageons en créant par exemple une pépinière d'entreprises pour stimuler l'emploi local, en signant des accords d'insertion et de formation professionnelle ou encore en finançant des résidences pour les jeunes salariés ainsi que des crèches. Parce que le monde entier est notre invité, nous nous engageons chaque jour à destination de toute une région.

@ aeroportsparis.fr


AÉROPORTS DE PARIS
Le monde entier est notre invité

Juin 2010



Le mot du Président

Il y a maintenant trois ans, Saint-Barthélemy tournait la page du statut de commune et prenait un nouveau départ. Ainsi, dans le cadre des nouvelles responsabilités que lui a conférées la Loi organique, notre nouvelle Collectivité dispose désormais d'un large panel de compétences, ainsi que de pouvoirs normatifs clairement définis.

En effet, la Loi organique du 21 février 2007 ayant érigé la commune de Saint-Barthélemy en Collectivité d'Outre-Mer telle que définie à l'article 74 de la Constitution, notre Collectivité dispose depuis le 15 juillet 2007 des compétences de la commune, du département et de la région, ainsi que de compétences de nature législative.

Pour autant, l'Etat a conservé l'ensemble de ses pouvoirs régaliens sur notre territoire, ainsi que la maîtrise du droit bancaire et du droit commercial, qu'il applique strictement avec la collaboration active de la Collectivité. En dépit de ces faits, notre île, qui est située à 6 500 kilomètres de la métropole et peuplée de 8 500 habitants, est parfois l'objet de caricatures dans la presse ou dans les médias qui ne correspondent en rien à la réalité.

Ainsi, si Saint-Barthélemy est aujourd'hui un territoire de basse pression fiscale, ce n'est que le résultat conjugué d'un développement économique maîtrisé et d'une gestion rigoureuse des affaires publiques. A telle enseigne, que Saint-Barthélemy est un des rares territoires de la République qui rapporte plus à l'Etat qu'il ne lui en coûte, car depuis le 1^{er} janvier 2008 l'Etat ne contribue plus au budget de fonctionnement de la Collectivité par le biais de la Dotation Globale de Fonctionnement ou de la Dotation Globale de Construction et d'Equipement Scolaire, mais prélève chaque année 5,6 millions d'Euros sur le budget de la Collectivité au titre de la Dotation Globale de Compensation, tout en dépensant 5 millions d'Euros pour la masse salariale de ses agents.

Des efforts considérables ont ainsi été consentis pour faire de notre Collectivité un exemple de bonne gestion : une fiscalité parmi les plus basses au monde, une collectivité locale qui n'a pas de dettes mais des excédents de trésorerie, le quasi plein emploi avec seulement une vingtaine de bénéficiaires du RMI et une centaine de demandeurs d'emploi, un régime social excédentaire d'après un rapport d'information parlementaire, un tourisme fondé sur une clientèle haut de gamme qui s'appuie notamment sur un art de vivre à la française et une offre gastronomique de grande qualité, ainsi que des initiatives pilotes en matière de développement durable.

Dans ce domaine, l'implication de la Collectivité en faveur de la protection et de la qualité de notre environnement est déjà ancienne. Ainsi, Saint-Barthélemy est la seule île de la Caraïbe à avoir construit une Usine d'Incineration des Ordures Ménagères, agréée aux normes européennes, et dont la vapeur est récupérée pour produire 1200 mètres cubes d'eau potable par jour. Nous avons également procédé à la mise en place du tri sélectif, du concassage du verre permettant le recyclage des bouteilles, du recyclage des déchets électriques et électroniques, ainsi qu'à l'expédition de nos déchets ultimes en décharge de classe 1 et à la mise en souterrain des câbles en tout genre qui défiguraient jusqu'alors notre environnement visuel.

Forts de ces résultats, s'agissant d'un territoire qui ne disposait d'aucun atout au départ hormis la volonté de ses habitants, notre île est aujourd'hui une vitrine de la France aux Caraïbes qui fait honneur à notre pays et nous entendons continuer dans l'avenir cette politique de liberté et de responsabilité, afin de relever le défi de la planification du développement de notre territoire et de pouvoir transmettre à nos enfants une île où il fera encore bon vivre demain.

Bruno Magras
Président de la Collectivité de Saint-Barthélemy

HOTEL ST-BARTH ISLE DE FRANCE



Situé sur l'une des plus belles plages de l'île, l'hôtel Saint Barth Isle de France combine parfaitement un cadre intimiste, un style Caraïbes et une sophistication à la française.

Cette propriété de front de mer, abrite 37 Chambres, Bungalows, Suites et Villas dans un luxuriant jardin tropical.

Plaisirs et Farniente au programme :
une plage immense de sable blanc,
les transats autour de la piscine seront des havres de paix,
le Spa Molton Brown, offre une large gamme de soins, de thérapies originales et créatives.
Une salle de remise en forme est à la disposition de tous les clients désireux d'allier forme et bien-être.

Notre restaurant "La CASE DE L'ISLE" situé en bord de plage propose une cuisine française, délicieuse, légère et traditionnelle.

Un large choix d'activités sera proposé à partir de l'hôtel par notre service de conciergerie.

Toute l'équipe de l'hôtel St Barth Isle de France sera heureuse de vous servir et de rendre votre séjour inoubliable !

Conde Nast Traveller UK 2009
Tatler
Conde Nast Traveller US 2008
Travel & Leisure 2008

Best Hotel in the Americas and the Caribbean & 4th Best Hotel in the world
Top 100 hotels of the year 2009 worldwide
Best Hotel in the Caribbean and Atlantic
Best Hotel for Service in the Caribbean



Contact :
9P612, Baie des Flamands
97098, St Barthélemy CEDEX, French West Indies
T (59) 0590 27 61 81 / F (59) 0590 27 86 83
hotel@isle-de-france.com www.isle-de-france.com
Réservations : (59) 0590 27 56 66

édito



de Michel Magras, Sénateur de Saint-Barthélemy

La réalisation d'un numéro du Courrier du Parlement consacré à Saint-Barthélemy a coïncidé avec un véritable souhait de la Collectivité, consciente de la nécessité d'offrir en premier lieu au monde politique l'image réelle de Saint-Barthélemy. Faire correspondre la réalité et l'image constitue pour nous un enjeu de taille car Saint-Barthélemy est, et entend demeurer, profondément ancrée dans la République française et partant en respecter les règles, les valeurs et les principes. Ainsi, autonomes mais pas indépendants, attachés à la République et à l'Europe, il s'agit donc pour nous que les décisions qui nous sont appliquées soient prises en connaissance de notre réalité. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai toujours plaidé pour une représentation au Sénat et à l'Assemblée nationale, considérant que priver Saint-Barthélemy d'un député qui lui soit propre, c'était aussi priver l'Assemblée nationale de son droit à connaître tous les territoires et tous les citoyens de la République.

L'île est en effet trop souvent victime de son succès en matière de développement touristique et de l'image réductrice qui en découle auprès du grand public. Saint-Barthélemy est présentée comme une "île de riches", alors que la réalité locale s'avère au contraire bien plus nuancée. S'il ne s'agit pas de "renier" une clientèle touristique à forte contribution économique, il convient pour autant de remettre ce choix de développement dans son contexte.

D'abord, comme la plupart des îles, le tourisme constitue la première activité vers laquelle Saint-Barthélemy s'est tournée. Mais il faut préciser que bien plus qu'ailleurs, cette stratégie d'économie dédiée s'est quasiment imposée à l'île. En premier lieu parce qu'elle ne dispose d'aucune agriculture et en second lieu en raison de sa superficie - 24 km² - elle ne pouvait se tourner vers le tourisme de masse. La loi de l'offre et de la demande a fait le reste, la dernière s'étant révélée supérieure à la première. Ainsi, dans chaque activité touristique, Saint-Barthélemy s'est positionnée sur le segment à plus forte valeur ajoutée avec une offre importante de services à la clientèle.

Surtout, ce contexte économique est celui d'une population qui n'a pas eu d'autre choix que de "prendre son destin en mains" dans tous les domaines. Il faut savoir que paradoxalement, jamais l'Etat n'aura été aussi présent à Saint-Barthélemy que depuis qu'elle est autonome. Avant cela, largement délaissée par les services de l'Etat, rattachée en tant que commune à un département dont elle est éloignée de 250 km, on peut dire que la pratique a longtemps prévalu sur le droit. Dans ce contexte, la commune dans bien des domaines de compétences s'est substituée aussi bien à l'Etat, qu'au département et à la région, trouvant localement les ressources pour assumer des compétences qui ne lui étaient pas naturellement dévolues. De là découle le droit de quai de Saint-Barthélemy, longtemps toléré par dérogation au droit commun, puis légitimé par la loi organique statutaire, tout comme le statut fiscal de l'île, hérité de son statut historique de port franc mais aussi de sa totale dépendance de l'extérieur engendrant un renchérissement du coût de la vie.

Autant dire que le statut actuel de Saint-Barthélemy n'est pas un statut qui a trouvé une île, c'est au contraire une île qui a enfin trouvé son statut. C'est pourquoi, dans ces quelques lignes, je ne boudrai pas mon plaisir à parler de succès à propos de Saint-Barthélemy. Ceci non par orgueil ou quelconque autosatisfaction, mais pour rendre hommage à sa population. Car en effet, si aujourd'hui je m'exprime en ces termes, c'est pour dire combien la bonne santé touristique réside dans la qualité de la vie locale tout comme la possibilité de devenir une collectivité autonome procède de l'implication de notre population et de la cohésion de notre société. Je suis convaincu que sans ces deux atouts fondamentaux, nous n'aurions disposé ni de l'un ni de l'autre. En réalité, la première richesse de Saint-Barthélemy c'est sa population.

Michel Magras

Sénateur de Saint-Barthélemy, Vice-président de la Collectivité de Saint-Barthélemy

S o m m a i r e

La Collectivité d'Outre-Mer (COM) de Saint-Barthélemy De nouveaux enjeux !



Le mot du Président Bruno Magras 3
Édito de Michel Magras 5
Intervention de Marie-Luce Penchard 9
Intervention de Victorin Lurel 11
Le Fonctionnement de la COM et données essentielles 12-14
Une intervention de Christophe Beaupère, Directeur de Cabinet du Président de la Collectivité
La Collectivité de Saint-Barthélemy... L'aboutissement d'un projet responsable et réaliste 16-24
Une intervention de Denis Gréaux, Directeur Général des Services de la Collectivité
Carte du territoire 25



Un développement économique maîtrisé
Panorama de l'économie de Saint-Barthélemy 28-32
Une intervention de Denis Gréaux, Directeur Général des Services de la Collectivité
La C.E.M. : Une Chambre unique pour répondre à l'ensemble des socioprofessionnels de Saint-Barthélemy... 34-35
Un entretien avec Régis Pain, Président de la CEM
Le Conseil Economique, Social et Culturel de Saint-Barthélemy, le mot du Président Jean-Marc Gréaux 38-39
La représentation de la COM au Conseil Economique, Social et Environnemental 40
Une intervention de Christian Lédée, Membre du CESE et Principal du Collège Mireille Choisy de Gustavia



Urbanisme, infrastructures et transports
La desserte aérienne de Saint-Barthélemy 46
Une intervention de Fabrice Danet, Directeur de l'aérodrome de Saint-Jean
Une île toute entière orientée vers son port 48-49
Les grands projets sur la Collectivité 50-54
Une intervention de Sophie Olivaud, Directeur des Services techniques, responsable du service assainissement



Cadre de vie et environnement

La Réserve Naturelle, un atout pour Saint-Barthélemy 60-61
 Par Franciane Le Quellec, Conservatrice de la Réserve Naturelle
Une politique de l'environnement définie pour un développement durable et maîtrisé 62-64
Une intervention de Andy Laplace, Président de la Commission Territoriale "Environnement, qualité de vie"
L'eau à Saint-Barthélemy 66
Une intervention de Franck Gréaux, Responsable de l'UCDEM (Union Caraïbe de Dessalement de l'Eau De Mer)
Saint-Barth' entre tradition et modernité, une architecture désireuse de préserver son identité 68-74
 Par François Pécard, Architecte DPLG
Saint-Barthélemy, une situation sociale relativement stable 78
Une intervention de Nicole Gréaux, 2^e Vice-présidente de la Collectivité de Saint-Barthélemy, Responsable des Affaires Sociales
La santé à Saint-Barthélemy, une évolution lente et progressive 80-81
Une intervention de Nicole Gréaux, 2^e Vice-présidente de la Collectivité de Saint-Barthélemy, Responsable des Affaires Sociales
La formation professionnelle, une compétence récente de la Collectivité de Saint-Barthélemy 82
Une intervention de Yves Gréaux, 1^{er} Vice-président de la Collectivité de Saint-Barthélemy
L'efficacité du dispositif éducatif offert aux Français de Saint-Barthélemy requiert des aménagements du modèle commun 84-85
Une intervention de Yves Gréaux, 1^{er} Vice-président de la Collectivité de Saint-Barthélemy
La brigade de Gendarmerie de Saint-Barthélemy 86



Culture, sport et tourisme

Le tourisme à Saint-Barthélemy, le mot de la Présidente Marithé Weber 90-95
 Par Anne Dentel
Une politique sportive réaliste 98-100
Une intervention de Nils Duffau, Conseiller Territorial, Président de la commission territoriale des sports
Saint-Barthélemy, une communauté humaine riche de son histoire et ses traditions 101-102
Une intervention de Yves Gréaux, 1^{er} Vice-président de la Collectivité de Saint-Barthélemy



LISTE DES ANNONCEURS

■ Donna del Sol 2 ^e de couverture	■ AVM 57
■ ADP 2	■ Sarl Plasse Bâtiment 58
■ Hôtel Saint-Barth Isle de France 4	■ Caraïbes Bois Concept 58
■ MANAPANY 8	■ Hôtel Christopher 61
■ Eden Rock 10	■ SBAFIWAI 65
■ SECC 15	■ Sarl Jardin Kreole 65
■ Construction Charpente Design 24	■ Générale des Eaux Guadeloupe 67
■ Magras Gaetan Assurances 26	■ Sarl Da Cunha Jose 71
■ Yann Daviau Peinture 32	■ Agence François Pécard ARCHITECTE 75
■ TOP LOC RENTALS 33	■ Vila Nova 76
■ SIBARTH 36,37	■ Marc Peinture 76
■ Budget Car 39	■ ODP 77
■ SB Menuiserie 41	■ LOUIS Philippe 79
■ Générale de Distribution Magras 42	■ Design Affairs 83
■ Top Services 43	■ BATIBARTH 87
■ Caraïbes Cleaning 43	■ COB Caraïbes 88
■ Lurin Menuiserie 44	■ Sobadis 103
■ AMTM 47	■ Carlos Fernandes 103
■ Questel Adolphe 54	■ Guanahani 104
■ ARC Saint Barth 55	■ Guanahani 3 ^e de couverture
■ Bertrand Uhart 56	■ Comité du tourisme 4 ^e de couverture



MANAPANY

SAINT-BARTH - French West Indies

Avis à la population

La famille Roy
propriétaire de
L'HOTEL MANAPANY
offre
une importante remise
sur ses tarifs (selon disponibilités)
aux Parlementaires
pour un séjour d'au moins une semaine
dans leur établissement
Merci de contacter la réception
qui vous indiquera
la marche à suivre

Signé :

des Roy

Juin 2010



Intervention

de Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'Outre-Mer,
auprès du Ministre de l'Intérieur

J'ai eu le plaisir de me rendre le 12 avril dernier pour la première fois à Saint-Barthélemy depuis l'instauration de cette Collectivité d'Outre-Mer en 2007.

J'ai pu constater sur place les évolutions induites par le choix de la population de Saint-Barthélemy en 2003 d'adopter sa trajectoire propre. J'ai pu aussi rappeler aux élus et aux habitants que le Gouvernement est déterminé à accompagner l'émergence de cette nouvelle Collectivité d'Outre-Mer autonome.

Saint-Barthélemy assume désormais à la fois les compétences de la Région, du Département et des Communes. La spécificité de Saint-Barthélemy est désormais reconnue. Il y a lieu de s'en féliciter.

Le Sénateur Magras, parce qu'il avait identifié des blocages concrets après 2 ans d'exercice par la COM de ses nouveaux pouvoirs, a pris l'initiative de déposer une proposition de loi organique visant à adapter les institutions locales aux besoins spécifiques de la COM.

J'ai moi-même défendu cette Loi organique devant le Parlement. Ce texte permet la taxation des plus-values immobilières sur la résidence principale, permettant ainsi de lutter plus efficacement contre les phénomènes de spéculation immobilière.

L'autre évolution fondamentale à venir est le changement du statut européen de Saint-Barthélemy qui, de RUP ("Région Ultra Périphérique"), a demandé à devenir PTOM ("Pays et Territoire d'Outre-Mer").

Ce processus est désormais bien engagé et un "calendrier de travail" a été établi avec la Commission Européenne.

Naturellement, cette évolution du statut européen de Saint-Barthélemy est sans conséquences, faut-il le rappeler, sur la situation de l'île dans notre système constitutionnel et sur son statut : plusieurs territoires français sont des PTOM, ils n'en sont pas moins, d'abord, Français et soumis à notre Constitution et à nos lois.

En revanche, comme les élus de l'île l'ont souhaité, les contraintes du droit communautaire cesseront de s'appliquer dans les domaines qui relèvent de la compétence de la C.O.M. : fiscalité, régime douanier, environnement, énergie, transports terrestres, liaisons maritimes...

Le Gouvernement a choisi de laisser la possibilité aux Outre-Mer, dans leur diversité, d'adopter leur trajectoire propre. L'exemple de Saint-Barthélemy est la preuve que c'est un pari gagnant pour ces territoires et un pari gagnant pour la France.

Marie-Luce Penchard

Ministre chargée de l'Outre-Mer, auprès du ministre de l'Intérieur

9



Réalisation & photos : www.nda-productions.com

www.lemanapany.com

Eden Rock

ST BARTHS

Eden Rock – St Barth est situé sur un promontoire rocheux entouré de corail blanc, de plages et de récif au sein même de la baie de St Jean sur l'île de Saint Barthélemy dans les Antilles françaises.

Eden Rock – St Barth met tout en œuvre pour se démarquer des complexes hôteliers luxueux typiques des Caraïbes en accordant une attention toute particulière au détail et à la qualité inégalable du service. L'Eden Rock est dévoué à la création d'un lieu de vacances unique et destiné à une clientèle hautement exigeante venue du monde entier.

Cet établissement Relais et Châteaux propose 34 suites individuelles situées d'une part sur le rocher et d'autre part le long de la magnifique plage de sable blanc de Saint Jean. Chaque suite a été individuellement conçue et décorée personnellement par Jane Matthews, la propriétaire de l'hôtel.



Eden Rock Estates constitue le produit de luxe majeur de l'hôtel et se compose de villas très haut de gamme : Villa Nina et Villa Rockstar, toutes deux sur le site de l'Eden Rock.

Les restaurants de l'Eden Rock sont des lieux incontournables de l'île pour toute personne en visite à St Barth. Les deux restaurants sont supervisés par un jeune et talentueux chef français, Jean-Claude Dufour, à l'Eden Rock depuis déjà 12 ans. et gère une équipe de plus de 30 personnes. Eden Rock – St Barth ne lésine sur aucun effort ou investissement afin d'offrir une cuisine de premier choix..



Le Sand Bar qui se situe directement sur la plage est ouvert pour le petit déjeuner et le déjeuner.



On The Rocks idéalement placé sur le Rocher offre une vue spectaculaire sur la Baie de Saint-Jean. Le restaurant ouvert pour le dîner, laisse apparaître la cuisine et présente une salle à manger sur 3 niveaux, ainsi qu'un bar. Le chef Jean-Claude Dufour allie cuisine traditionnelle française et pêche locale ainsi qu'un large choix de légumes frais, de viandes et autres spécialités..

Le bar du restaurant On The Rock est ouvert tous les jours à partir de 18h00.

Activités/Sports nautiques:



Nager autour de l'Eden Rock – St Barth avec masque et tuba est très agréable notamment grâce au récif qui entoure le rocher. Palmes, masques, rafts & canoës (certains à fond transparent) sont à la disposition de nos clients. Des Hobie cats & planches à voile sont également disponibles à la location sur la plage de St Jean.

Rockshop & Loveshop:

La rencontre entre le style et la mode se fait ici, dans nos boutiques Rockshop & I love you, inspirée par le soleil et la mer. Les boutiques proposent une large gamme de vêtements chaussures et accessoires pour femme et hommes. Vous y trouverez bien sûr la ligne Eden Rock- La signature de Saint Barth.

Eden Rock Galerie:



La galerie est idéalement située au pied du Sand Bar et de ce fait a une vue imprenable sur la plage et l'océan. La Galerie n'est pas seulement une galerie d'art commerciale mais également un studio où clients et visiteurs – enfants compris – peuvent s'adonner aux plaisirs de la peinture à l'huile ou aquarelle.

Eden Rock -:St-Barthélemy
97133 F.W.I -Tel: + 590 (0) 590 29 79 99 - Fax: + 590 (0) 590 27 88 37
Toll Free USA: 1.877.563.7105 – email: info@edenrockhotel.com
Web: www.edenrockhotel.com



© Conseil régional de la Guadeloupe

Intervention

de Victorin Lurel, Député de Saint-Barthélemy,
Député de Saint-Martin, Député de la Guadeloupe,
Président du Conseil régional de la Guadeloupe

L'expérience institutionnelle que vit Saint-Barthélemy depuis maintenant trois ans est unique et je suis particulièrement fier, en tant que parlementaire des Iles du nord, d'accompagner cette évolution choisie en 2003, librement, très démocratiquement et dans un consensus politique admirable.

La création de la nouvelle collectivité a été l'occasion d'un travail commun d'une remarquable qualité avec les élus de Saint-Barthélemy, afin d'assurer en confiance une période de transition toujours délicate entre une situation ancienne et un nouveau statut, dans un dialogue ferme mais constructif avec les gouvernements qui se sont succédé. Ce travail n'est cependant pas achevé, car si Saint-Barthélemy chemine à l'évidence sur de bons rails, son évolution pourrait se poursuivre vers un futur statut européen de pays et territoire d'outre-mer (PTOM).

Aujourd'hui, ma circonscription de député va au-delà de la Guadeloupe et comprend aussi Saint-Barthélemy et Saint-Martin, ce qui fait probablement de moi le seul parlementaire à représenter dans le même temps trois collectivités distinctes. Le maintien de cette situation particulière n'était pas prévu dans le cadre de l'évolution initialement négociée en 2007, car chacune des Iles du nord devait élire son député. Pour autant, j'ai évidemment accepté de demeurer un parlementaire à l'écoute et attentif aux dossiers et aux demandes de ces deux îles et je m'engagerai aux côtés des élus pour négocier et réussir cette nouvelle transition. Il reste cependant, qu'à l'occasion du prochain renouvellement de l'Assemblée nationale, Saint-Barthélemy et Saint-Martin devront disposer de leurs propres députés. Le Gouvernement s'honorera assurément de tenir la parole de l'Etat.

Depuis trois ans, l'érection en Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy a bien évidemment changé la nature des relations entre la Guadeloupe et son ancienne commune. Mais, subsistent et dureront encore longtemps des liens fraternels d'amitié et de solidarité qu'il nous revient de consolider dans les années à venir pour établir une véritable coopération régionale entre nos collectivités. D'autres territoires peuvent apprendre de l'expérience de Saint-Barthélemy et de son ambition d'exemplarité en matière de politiques publiques.

Victorin Lurel
Député de Saint-Barthélemy, Député de Saint-Martin, Député de la Guadeloupe,
Président du Conseil régional de la Guadeloupe

Une intervention de Christophe Beaupère

Le Fonctionnement de la COM et données essentielles

Directeur de Cabinet du Président de la Collectivité



Saint-Barthélemy

Chef lieu : Gustavia
Situation : dans les Petites Antilles, à 230 km au Nord-Ouest de la Guadeloupe, à 25 km au Sud-Est de Saint-Martin et à 6750 km de Paris.
Superficie : 21 km² (25 km² îlets compris)
Population (au 1^{er} janv. 2010) : 8 595 hab.
Densité : 409 h/km²
Statut : Collectivité d'Outre-Mer de la République
Conseil territorial : 19 membres
Président : M. Bruno Magras

12 Le cadre institutionnel

La Loi organique n°2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer, ayant érigé la commune de Saint-Barthélemy en Collectivité d'Outre-Mer, telle que définie à l'article 74 de la Constitution, la nouvelle COM de Saint-Barthélemy a été officiellement mise en place à l'occasion de la première réunion de son Conseil Territorial, nouvel organe délibérant composé de 19 membres élus pour 5 ans, le 15 juillet 2007.

L'île de Saint-Barthélemy, située à 6 750 kilomètres de Paris, a été découverte par Christophe Colomb en 1493. Entre 1947 et 2007, Saint-Barthélemy a été rattachée administrativement à la Guadeloupe, en tant que Commune de ce Département. Le 7 décembre 2003, les électeurs de Saint-Barthélemy se sont prononcés massivement en faveur du statut de Collectivité d'Outre-Mer.

Ainsi, Saint-Barthélemy représente, avec Saint-Martin, le premier cas de territoire relevant d'une seule collectivité territoriale. Cette réforme constitue une simplification considérable pour les citoyens. En effet,

ceux-ci n'ont plus désormais que deux interlocuteurs administratifs : l'Etat et la Collectivité.

Le 15 juillet 2007, le Conseil Territorial a élu son Président, Bruno Magras, qui était maire de Saint-Barthélemy depuis 1995, ainsi qu'un Conseil Exécutif composé de Vice-présidents et de Conseillers chargés d'arrêter les projets de délibération à soumettre au Conseil Territorial.

Le Président du Conseil Territorial est l'organe exécutif de la Collectivité d'Outre-Mer, à ce titre il la représente auprès des tiers, prépare et exécute les délibérations du Conseil Territorial et du Conseil Exécutif, et préside le Conseil Exécutif.

En outre, il est également chargé de l'exercice des pouvoirs de police propres à la Collectivité de Saint-Barthélemy.

Le Conseil Exécutif, quant à lui, a pour rôle de recevoir les délégations du Conseil Territorial. Il délivre par ailleurs les permis de construire, les autorisations de travail des étrangers et exerce son droit de préemption en terme de transferts immobiliers.

Par ailleurs, un Conseil Economique, Social et Culturel a été créé conformément à la Loi organique. Cette institution, qui est composée d'acteurs de groupements professionnels, de représentants des sphères

économiques, associatives et culturelles de la COM, bénéficie de compétences d'initiative et de proposition. En outre, le CESC est obligatoirement consulté sur les projets d'actes et de délibérations de la Collectivité à caractère économique, social ou culturel.

Avec cette évolution statutaire, Saint-Barthélemy exerce désormais l'ensemble des compétences dévolues aux Communes, au Département et à la Région de la Guadeloupe, ainsi que celles que l'Etat lui a transféré. Saint-Barthélemy est ainsi compétente en matière de fiscalité, de transports routiers, de ports maritimes, de voiries, de tourisme, de droit domanial de la Collectivité, d'accès au travail des étrangers et en matière de création et d'organisation des services et établissements publics de la Collectivité, ainsi que dans les domaines de l'urbanisme, de la construction, du logement, de l'environnement et de l'énergie. D'autres compétences pourraient être transférées ultérieurement dans le cadre des futures lois de décentralisation.

Néanmoins, l'Etat reste compétent en matière de droit pénal, de droit commercial et de droit monétaire, bancaire et financier, et c'est désormais un Préfet Délégué auprès du Préfet de la Région Guadeloupe, qui représente l'Etat et le gouvernement au sein des COM des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

S'agissant du droit communautaire, Saint-Barthélemy, qui dispose aujourd'hui du statut de Région Ultra Périphérique (RUP) souhaite évoluer en Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM), afin d'être en cohérence avec son statut de COM, sur la base duquel la Collectivité dispose - au regard du droit national - d'une forte autonomie voulue massivement par la population, tout en permettant à la Collectivité de bénéficier de la compétence douanière conformément à l'article LO 6214-3 II de la Loi organique et de préserver ainsi son statut de Port Franc.

Ainsi, à l'occasion de la séance du Conseil territorial du 8 octobre 2009, les élus de la Collectivité, dans leur immense majorité, ont décidé de demander au gouvernement de bien vouloir engager le processus nécessaire à l'évolution de Saint-Barthélemy de son statut de RUP à celui de PTOM, qui devrait être effectif au 1^{er} janvier 2012, comme l'a confirmé la Ministre de l'Outre-Mer, Marie-Luce Penchard, à l'occasion de son déplacement à Saint-Barthélemy le 12 avril 2010.

Fiscalité : un modèle original

La Loi organique du 21 février 2007 a transféré la compétence fiscale à la Collectivité de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, et afin de prévenir l'évasion fiscale, elle prévoit une "clause de résidence" en vertu de laquelle les personnes physiques et morales ne peuvent être considérées comme ayant leur domicile fiscal à Saint-Martin ou Saint-Barthélemy qu'après y avoir résidé pendant cinq années au moins.

Dans le cadre de l'application de cette compétence fiscale, les élus de la Collectivité ont procédé à l'abrogation du Code Général des Impôts et la mise en application d'un Code des Contributions de Saint-Barthélemy, adopté par le Conseil Territorial du 13 novembre 2007 et applicable depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les résidents fiscaux de l'île, au sens de la Loi organique, ne sont donc désormais plus soumis à la fiscalité nationale (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la fortune, taxe d'habitation, taxe foncière, TVA...), pour les revenus générés sur le territoire de la Collectivité, ainsi que pour les pensions et retraites provenant de métropole, mais à la seule fiscalité locale, qui ne comprend aucun impôt direct et uniquement des taxes indirectes.



En effet, celle-ci comprend principalement : un droit de quai (sur le principe de l'octroi de mer) de 5 % sur tous les produits entrant sur le territoire de la Collectivité, une Contribution Forfaitaire Annuelle sur les Entreprises (de 300 euros par entreprise et de 100 euros par salarié, plafonnée à 5 000 euros), une vignette automobile fondée sur la puissance fiscale des véhicules, une taxe de séjour de 5 % sur les nuitées de séjour en hôtel ou en villa, ainsi qu'une taxe sur la plus-value immobilière de 25% qui est réduite d'un abattement de 10 % à 20 % par année de détention au-delà de la cinquième année.

Ainsi, Saint-Barthélemy dispose d'une des fiscalités les plus basses au monde, grâce une politique de modération fiscale et de bonne gestion, qui fait de son territoire une zone de "basse pression fiscale".

Pour autant, ce qui est le fruit des choix politiques des élus qui se sont succédé depuis trente ans à la tête de Saint-Barthélemy, est parfois mal interprété. A telle enseigne que notre île est souvent assimilée à un paradis fiscal, par méconnaissance de la réalité locale ou par simple démagogie.

En réalité, cette qualification se situe à l'opposé du projet politique de la collectivité et dénote une méconnaissance totale du statut de Saint-Barthélemy. En effet, le droit bancaire et le droit commercial français sont appliqués strictement sur notre territoire par l'Etat, avec la collaboration active de la Collectivité. En conséquence, il convient de rappeler que le secret bancaire n'est pas applicable à Saint-Barthélemy, qui est d'ailleurs liée par une convention fiscale, en instance de signature, prévoyant notamment une clause d'échange d'informations dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent.

Aussi, considérer Saint-Barthélemy comme un paradis fiscal, au regard de l'existence d'une fiscalité qui lui est propre, est proprement abusif et constitue une contre-vérité.

Une gestion saine et rigoureuse

Dans un contexte de ralentissement économique, qui est la conséquence de la crise mondiale, marqué notamment par la diminution des recettes du Droit de quai (- 12 % depuis le début 2009), le Budget Primitif pour l'année 2010, adopté par l'Assemblée territoriale de Saint-Barthélemy le jeudi 25 février 2010, témoigne de la volonté de la Collectivité de Saint-Barthélemy d'être à la hauteur des compétences qui lui ont été transférées le 15 juillet 2007 et d'être exemplaire dans l'effort de soutien à l'activité économique sur son territoire et dans l'accompagnement de l'effort national de relance :

- Les crédits d'investissements, avec 81 millions d'Euros (en y intégrant les restes à réaliser de l'année dernière), représentent plus de 61 % du budget. La Collectivité de Saint-Barthélemy est ainsi la seule Collectivité d'Outre-Mer de la République à faire un effort à cette hauteur.

- La subvention accordée au Comité Territorial du Tourisme double quasiment cette année, puisque qu'elle passe de 400 000 euros en 2009 à 762 000 euros au BP 2010, afin de permettre notamment le renforcement des actions de promotion de la destination Saint-Barth à l'international, l'industrie touristique étant le pilier économique de l'île.

Cet effort exceptionnel est rendu possible par une gestion saine, conjuguée à une maîtrise rigoureuse des dépenses, qui permet à la Collectivité de disposer d'une masse salariale équivalente à 19 % du budget de fonctionnement et de présenter cette année encore un compte administratif pour l'année écoulée en excédent (plus de 20 millions d'euros).

Malgré une baisse des recettes du droit de Quai, qui passe de 9 millions d'euros pour l'année 2008 à 7,9 pour l'année 2009, les recettes de la Collectivité sont globalement au même niveau que l'année dernière avec 37 millions d'euros, du fait de la progression de certaines recettes, comme les droits d'enregistrement (13,6 millions d'euros) ou de la taxe sur l'électricité, et du maintien d'autres recettes, à l'image de la taxe de séjour, de la Contribution Forfaitaire Annuelle des Entreprises et de la Taxe sur les véhicules à moteur, dont les chiffres sont similaires ou légèrement supérieurs, à ceux de 2009, en dépit des difficultés de la conjoncture internationale.

Pour l'année 2010, le Président de la Collectivité a donc exprimé le souhait de rester dans la ligne de conduite, qui veut que la détermination des prévisions se fasse dans un esprit de prudence en raison de la difficulté de prévoir l'estimation des recettes principales, que sont les droits d'enregistrement, la taxe sur les plus values immobilières et le droit de quai.

La Collectivité de Saint-Barthélemy entend ainsi poursuivre en 2010 sa politique

fiscale extrêmement modérée, sans création de nouveaux impôts et avec le maintien des taux existants. Cette politique de modération fiscale n'a en effet pas vocation à être remise en cause dans l'avenir.

Pour relancer l'économie dans une période de crise, les élus avaient fait le choix l'année dernière de réintégrer 39 millions de recettes dans le budget et de lancer d'importants travaux dans le but de soutenir l'industrie du BTP.

La gestion rigoureuse de la dernière décennie, conjuguée aux précautions prises lors de la préparation des deux premiers exercices budgétaires de la nouvelle Collectivité, permet de poursuivre cette année encore un effort sans précédent d'investissement public, destiné à soutenir l'économie locale en cette période de crise.

Dans ce cadre, les programmes engagés et prévus seront poursuivis, et d'autres projets seront lancés : construction d'une nouvelle station d'épuration, travaux d'équipement de la déchetterie, construction de l'EHPAD, travaux d'aménagements de l'aéroport, poursuite des travaux de rénovation des routes, reconstruction de l'ancienne mairie, mise en place de la vidéo-protection, pose de la fibre optique et lancement des études pour la construction d'un quai devant l'Hôtel de la Collectivité pour protéger le bâtiment et l'accès au port.

En outre, à l'occasion du vote du Budget Primitif 2010, les élus ont également décidé de procéder à l'acquisition de terrains, afin de poursuivre la politique

de constitution de la réserve foncière qui faisait défaut à la Collectivité et qui s'avère nécessaire pour la construction de nouveaux équipements et services publics.

Les chiffres clés

- **Budget Primitif 2010 de la Collectivité** : 133 M €
- **Section investissements du BP 2010** : 81,4 M € (soit 61,2 % du budget global)
- **Excédents de trésorerie 2009** reportés au BP 2010 : 21,2 M €
- **Part de la masse salariale dans le budget de fonctionnement** : 19 %
- **Nombre d'agents territoriaux de la Collectivité (tous services confondus)** : 180
- **Dotations Globales de Compensation négative prélevée chaque année par l'Etat sur le budget de la Collectivité** : 5,6 M €
- **Dépenses annuelles de l'Etat au titre de la masse salariale des ses agents (Gendarmerie Nationale, DSDS, Education Nationale et Préfecture)** : 5,1 M €
- **Nombre d'habitants** : 8595 (au 1^{er} janvier 2010)
- **PIB/habitant** : 30 000 Euros en 2009 (estimation)
- **Nombre d'entreprises** : 3 200
- **77 % des sociétés n'ont pas de salariés**
- **Répartition de l'emploi** : 51 % dans les services, 20 % dans le BTP, 20 % dans le commerce, 6 % dans l'industrie et 3 % dans l'agriculture et la pêche
- **Taux de chômage (en pourcentage de la population active)** : 4% (estimation)
- **Nombre de demandeurs d'emploi** : 120 (au 1^{er} janvier 2010)
- **Nombre de bénéficiaires du RMI** : 33 (au 28 février 2010)
- **Nombre de bénéficiaires de l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie)** : 57 (au 30 mars 2010)

Sources : INSEE, IEDOM et COM de Saint-Barthélemy



La Société d'Expertise Comptable et de Conseil de Saint-Barthélemy et le Cabinet Guy Beauvarlet, des acteurs de confiance

Dans l'île de Saint-Barthélemy, la donne est en train de changer en matière d'expertise comptable et missions annexes, depuis ces dernières années.



A une date encore récente, les métiers du chiffre reposaient sur des activités bien cernées dont la maîtrise par les clients était sans grande surprise. Bien souvent des "comptables non diplômés", appelés dans notre profession "les illégaux", sortaient quelques rares états financiers ne permettant pas aux clients de répondre à leurs besoins.

C'est à la suite du référendum de 2003, qui orientait Saint-Barthélemy vers le statut de Collectivité d'Outre-mer, que s'est produit le changement. En février 2007, la loi organique concernant Saint-Barthélemy est votée et à compter du 1^{er} janvier 2008, la fiscalité de Saint-Barthélemy s'y applique ainsi que les lois de Sécurité Sociale concernant les salariés et les indépendants.

Depuis 7 ans, le panorama se transforme à grande vitesse et les attentes des partenaires commerciaux et bancaires aussi. Les enjeux financiers des contrôles en matière de sécurité sociale et de financement bancaire en matière de développement ou de cession d'entreprises font que seuls les cabinets d'expertise comptable établis sur la Collectivité peuvent y répondre.

La Société d'Expertise Comptable et de Conseil de Saint-Barthélemy (SECCSB) et la Société Cabinet Guy Beauvarlet, toutes deux situées au Carrefour des 4 Chemins à Marigot sur Saint-Barthélemy répondent pour la première aux besoins des services pluridisciplinaires des petites et moyennes entreprises et pour la seconde aux missions de Commissariat aux comptes des moyennes et grandes entreprises.

Pour nous, experts-comptables, la notion d'accompagnement est primordiale :

- s'adapter à la philosophie professionnelle des PME,
- fournir aux clients les documents dont ils ont besoin dans leurs relations avec leurs partenaires,
- susciter leur réflexion dans leurs développements présents ou dans leurs retraits futurs de l'activité.

Pour ce faire, il nous faut avoir du personnel qualifié et sans cesse faire naître leur désir de formation et l'assurer.

La SECCSB et le Cabinet Guy Beauvarlet privilégient dans leurs recrutements des candidats qui sont capables d'adaptation. Nos métiers exigent en effet d'associer la capacité de réflexion et d'intelligence sur nos dossiers, à une puissance de travail très importante en période de sortie des documents annuels.

Nos recrutements se font sur Saint-Barthélemy et en France métropolitaine. Quand les jeunes recrues que nous engageons (niveau licence souhaitée) sont confrontées à l'instant de vérité, celui où l'on quitte la Métropole, nous enregistrons quelques défections. C'est le problème auquel nous avons à faire face pour

assurer le maintien de la prédominance de notre activité professionnelle sur Saint-Barthélemy.

Nos sociétés répondent aux obligations légales. Nous fournissons à tous nos clients les documents annuels sur papier ou sur clé USB s'ils le désirent :

- Journaux auxiliaires et centralisateurs, grand livre.
- Balance.
- Etats financiers et liasse fiscale.

Nous répondons à leurs besoins relevant de nos missions annexes juridiques et sociales :

- Etablissement de baux.
- Missions sociales dans leur ensemble et travaux liés aux contrats de travail.
- Préparation et rédaction des procès verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales.
- Etats prévisionnels.
- Conseils patrimoniaux et financiers.
- Création d'entreprises
- Missions de Commissariat aux Comptes.

Les fiscalités entre la Métropole et Saint-Barthélemy sont deux philosophies différentes. Celle de Saint-Barthélemy est une fiscalité de taxation dominante de la consommation. Celle de la Métropole est une fiscalité de taxation dominante des revenus et de la fortune qui, dans certains cas, en volume, dépasse la totalité des gains annuels des personnes imposées, situation à laquelle le bouclier fiscal a mis un terme.

A Saint-Barthélemy, notre profession doit savoir traiter de la fiscalité des résidents, acquise au bout de 5 ans de présence sur l'île, et de la fiscalité des non-résidents.

La SECCSB et le Cabinet Guy Beauvarlet allègent les chefs d'entreprise des obligations comptables, financières, sociales et réglementaires pour qu'ils se concentrent sur le cœur de leur métier et les aident à résoudre leurs problématiques entrepreneuriales.

La SECCSB et le Cabinet Guy Beauvarlet sont des acteurs de confiance et leur responsabilité est identique quelle que soit la taille de l'entreprise.

Contacts

Lieu dit "Carrefour les 4 Chemins", Marigot
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 68 08 - Fax : 05 90 27 87 82
E-mail : gerardbienaimé@wanadoo.fr



Une intervention de Denis Gréaux

La Collectivité de Saint-Barthélemy...

L'aboutissement d'un projet responsable et réaliste.

Directeur Général des Services de la Collectivité

Saint-Barthélemy fut découverte par Christophe Colomb en 1493, lors de son second voyage. Il lui donna le nom de son frère Bartoloméo. Mais bien avant le passage du découvreur européen, l'île était fréquentée par les indiens caraïbes et arawaks. Caraïbes et arawaks se faisaient la guerre. Des traces probantes de campement ont été retrouvées à Saint Jean, sur le site de l'aérodrome ; elles montrent que "Ouanalao", comme ils l'appelaient, était un arrêt occasionnel sur leurs périples entre les îles. Ils y entretenaient quelques cultures utiles pour leur subsistance lors de leurs arrêts. De cette période précolombienne, nous avons gardé l'image de l'arawak, peuple pacifique, qui même disparu, reste le symbole intemporel de cette condition primordiale pour le développement des sociétés humaines.

Quelques repères historiques

En 1648, De Poincy, Gouverneur de Saint-Christophe (actuelle St Christopher), décide d'occuper Saint-Barthélemy en y envoyant 52 hommes et femmes. La colonie fût attaquée par les caraïbes en 1656, les survivants se replièrent à Saint-Christophe. En 1659, une trentaine de colons, venant toujours de Saint-Christophe s'installe et subsiste difficilement tant le climat est rude et la terre ingrate.

Propriété de l'Ordre de Malte de 1651 à 1659, Saint-Barthélemy est cédée à la Compagnie des Isles d'Amérique et, à la dissolution de celle-ci, l'île est rattachée au

pouvoir royal en 1674. Elle dépend alors du gouvernement de la Guadeloupe.

En 1784, Louis XVI cède l'île de Saint-Barthélemy au roi de Suède Gustav III, contre des droits d'accès des navires français au port suédois de Göteborg et à ses entrepôts. Elle sera la deuxième et dernière colonie suédoise du nouveau monde, après celle du Delaware de 1653 à 1655 qui, bien que brève, a apporté au paysage architectural nord-américain la cabane de bois finno-suédoise. A Gustavia, les Suédois ont laissé les preuves de leur génie urbanistique et architectural, au travers du plan de la ville et de quelques bâtiments qui, aujourd'hui encore, défient fièrement les assauts du temps. Le gouvernement suédois mis en place, sous la direction d'un gouverneur, une administration forte et une garnison.

Le 7 septembre 1785, soit 7 mois exactement après la prise de possession de l'île, le port de Gustavia, qui s'appelait jusqu'alors "Le Carénage", devient un port franc. Les Suédois avaient entrevu, dans cette neutralité, une possible prospérité. Ils pressentaient surtout l'intérêt économique d'un port aussi bien placé dans un milieu secoué par les guerres. Ils ne se sont pas trompés, les guerres de la Révolution et de l'Empire atteignirent les Antilles. Gustavia devient rapidement un centre important de relâche et de transit des navires, appartenant souvent à des parties adverses. Deux chiffres traduisent la brutalité du changement qui a accompagné l'arrivée des Suédois. En 1784, l'île avait une population de 739 habitants, en 1812 elle compte 5 492 habitants dont 3 881 à Gustavia et 1 611 dans le reste de la campagne.



©Laurent BENOIT "lat17-studio.com"

La prospérité fut brève. En 1814, le traité de Paris met fin aux guerres de l'Empire. Dès 1816, l'ouverture d'autres ports francs (Saint-Eustache et surtout Saint-Thomas) fut une forte concurrence pour Gustavia. Une succession de catastrophes naturelles : les cyclones de 1819, 1821 et 1837, les épidémies de fièvre maligne de 1820 et de 1840 ; et enfin le violent incendie du 2 mars 1852, qui ravagea le quartier de la Pointe, achevèrent le déclin économique de Gustavia et le retrait de la Suède.

Dès 1845, le roi Oscar 1^{er}, qui supportait le déficit budgétaire de l'île sur sa caisse personnelle, obtint qu'il fût pris en charge par la Diète. En 1868, celle-ci demanda au roi de se débarrasser de cette île. Dans les pourparlers engagés avec Jules Ferry, la France était prête à signer un traité de rétrocession, sous réserve d'obtenir l'approbation de la population. Le référendum organisé donna 351 oui sur 352 suffrages exprimés. Par le traité du 10 août 1877, ratifié par une loi du 2 mars 1878, la France

reprit possession de Saint-Barthélemy et plaça l'île sous le gouvernement de la Guadeloupe.

Le 19 mars 1946, la loi de départementalisation transforme les colonies en Départements d'Outre-Mer. Saint-Barthélemy devient une commune de la Guadeloupe. En 1963, l'arrondissement des Iles du Nord est créé et regroupe les communes de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Le 7 décembre 2003, les électeurs de Saint-Barthélemy se prononcent à 95,51 % des suffrages exprimés, en faveur d'une évolution statutaire qui conduirait à créer une Collectivité d'Outre-Mer unique qui se substituerait à la commune de Saint-Barthélemy, au département et à la région de la Guadeloupe.

Le 21 février 2007, la Loi organique n° 2007-221 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer crée la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy au sens de l'article 74 de la Constitution.

Le 15 juillet 2007, le premier conseil territorial de Saint-Barthélemy est installé et nomme son premier président : Monsieur Bruno Magras.

Données physiques

Un relief tourmenté peu propice à l'agriculture...

Île de dimension plus que modeste, Saint-Barthélemy n'en donne pas moins l'image d'un relief accidenté et cloisonné. Si les sommets des mornes les plus élevés n'atteignent pas 300 mètres, la raideur des pentes et leur aspect décharné impose d'emblée à toute construction de redoutables contraintes de terrassement et d'accessibilité. Ces mornes, grossièrement orientés NNW-SSE, d'origine volcanique ou calcaire et plus ou moins lacéré par le jeu de l'érosion différentielle, tombent dans la mer par des littoraux à falaises, escarpés et découpés (Morne Rouge, Grande Pointe, Pointe à Etages, Pointe Milou). Dominent alors dans les paysages la nature sauvage, la rudesse du contact entre la terre et l'eau et la pureté d'un espace touristique au mieux parcouru et regardé, mais jamais artificialisé ou anthropisé.

Contrastant avec cette armature de base, des dépressions de dimension modeste s'ouvrent sur des plaines littorales parfois occupées par des lagunes. Elles débouchent sur des anses et des plages, une vingtaine au total, occupant un liseré de 4,6 km. Bien réparties tout le long du littoral, elles offrent des conditions d'accès, de balnéarité et de pratiques sportives variées.

L'aéroport de Saint-Jean occupe la plus grande de ces plaines littorales, la plaine de Saint-Jean.

La nature a offert un autre atout à Saint-Barthélemy : la rade de Gustavia, le charme de son port, l'excellence de sa protection naturelle n'ont d'égal que l'insuffisance de leur taille face à la croissance de leur trafic.

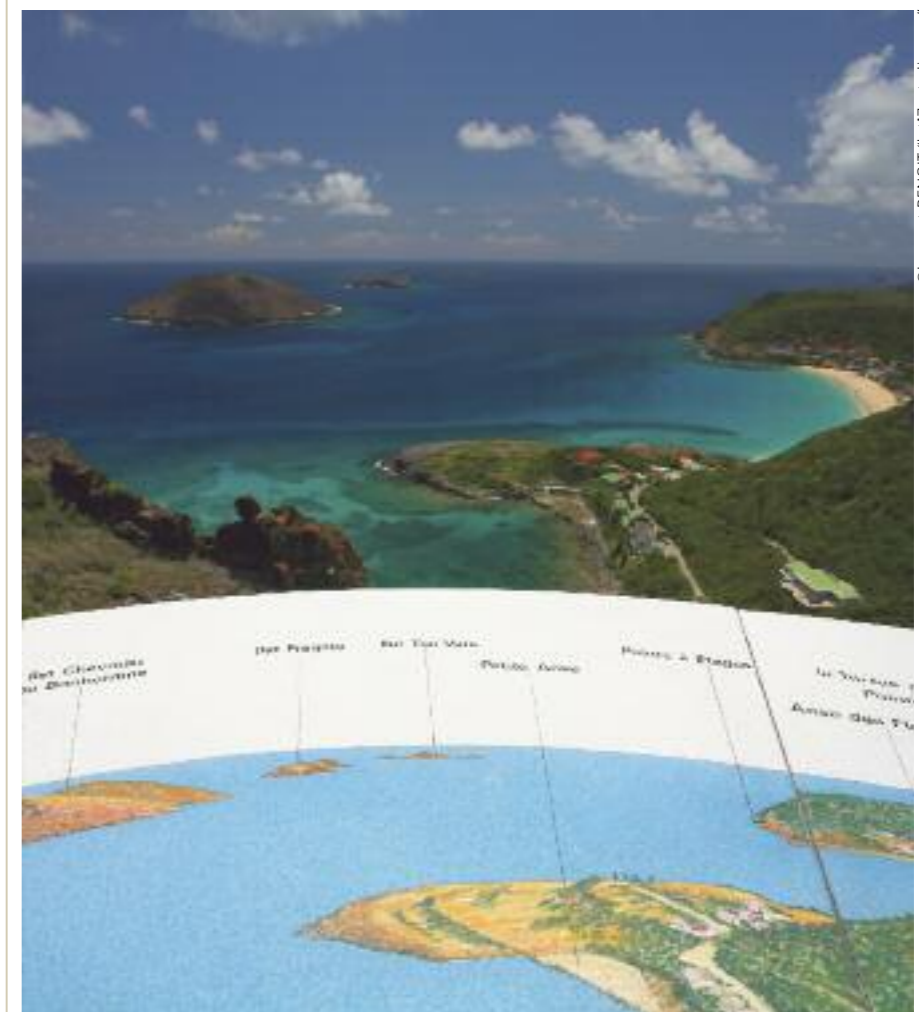
Un climat tropical agréable mais sujet aux cyclones

Le climat de Saint-Barthélemy est de type tropical maritime. Caractérisé par la

régularité des températures, des vents et des pressions, de l'humidité atmosphérique, il se distingue, comme beaucoup de petites îles de l'arc antillais par deux saisons principales : une saison sèche (ou carême) de mi-janvier à avril et une saison des pluies (ou hivernage) de juillet à novembre, avec deux saisons intermédiaires.

La température moyenne annuelle (période 1991 – 2000) est de 27°3. De 1973 à 2002, la moyenne annuelle des précipitations est de 1005 mm à Gustavia.

Saint-Barthélemy se trouve sur la route des ouragans qui affectent la zone intertropicale de juin à novembre en moyenne. Ces phénomènes climatiques deviennent de plus en plus violents, causent des dégâts considérables sur leur passage et désorganisent totalement l'économie pendant de longs mois. Elle a subi des cyclones particulièrement violents - Dog en septembre 1950, Donna en septembre 1960, Luis en septembre 1995, José et Lenny en octobre et novembre 1999.



©Laurent BENOIT "lat17-studio.com"

Une Population aux composantes variées

En étudiant la population de Saint-Barthélemy - peut-être devrait-on parler de peuplement - il est grand temps de lever un certain nombre de fausses interprétations de la réalité sur les caractéristiques ethniques de la population de l'île.

■ Pour connaître la réalité et avant d'en parler, il faut venir à Saint-Barthélemy et y vivre. Cette assertion est valable aussi pour l'histoire et l'économie de l'île. Les descendants des premiers colons représentent un groupe dont les caractéristiques sont aujourd'hui très métissées, et le deviennent de plus en plus. C'est une réalité de laquelle seuls des observateurs de l'extérieur concluent voir sous leurs yeux une population blanche.

■ L'esclavage que Saint-Barthélemy a connu est un phénomène que l'on peut rattacher à l'expansion économique qui a concerné essentiellement Gustavia et ce, pendant la période suédoise. Bien évidemment, le reste de la campagne a aussi connu l'esclavage mais il ne faut pas hésiter à se référer aux témoins de l'époque parmi lesquels l'Abbé Raynal qui écrivait que Saint-Barthélemy est "la seule des colonies européennes établies dans le nouveau monde, où les hommes libres daignent partager avec les esclaves les travaux de l'agriculture". Les uns et les autres étaient les mêmes travailleurs de la terre et ils étaient tous confrontés à la même réalité de subsistance face à l'âpreté du milieu. Il n'y avait pas de différence. Et aujourd'hui, nous ne faisons aucune différence.



Les Galeries du Commerce - Saint-Jean

■ La réalité des caractéristiques de la population actuelle est largement conditionnée par la conjoncture économique et son évolution, en effet, il n'y a quasiment pas de chômage (2,5 % en 1999, 2 % en 2007). Si l'activité économique baisse, il est évident que l'on assistera à une émigration d'une partie de la population active. Saint-Barthélemy a connu plusieurs mouvements de migrations au cours de son histoire : le plus important est celui qui a conduit un groupe important d'hommes à partir vers les Iles Vierges américaines, et en particulier Saint-Thomas. Ces départs s'expliquent par la dégradation des conditions économiques dans l'île. Le mouvement a démarré autour de 1850 et s'est confirmé entre 1865 et 1870. Il a perduré pendant toute la première moitié du vingtième siècle pour s'étioler et s'éteindre vers la fin des années 50. Les migrants pratiquant la pêche, qui venaient quasiment tous de la partie "sous le vent" de Saint-Barthélemy, ont créé un village sur la côte sud, dénommé Carénage. Ceux qui étaient agriculteurs venaient de la partie "au vent" de Saint-Barthélemy ; ils se sont installés sur la côte nord de Saint-Thomas (Northside). Une fois les hommes installés à Saint-Thomas, les femmes venaient plus tard rejoindre leur mari. Les hommes étaient cependant beaucoup plus nombreux. Des estimations ont été

réalisées sur les descendants de cette émigration vers 1980 qui ont dénombré entre 500 et 700 personnes pour Carénage French Village et 1500 pour Northside French Village. Ce mouvement migratoire a eu un impact très important et durable sur la population de Saint-Barthélemy, mais il n'a pas toujours été à sens unique car certains sont revenus à leurs racines Saint-Barth et n'ont pas hésité à mettre l'expérience acquise au service de la communauté en prenant part à la vie de la cité. Enfin, les liens entre les deux communautés sont demeurés très vivaces et se développent, en particulier sous un angle culturel.

■ L'analyse réalisée par l'INSEE sur le recensement de 2006 est assez parlante au sujet de la variation des composantes de la population : "La communauté étrangère représente 12 % de la population totale de Saint-Barthélemy..." Dans ce groupe, la nationalité portugaise est la plus importante, car elle en représente la moitié. Arrivant très souvent en couple, les hommes travaillent dans le BTP et les épouses dans le secteur des services. "Cinq ans auparavant, 23 % des habitants vivaient ailleurs. Environ 1 900 migrants se sont installés à Saint-Barthélemy entre 2001 et 2006. Parmi eux, un peu plus de 1 000 personnes sont arrivées en provenance de France métropolitaine..."

1656	1659	1664	1671	1687	1681	1730	1764	1767	1772	1775	1784	1785	1812	1819
52	30	101	336	511	373	321	110	565	603	754	739	749	5492	4857
1825	1834	1847	1860	1875	1897	1954	1961	1967	1974	1982	1990	1999	2006	2010
4016	3720	2683	2802	2374	2753	2079	2176	2351	2491	3039	5038	5954	8255	

Tableau de l'évolution de la population depuis la première installation à nos jours.



La description des caractéristiques physiques de Saint-Barthélemy nous éloigne quelque peu du cadre idyllique qu'exposent toutes les revues commerciales qui foisonnent dans les espaces publics et les réceptions.

Les attraits naturels sont aussi importants que les facteurs humains. La nature insulaire tropicale, trop ingrate pour les spéculations agricoles a modelé une communauté diverse mais d'une grande stabilité sociale. Les "Saint-Barths" sont restés imprégnés d'une mentalité originale, faite de tradition rurale attachée au bien foncier, à l'utilisation artisanale d'une pêche côtière et, pour un petit nombre d'entre eux, à une vocation commerciale affirmée. Elle vient de loin cette forte autonomie de comportement, cette quasi-autosubsistance dans un cadre austère où il faut être dur à l'effort. Longtemps délaissée et négligée, elle s'est retournée sur elle-même, recherchant les ressources nécessaires dans ses forces vives. C'est cette alchimie entre la nature et le peuple qui a façonné le paysage qui fait la notoriété de Saint-Barthélemy, mais plus celle-ci grandit plus l'image originale se fragilise.



L'organisation administrative de la nouvelle Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy

Conformément à l'article 74 de la Constitution, le statut de chaque Collectivité d'Outre Mer est défini par une loi organique qui fixe les compétences de cette collectivité, les règles d'organisation et de fonctionnement des institutions de la collectivité, les conditions dans lesquelles ces institutions sont consultées sur les projets de textes. Saint-Barthélemy est désormais régie par la Loi organique n° 2007-221 en date du 21 février 2007.

La Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy se substitue sur le territoire de l'île, à la commune, au département et à la région de la Guadeloupe, et dont elle prend en charge toutes les compétences dévolues par la loi à ces collectivités. Elle est dotée de l'autonomie. Le principe est celui de l'identité législative : les lois et règlements s'appliquent de plein droit dans la collectivité sauf s'ils interviennent dans les matières relevant de la compétence de la collectivité ; ces matières sont les suivantes :

- Impôts, droits et taxes ; cadastre ;
- Urbanisme ; construction ; habitation ; logement ;
- Circulation routière et transports routiers ; desserte maritime d'intérêt territorial ; immatriculation des navires ; création, aménagement et exploitation des ports maritimes, à l'exception du régime de travail ;
- Voirie ; droit domanial et des biens de la collectivité ;
- Environnement, y compris la protection des espaces boisés ;
- Accès au travail des étrangers ;
- Energie ;
- Tourisme ;
- Création et organisation des services et des établissements publics de la collectivité.
- En cas d'accession de la collectivité au statut de "Pays et Territoire d'Outre-Mer" associé de l'Union européenne et des Communautés européennes, la collectivité devient compétente en matière douanière. Ce statut a été sollicité par le conseil territorial dans sa délibération en date du 8 octobre 2009 ; la demande a été prise en compte par le conseil interministériel sur l'Outre-Mer qui s'est tenu à Paris le 6 novembre 2009 et qui fait l'objet actuellement d'un dépôt officiel devant la Commission européenne par le Gouvernement avec l'appui de Madame la Ministre de l'Outre-Mer.

Le conseil territorial peut être habilité en vue de l'adaptation d'une disposition législative ou réglementaire.

L'État reste compétent en matière de droit pénal, de droit commercial et de droit monétaire, bancaire et financier. Afin de représenter l'État et le gouvernement dans les nouvelles collectivités, la loi organique a prévu la désignation d'un préfet délégué de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, auprès

du préfet de la Guadeloupe. Le premier préfet désigné est Monsieur Dominique LACROIX, qui est resté en poste du 7 mars 2007 au 15 juillet 2009. Monsieur Jacques SIMMONET lui a succédé. La préfecture est installée à Marigot - Saint-Martin.

L'organisation institutionnelle de la collectivité est très proche du modèle départemental.

- Le **conseil territorial** est l'assemblée délibérante, composée de 19 membres élus pour 5 ans au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire d'un tiers des sièges pour la liste recueillant la majorité absolue des suffrages exprimés. Elue en 2007, l'assemblée actuelle sera renouvelée en 2012.
- Le **Président du conseil territorial** est l'organe exécutif de la collectivité. Il la représente. Il prépare et exécute les délibérations du conseil territorial et du conseil exécutif. Il préside le conseil exécutif. Sous réserve des compétences du conseil exécutif, il est seul chargé de l'administration. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Le président est officier de police judiciaire et officier d'état civil, il gère le domaine de la collectivité et exerce les pouvoirs de police propres à la collectivité. Il représente la collectivité en justice. Sa responsabilité peut être mise en cause par le conseil territorial par le vote d'une motion de défiance. Ce mécanisme n'existe pas dans les départements métropolitains.
- Le **conseil exécutif** est élu au sein du conseil territorial. Il se compose de sept membres : le Président du conseil territorial, quatre Vice-présidents et deux autres conseillers. Le conseil exécutif arrête les projets de délibérations à soumettre au conseil territorial, il prend, sur proposition du président, les règlements nécessaires à la mise en œuvre des délibérations et exerce les compétences qui lui sont déléguées par le conseil territorial. Le conseil exécutif délibère sur les décisions individuelles intervenant dans les domaines suivants :

- autorisation de travail des étrangers ;
- autorisation d'utilisation ou d'occupation du sol ;



©Michel MAGRAS

La Pointe de Gustavia

- nomination aux emplois fonctionnels de la collectivité ;
- exercice du droit de préemption.

Les réunions du conseil exécutif ne sont pas publiques, elles font l'objet d'un communiqué.

Les Vice-présidents sont, comme le Président, officiers de police judiciaire et officiers d'état civil.

■ Le **conseil économique**, social et culturel assiste le conseil territorial à titre consultatif. Il est composé de représentants des groupements professionnels, des syndicats, des organismes et des associations qui concourent à la vie économique, sociale ou culturelle de Saint-Barthélemy. Les membres du CESC sont désignés pour 5 ans et ne peuvent être membres du conseil territorial. Le conseil économique, social et culturel doit être consulté sur les projets et propositions d'actes du conseil territorial à caractère économique, social et culturel ; sur les orientations générales du projet de budget de la collectivité. Il peut être saisi pour avis par le représentant de

l'Etat. Ses rapports et avis sont rendus publics. Le budget de fonctionnement du CESC est une dépense obligatoire de la collectivité.

Le fonctionnement de la Collectivité

La mise en place des textes

Dès son installation le 15 juillet 2007, la nouvelle assemblée s'est attelée à préparer les textes d'application locale qui permettront la prise en mains des compétences transférées par la jeune collectivité. C'est ainsi que le code de l'urbanisme a été voté le 30 octobre 2007 et remplace le code national de l'urbanisme ; il en est de même du code des contributions qui a été voté le 13 novembre 2007, et se substitue au code national des impôts. Les deux codes sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Le conseil territorial a également voté la nouvelle réglementation qui s'applique

en matière d'immatriculation, d'importation et de réception des véhicules.

Le Comité territorial du Tourisme s'est constitué sous la forme associative afin de mener toutes les actions de promotion de Saint-Barthélemy nécessaires pour que l'île demeure une destination de choix.

En décembre 2007, l'assemblée a créé l'établissement public local dénommé "Chambre Economique Multiprofessionnelle" afin d'assurer la représentation, la formation et la promotion des socio professionnels de l'île. Elle a entrepris les démarches législatives auprès du gouvernement afin de doter cet établissement des fonctions de Centre de Formalités des Entreprises. Ces démarches ont débouché sur la publication du décret n° 2010-72 du 19/01/2010 modifiant le code du commerce.

Tout au long de l'année 2008, la collectivité a signé avec le représentant de l'Etat une série de conventions de mise à disposition des services de l'Etat afin de l'aider dans la mise en pratique des compétences transférées et dans l'attente du vote de la réglementation locale.

Le conseil territorial a également travaillé sur son projet de code de l'environnement. Commencé en 2008, il a été voté le 12 juin 2009, mais il s'agit d'une matière extrêmement complexe dont les instruments nécessaires pour une bonne application, doivent être préparés avec minutie. C'est pourquoi, des amendements sont en préparation afin de compléter certaines dispositions, notamment en matière d'installations classées.

Enfin, pour les trois codes en vigueur actuellement, l'assemblée délibérante a approuvé le projet d'actes instituant les sanctions applicables dans les trois domaines : fiscal, urbanisme et environnement. Pour l'heure, seules les sanctions en matière d'urbanisme ont été approuvées (Décret n° 2009-1645 du 23/12/2009). Les projets d'actes approuvés sont transmis au Ministre de l'Outre-Mer afin que le texte, dont la conformité est vérifiée, soit publié par décret ministériel. Dès lors seulement, les sanctions sont intégrées dans les codes.

Un modèle fiscal original

Toutes les contributions créées dans le code relèvent d'une fiscalité indirecte. Elle s'inspire très fortement de la situation de fait qui existait sous le régime communal, situation qui faisait grief à la volonté d'appliquer aveuglément à Saint-Barthélemy une fiscalité nationale qui ne prenait pas en compte la réalité historique et socio économique de l'île. Les habitants ont toujours soutenus qu'ils payaient leurs impôts à travers le coût élevé qu'ils mettaient dans la santé, l'éducation et tous les surcoûts occasionnés par l'éloignement des centres de décisions qui s'appliquaient à eux. La collectivité n'a pas diminué ces coûts mais a clarifié et surtout rapproché les relations que les citoyens ont avec l'administration.

Le code des contributions

Les différentes contributions peuvent être réparties entre les nouvelles impositions créées avec la collectivité et les anciennes qui ont été reconduites.

Les nouvelles contributions sont les suivantes :

- La "contribution forfaitaire annuelle des entreprises" qui concerne spécifi-

quement toutes les entreprises quel que soit son objet ou sa forme juridique.

- Les "droits d'enregistrement", "l'impôt sur la plus-value immobilière", la "taxe sur profit immobilier" et la "taxe sur la valeur vénale des immeubles" sont des impôts qui concernent les revenus et le capital immobiliers.
- La "taxe sur les permis de conduire", la "taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules" et la "taxe sur les véhicules terrestres à moteur". Cette dernière est similaire à la vignette automobile qui a été supprimée dans le droit commun.
- La "taxe de séjour". Créée par l'article 57 de la LOOM (loi n° 2000-1207 du 13 décembre 2000 d'orientation pour l'Outre-Mer), elle n'est entrée en vigueur que sous la collectivité.

- Le "droit d'inscription des navires".

Les anciennes contributions reconduites sont :

- Le "droit de quai" ;
- La "taxe sur les débits de boissons". Cette taxe a également disparu du droit commun.
- La "taxe sur les carburants". Créée par la LOOM, elle existe depuis la commune et est reconduite avec les mêmes règles d'assiette.
- La "taxe sur l'électricité" ;
- Les "taxes portuaires et aéroportuaires" ;
- La "taxe locale d'urbanisme" qui a remplacé la taxe locale d'équipement ;
- La "taxe d'élimination des déchets".

Les élus ont privilégié une fiscalité contributive sollicitant les usagers selon la nature de leur activité et l'intensité de leur consommation de biens et de services publics. Depuis son entrée en vigueur, c'est la fiscalité sur l'immobilier qui apporte le produit le plus important à la collectivité. Il est bien évident que ce constat ne peut être établi comme une base certaine et de long terme, c'est pourquoi les contributions ont été conçues pour évoluer avec l'activité économique d'une part et les besoins de la collectivité d'autre part.

Le code de l'urbanisme

L'urbanisme est, de loin, la matière dont la gestion est la plus sensible à Saint-Barthélemy depuis les 25 dernières années. Le service de la collectivité délivre en moyenne par an 300 autorisations d'utilisation et d'occupation du sol. Ce chiffre, rapporté à la superficie de l'île, donne une idée de la pression urbanistique qui s'exerce sur les espaces et les paysages de Saint-Barthélemy. C'est dire aussi le poids quotidien que cette charge exerce sur les élus, confrontés aux habitants revendiquant leur droit à construire, à la nécessité de préserver certains espaces naturels, et à la pression spéculative. Les agents du service ne sont pas épargnés par cette fièvre de la construction et doivent déployer des trésors de psychologie, de patience et de qualités sociales.



©Laurent BENOIT -Tati7-studio.com

Les visiteurs réguliers sont les mieux placés pour percevoir et souvent, pour déplorer cette croissance urbanistique qui amenuise peu à peu cette image pittoresque qui illuminait leur regard.

Les élus n'ont pas ménagé leurs efforts pour contenir cette bulle spéculative en recherchant des solutions d'ensemble qui permettent à la fois de ralentir et de réguler le rythme de la construction et faire que le secteur du BTP, essentiel dans l'économie de l'île, ne souffre pas de ces mesures. Une tentative de plan d'occupation des sols fut menée de 1984 à 1986. Elle fut abandonnée malgré la résistance de certains élus qui croyaient en cette solution. Sous l'impulsion de Bruno Magras, le MARNU (Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme) a pu entrer en application et a fait sentir ses effets de 1996 à 1999.

La Collectivité d'Outre-Mer possède la pleine compétence de l'urbanisme et les élus ont choisi, par le premier des actes majeurs de leur mandat, de se doter d'un

code de l'urbanisme. Les modalités du nouveau code ne sont pas plus contraignantes que celles du code national. Le code prévoit toutefois l'élaboration et la mise en application d'une carte d'urbanisme qui définit les zones d'urbanisation et les zones naturelles. L'élaboration de la carte a été décidée par l'assemblée en février 2009. Un projet a été proposé à la consultation du public du 20 juillet au 15 septembre 2009. Cette consultation a permis de recenser plus de 360 demandes de modifications des limites de zones. Au cours des six réunions du conseil territorial réuni en commission générale et qui ont suivi la consultation, ces demandes ont été examinées et ont permis d'aboutir aujourd'hui à un projet qui est prêt à être de nouveau soumis à l'assemblée en vue d'une nouvelle consultation et, peut-être, de son approbation qui conduirait à sa mise en application. Tant que la carte n'est pas entrée en application c'est la règle de la constructibilité limitée qui s'applique.

Le code de l'environnement

Le code de l'environnement trouve son fondement dans la volonté forte de préserver les espaces naturels de l'île de Saint-Barthélemy (les îlots, les zones humides (étangs et mangroves), les sommets des mornes, et quelques espaces remarquables). A ce titre il représente le contrefort du code de l'urbanisme.

La deuxième motivation est la volonté de développer la réserve naturelle. Cette dernière a été créée par le décret n° 96-885 du 10/10/1996 et le travail que l'association GRENAT, chargée de sa gestion, a mené depuis sa mise en place a déjà modifié assez profondément les mentalités, tant des professionnels de la mer que des plaisanciers sur la nécessité d'une vision nouvelle sur le milieu marin avec des impératifs de protection et de développement durable.

Depuis un an, l'association GRENAT voit son domaine de compétences s'élargir avec la mission qui lui est déléguée de gérer des espaces terrestres acquis par le Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres sur le territoire de l'île et que ce dernier met à la disposition de la collectivité après les avoir aménagés.

Le troisième axe d'intervention du code de l'environnement se résume à la prévention des risques et la lutte contre les nuisances de toute nature.



Anse de Colombier

Mais l'ouvrage est toujours sur le métier afin de le transformer en véritable outil de protection.

Le budget de la Collectivité

La commune de Saint-Barthélemy possédait un budget principal et pas moins de quatre budgets satellite pour les services à gestion distincte qu'étaient le port, l'aéroport, le centre communal d'action sociale et la caisse des écoles. La Collectivité a regroupé ces différents services, à la faveur du changement de norme comptable, la M52 (départements) au lieu de la M14 (communes), toutefois chaque service est individualisé et peut connaître à tout instants les produits qu'il encaisse et les charges qu'il génère. Rappelons que dans le courant du dernier exercice comptable de la commune, la dette avait été intégralement remboursée, ce qui a permis à la nouvelle Collectivité de débiter sur une base saine.

L'exercice 2007 aura été une année de transition où la comptabilité a été conduite avec les normes communales. Pour mesurer la dimension comptable de la nouvelle Collectivité d'Outre-Mer l'exercice 2008 est plus indiqué car il correspond à la mise en vigueur des codes, donc de la nouvelle fiscalité. Ainsi, le compte administratif de l'année 2008 peut se résumer comme suit : Les recettes de fonctionnement ont totalisé 56 535 599 € face aux dépenses qui se sont montées à 26 404 376 € soit un excédent global de 30 131 223 €. Elles confirment ce que nous annonçons plus

haut, à savoir la prééminence de la fiscalité immobilière qui représente 38 % du chapitre "impôts et taxes" ; la seconde recette par ordre d'importance est le "droit de quai" avec 23 %. Puis viennent dans l'ordre, la "taxe de séjour" : 7 %, la "taxe sur les carburants" : 6 %, les taxes sur les véhicules : 3 %, la "taxe d'élimination des déchets" : 3 %.

Les charges courantes sont les mêmes que celles d'une collectivité d'égale importance démographique, mais elles comportent certains particularismes : l'eau potable consommée dans l'île provient de la désalinisation de l'eau de mer. La collectivité achète l'eau potable produite par un fournisseur privé, cette eau est mise à la disposition du gérant du service de distribution qui facture aux consommateurs, collecte la recette et reverse au budget de la collectivité les excédents de la régie.

Autre particularité, le coût de la propreté. L'une des qualités les plus prisées par les visiteurs de l'île est la propreté des lieux. Les élus se sont donc donné les moyens de garder l'île propre en dotant la collectivité d'un service de propreté performant. C'est pourquoi une usine d'incinération des déchets a été installée en répondant aux normes européennes pour le traitement des fumées et des résidus. Par ailleurs, cette usine produit de l'énergie sous forme de vapeur qui est récupérée pour la production d'eau potable. Outre l'usine d'incinération, l'équipement du service comprend une déchèterie, un centre de tri, un broyeur de déchets, un engin de compactage des déchets métalliques et sera complété dans le court terme avec l'aménagement d'un centre de compostage.

Les dépenses d'investissement réalisées ont atteint le montant de 9 670 337 € pour des recettes de 2 070 701 €, soit un déficit à couvrir de 7 599 636 €.

La prudence de la gestion est compréhensible face à la faiblesse des recettes d'investissement. De plus le montant de la dotation globale négative de compensation (8 442 387 €) que la collectivité doit couvrir dans son budget de fonctionnement freine les perspectives de développement des projets et contraint la collectivité à contracter ses charges de fonctionnement.

Néanmoins, les ratios qui permettent de comparer les collectivités entre elles nous donnent les résultats suivants, toujours en 2008 :

- Dépenses réelles de fonctionnement / population = 3 097,19 € par habitant ;
- Produit des impositions directes / population = 5 072,56 € par habitant ;
- Recettes réelles de fonctionnement / population = 6 832,90 € par habitant ;
- Dépenses d'équipement brut / population = 1 151,50 € par habitant ;
- Encours de la dette / population = 0 € par habitant ;
- DGF / population = 22,21 € par habitant ;
- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement = 22,77 % ;
- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : sans objet ;
- Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement = 48,52 % ;
- Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement = 18,04 % ;
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement = sans objet (pas de dette).

L'exercice budgétaire 2009 ne ressemble pas à celui de l'année précédente en raison de l'injection dans les produits d'un excédent de fonctionnement provenant du budget de la commune et résultant d'excédents non repris en affectation. Le montant des dépenses de fonctionnement est de 20 789 750 € et celui des recettes réelles de l'exercice est de 43 404 048 €, en recul de 7,6 % par rapport aux recettes réelles de 2008. Cette baisse des recettes

s'explique par la crise économique et monétaire mondiale qui a affecté Saint-Barthélemy au même titre que toutes les économies ouvertes et provoqué une réaction d'attentisme chez tous les investisseurs. Le chapitre "Impôts et taxes" enregistre directement cette baisse des produits puisque son montant est de 37 463 927 € contre 42 599 385 € en 2008.

Toutefois l'exercice budgétaire se termine sur une note très positive car le report du résultat 2008 permet de dégager un excédent de 52 745 522 €.

L'investissement se porte bien avec la réalisation de 25 671 067 € de travaux et un encaissement de recettes d'un montant de 42 926 977 € grâce à l'opération de report citée ci-dessus, ce qui permet de dégager là aussi un excédent de 17 255 910 €. Ainsi l'exercice budgétaire 2010 s'est ouvert sous de meilleurs auspices.

Les investissements d'une collectivité comme Saint-Barthélemy comportent les charges classiques que sont l'électrification rurale, l'extension du réseau d'alimentation en eau potable, les travaux de bâtiments administratifs et scolaires, le réseau routier, etc... Mais la dimension îlienne impose de lourdes contraintes structurelles que ne connaît pas une commune continentale. Ainsi en matière de santé, qui est une compétence régaliennne, la collectivité a participé financièrement aux travaux de réfection et de modernisation de l'hôpital local et vient de lancer la construction d'un établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes de 30 chambres.

Dans le domaine du désenclavement numérique, l'opérateur historique ne réalise plus aucun investissement dans l'île depuis plus de 10 ans. La collectivité a du investir 1 000 000 € afin de pouvoir raccorder Saint-Barthélemy au câble en fibre optique sous-marin Guadeloupe Numérique. A l'intérieur du territoire, c'est la collectivité qui doit développer la fibre, y compris pour le raccordement des NRA de l'opérateur historique, si elle veut avoir l'espoir un jour que les habitants accèdent aux services du haut débit.

Enfin, peu de collectivités ont à gérer en même temps un port et un aéroport. Saint-Barthélemy a la chance d'avoir un port comportant de bonnes capacités d'accueil de la plaisance de luxe mais surtout jouissant d'une excellente réputation et d'un cadre agréable et sécurisant. En

2009, le port a accueilli 139 830 passagers arrivant par bateau de croisière, par yachts ou par ferry en provenance de Saint-Martin. La partie commerce du port a reçu, quant à elle, 596 escales de cargos. La concurrence des autres îles est rude, et la collectivité doit moderniser en permanence les installations du port. C'est en moyenne un investissement de 2 000 000 € qui est réalisé par an, y compris au niveau du port de commerce dont l'équipement doit suivre l'évolution des normes du trafic international.

L'aéroport de Saint-Jean est contingenté naturellement par sa dimension réduite. En effet sa piste d'une longueur de 650 mètres ne peut accueillir que des avions d'une capacité maximale de 19 passagers. Avec le port de Gustavia, il constitue, tout de même, le deuxième poumon économique de l'île en accueillant pas moins de 145 269 passagers en 2009, transportés au cours de 35 686 mouvements d'avions.



Prefecture

Les Services de la collectivité

En 1995, la commune comptait 90 agents répartis dans les 21 services de la collectivité. 15 ans plus tard, l'effectif de la nouvelle Collectivité d'Outre Mer a pratiquement doublé avec 175 agents au service de la population dans 27 services remplissant les fonctions traditionnelles ainsi que les compétences qui lui ont été transférées. En effet, des services existants ont été simplement transférés à la collectivité, c'est le cas du service médico-social et de la protection maternelle et infantile et du Centre de Première Intervention des Sapeurs Pompiers. Il a fallu ensuite créer des services pour appliquer certains domaines de compétences attribués à la collectivité : ainsi le service de la circulation routière et des transports routiers et le service de l'accès au travail des étrangers



Calvaire - Gustavia

ont vu le jour. Enfin, pour la mise en œuvre de son code des contributions, la collectivité a dû mettre du personnel territorial à la disposition de la trésorerie.

La carrière des agents est régie par les règles de la fonction publique territoriale. Cependant, ils souffrent de l'éloignement des structures de gestion pour leur formation, pour les préparations aux concours et le suivi de leur carrière. A ce titre une étude est en cours, commandée par le Ministère

de l'Outre-Mer et le CNFPT, afin d'explorer les voies et mesures à prendre pour remédier à cette situation. D'autre part, une convention de coopération vient d'être signée entre le CNFPT national et la collectivité. Elle a pour objectif principal d'accompagner les personnels vers l'intégration de la réalité législative de la Collectivité d'Outre-Mer et les perspectives de formation et d'évolution de carrière qui s'offrent à eux.

Rappelons enfin que le taux d'administration pour la collectivité est de 1 agent pour 47 habitants.

En conclusion

En évoquant la vie à Saint-Barthélemy, on pense naturellement à des paroles de chansons telles que celles de Charles Aznavour : "Emmenez-moi au bout de la terre" où il dit : "la misère serait moins pénible au soleil" ; ou encore celles de Luis Armstrong et Ella Fitzgerald : "Summertime, and the living is easy". C'est vrai et il serait malhonnête de le nier, la vie y est agréable. Mais il n'en a pas toujours été ainsi et ceux qui ont la chance d'y vivre de nos

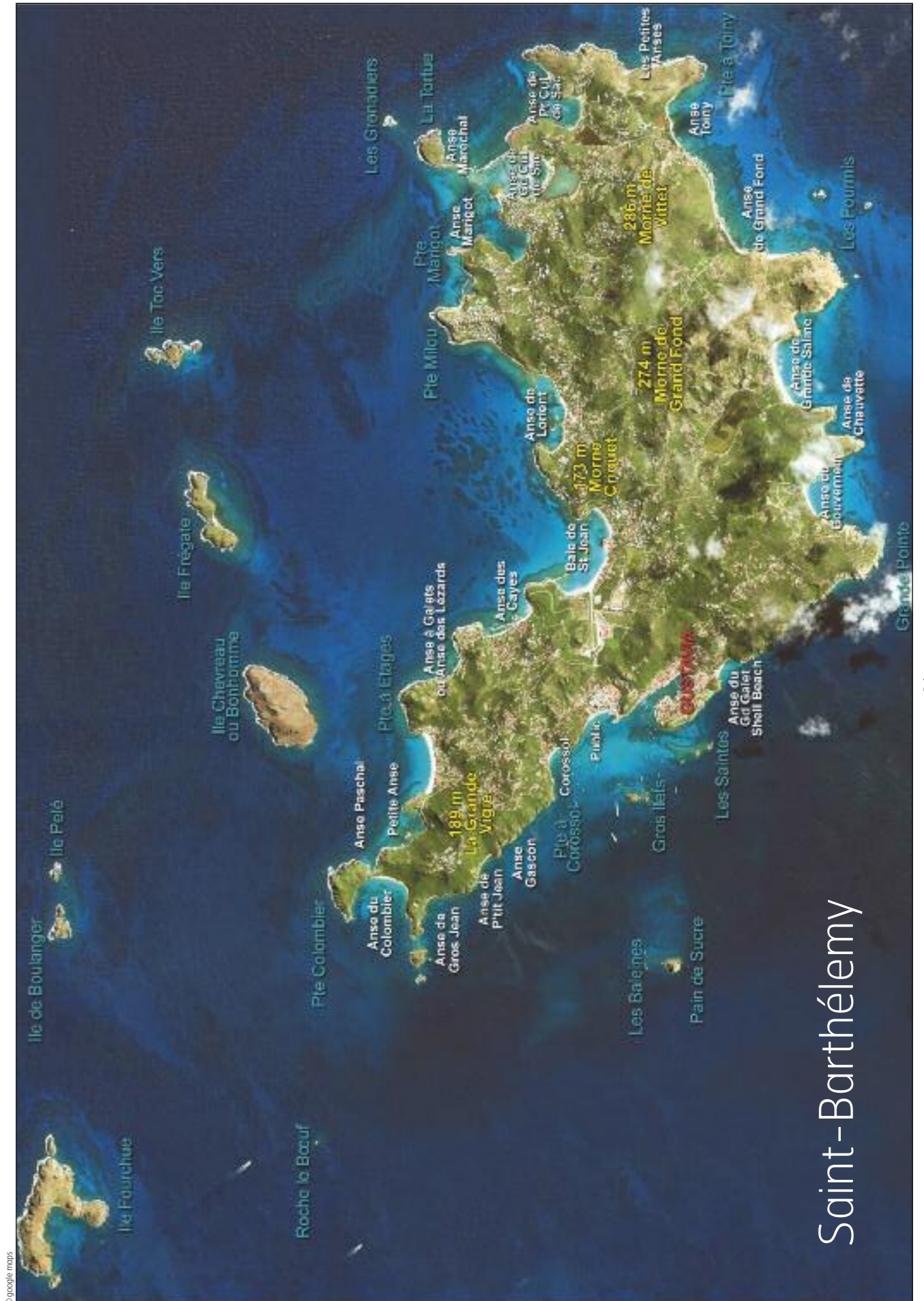
jours ne doivent pas oublier que c'est grâce aux peines et aux privations de tous ceux qui les ont précédés sur cette île qu'ils doivent le mode de vie dont ils jouissent aujourd'hui.

Certes, ce n'est pas le paradis ni l'île aux milliardaires comme nous le serinent à longueur de page les journaux people et même d'autres, plus sérieux. C'est un pays, un peuple, une force économique, qui a la volonté et le désir d'améliorer son bien-être, mais qui est confronté comme tous les autres, aux difficultés de la vie, aux aléas climatiques et à la concurrence économique tant interne entre agents qu'externe entre pays.

La prudence des prévisions et le réalisme des décisions prises par les élus tout au long des 15 dernières années se sont révélées être les qualités indispensables d'une bonne gestion et la preuve que le modèle de Saint-Barthélemy, sans vouloir être trop présomptueux, peut réussir et même constituer une source d'inspiration. Il est dommage toutefois que cette bonne gestion ait été sanctionnée plutôt que reconnue à travers le jeu de la compensation des transferts de compétences.

Construction Charpente Design

Lot 31, Pointe Milou 97133 St Barthélemy
 Tél : 05.90.29.24.27 Fax : 05.90.29.24.27 email : cc.design@wanadoo.fr



Saint-Barthélemy

Agence Gan Outre Mer de Saint-Barthélemy, expérience et proximité

Un entretien avec Gaétan Magras,

Directeur de l'agence GAN Outre-Mer à Saint-Barthélemy



Présente depuis le début des années 1970 à Saint-Barthélemy, GAN assurances Outre-Mer, filiale de GROUPAMA, se positionne comme un appui majeur au développement économique de l'île.

GAN assurances, une implantation forte sur l'île

Depuis 40 ans, la compagnie d'assurance GAN est présente à Saint-Barthélemy. Aujourd'hui sous sa nouvelle identité de GAN assurances Outre-Mer, filiale de GROUPAMA, elle reste un appui majeur au développement économique de l'île grâce à son offre complète de produits d'assurance et de placements financiers.

GAN Outre-Mer a su pérenniser sa présence sur Saint-Barthélemy par des relations de confiance avec notre agence, une entreprise familiale animée avec quatre collaboratrices. Notre travail en synergie autorise un accueil chaleureux de nos clients, une expertise des demandes formulées et la mise en place de solutions adaptées aux situations complexes rencontrées du fait de l'insularité et des particularités géo-climatiques et socio-économiques.

Actuellement, l'agence gère plus de 3 500 contrats et compte un millier de clients.

Une clientèle diversifiée

Leader sur le marché de l'assurance des collectivités locales, GROUPAMA-GAN, grâce au concours de notre agence, compte parmi ses clients la collectivité territoriale de Saint-Barthélemy qui nous accorde sa confiance pour la protection des services qui sont de sa compétence notamment les structures portuaires, aéroportuaires et scolaires. Des contrats sont développés pour les professionnels, commerçants, artisans, professions libérales, tous acteurs de la vie économique et dont le souci est de préserver la santé financière de leur activité. Enfin, notre gamme de contrats est très étoffée pour l'assurance de la famille et de son patrimoine.

Nos clients nous accordent leur confiance et apprécient notre rôle d'assureur conseil car ils nous identifient comme des partenaires efficaces, n'hésitant pas à nous déplacer sur le terrain pour une bonne évaluation des risques et une juste dimension du contrat.



De véritables "plus" en termes de services

Les services associés aux garanties d'assurance étant devenus pour le Groupe un axe essentiel de différenciation, notre challenge est à court terme d'offrir aux assurés de Saint-Barthélemy, les mêmes services que ceux offerts aux assurés du groupe sur le territoire national. Ainsi, depuis le mois de janvier de cette année, tous nos assurés bénéficient de la prestation nationale "Auto Presto" qui dans notre situation insulaire permet de raccourcir la procédure de déclaration d'un évènement (collision, bris de glace, etc ..) et accélère le processus de remboursement des dommages grâce à la plate-forme d'indemnisation. Elle offre par ailleurs de nouveaux services, de prise en charge, d'assistance et de prêt systématique d'un véhicule de remplacement le temps de la réparation.

Contacts

MAGRAS GAETAN ASSURANCES SARL

7 Rue Adrien Questel – Gustavia

97133 Saint-Barthélemy

N° Orias : 07 027 150

RCS Basse-Terre : 492 186 556

Tél. : 05.90.52.06.38 - Fax : 05.90.27.69.26

E-mail : gmagras@gan-antilles.com

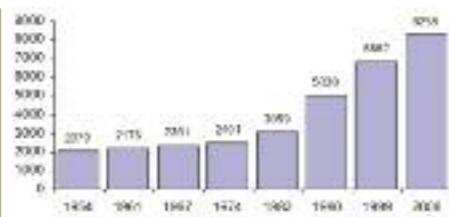


Un développement
économique
maîtrisé

Une intervention de Denis Gréaux

Panorama de l'économie de Saint-Barthélemy

Directeur Général des Services de la Collectivité



La population depuis 1954

conserve exactement la même proportion hommes/femmes qu'en 1999. La population s'est accrue de 20,50% par rapport au recensement précédent. En neuf ans, la collectivité a gagné 1 404 habitants. Avec 393 habitants au kilomètre carré, sa densité est supérieure à celle de la Guadeloupe (246 hab/km²) mais inférieure à celle de Saint-Martin (665 hab/km²).

La population de Saint-Barthélemy n'est pas très jeune. La moyenne d'âge est de 36,1 années en 2006, alors qu'elle était de 35,4 années en 1999. Plus jeunes qu'en France métropolitaine (39,6 années), les Saint-Barths sont néanmoins plus âgés que les guadeloupéens (35,8 années).

La population active

Ainsi, la fréquentation touristique permet le développement de la petite hôtellerie et la naissance d'un secteur du bâtiment qui ne cessera de prendre de l'ampleur. Lorsque la population active de l'île n'arrive plus à fournir assez de main d'œuvre,

celle-ci est recrutée à l'extérieur. Enfin, la croissance du tourisme agit comme une courroie d'entraînement sur le développement de tous les types de commerce, de la restauration et des services. Cette transformation des structures de la population active est bien illustrée par le tableau suivant.

Il aurait été intéressant d'avoir ces pourcentages lors du recensement de 1962 afin de démontrer la transformation profonde d'une société constituée en majeure partie d'agriculteurs et de pêcheurs, en ouvriers du bâtiment, taximen, commerçants, hôteliers...

Le secteur tertiaire, qui regroupe tous les services, est déjà important en 1974. Il prend une importance considérable dans l'économie en 1999 et paraît se stabiliser en 2006, alors que le secteur primaire ne regroupe plus que les pêcheurs et quelques éleveurs.

En 2006, à Saint-Barthélemy, la population active est de 5 000 personnes. Elle est majoritairement masculine (58 %). Comparativement à l'ensemble de la population, les actifs sont nombreux. Ils représentent 61 % des habitants (contre 45,3 % pour l'ensemble de la Guadeloupe). Dans ce contexte, le taux d'activité est élevé, il atteint 83 % en 2006. Le taux d'activité culmine à 88 % pour les hommes tandis que celui des femmes atteint 76 % et c'est dans la tranche d'âge des 25 - 39 ans qu'il est le plus élevé.

	1974	1999	2006
Secteur primaire	4,28 %	3,16 %	2,68 %
Secteur secondaire	51,08 %	25,49 %	26,94 %
Secteur tertiaire	44,64 %	71,35 %	70,37 %

Evolution de la composition de la population active entre 1974 et 2006

Les principaux indicateurs économiques

1 - Un tissu économique dominé par le secteur tertiaire

Compte tenu de sa configuration rocheuse, de l'absence de rivière et d'une faible pluviométrie, et comme cela a été démontré plus haut, la structure économique s'est orientée vers les activités satellites au secteur du tourisme, les services marchands non financiers, le commerce et le BTP. Les quelques jardins et élevages recensés (caprins et volailles) sont de type familial et destinés à satisfaire les besoins personnels, mais ont tendance à disparaître avec le manque d'espace. La pêche est restée côtière, c'est un métier rude mais qui nourrit bien son homme, en particulier pendant la saison touristique. Toutefois, les besoins de la clientèle s'orientent vers des produits très sophistiqués que les activités locales auront du mal à fournir.

En 2008, 2400 entreprises ont acquitté la contribution forfaitaire des entreprises. Cependant, selon les estimations de la Chambre Economique Multi-professionnelle (CEM), le nombre d'entreprises présentes sur l'île s'établit dans une fourchette comprise entre 3 400 et 3 500. Dans l'attente de la constitution du fichier de la CEM, la base SIRENE de l'INSEE donne des indications sur le tissu économique de l'île.

Selon l'INSEE, sur les 2 124 entreprises recensées à Saint-Barthélemy en 2006, 25,8 % exerçaient une activité de service aux entreprises, 25,5 % dans le BTP et 23,4 % dans le commerce. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ne représente que 7,6 % des entreprises. La location de villa constitue en outre une activité importante à Saint-Barthélemy.

Répartition des établissements implantés à Saint-Barthélemy par secteur et taille d'effectifs :

La majorité des entreprises (77 %) n'a pas de salarié. Dans le secteur du BTP, des services aux entreprises et de l'immobilier, cette part est supérieure à 85 %. Les entreprises de l'hôtellerie - restauration ainsi que celles du commerce font exception par rapport aux autres branches, la part des effectifs salariés s'établissant respectivement à 48,1 % et à 36,5 %.



Zone industrielle - Public

2 - La détermination du PIB

En l'absence de système d'informations statistiques, il n'est pas possible d'élaborer de comptes économiques pour les îles du Nord. En octobre 2005 une estimation du PIB des îles du nord a été réalisée par le CEROM dans le cadre d'un partenariat entre l'AFD, l'IEDOM et l'INSEE. Ces organismes ont utilisé les deux méthodes qui permettent d'estimer la valeur ajoutée à partir d'indicateurs représentatifs : l'approche par la productivité apparente du travail et l'approche par les importations.

Quoi que l'on puisse penser de la fiabilité de ces indicateurs, le PIB de Saint-Barthélemy

a été évalué à 179 M€ en 2005 soit près de 26 000 € par habitant. (Calculé sur la base du recensement de 1999 alors qu'en 2005 il y avait déjà 8000 habitants à Saint-Barthélemy). C'est un niveau de PIB qui est proche de celui des Yvelines et supérieur de 10 % à celui de la moyenne métropolitaine.

3 - Le tourisme

Les élus qui se sont succédé à la tête de la collectivité depuis la naissance de l'activité touristique ont toujours privilégié, en matière de structure d'accueil, les petites et moyennes unités d'hébergement. C'est pourquoi, on ne rencontre jamais de

Taille d'effectifs salariés	0		1 à 5		6 et plus		Total	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Industrie	106	6,5 %	23	6,7 %	8	5,6 %	137	6,5 %
Construction	471	28,8 %	49	14,2 %	22	15,4 %	542	25,5 %
Commerce dont :	316	19,3 %	145	42,0 %	37	25,9 %	498	23,4 %
- Commerce de gros	123	7,5 %	31	9,0 %	10	7,0 %	164	7,7 %
- Commerce de détail	164	10,0 %	102	29,6 %	24	16,8 %	290	13,7 %
Hôtellerie et restauration	84	5,1 %	33	9,6 %	45	31,5 %	162	7,6 %
Services aux entreprises	470	28,7 %	57	16,5 %	22	15,4 %	549	25,8 %
Activités immobilières	74	4,5 %	9	2,6 %	4	2,8 %	87	4,1 %
Autres	115	7,0 %	29	8,4 %	5	3,5 %	149	7,0 %
Total	1 636	100 %	345	100 %	143	100 %	2 124	100 %
Part		77 %		16,2 %		6,7 %		

Source des données : INSEE - Fichier SIRENE à Avril 2006.

L'économie de l'île de Saint-Barthélemy est fondée sur la mono-industrie du tourisme. Cette activité s'est développée d'une façon assez inhabituelle. En effet, vers la fin des années 50, le milliardaire américain du pétrole David Rockefeller est tombé amoureux de l'île ; il y acquiert une grande propriété située à la pointe nord-ouest et fait édifier une luxueuse villa et des dépendances à proximité de la plage de Colombier qui n'est accessible que par la mer. Il venait souvent passer des vacances et invitait ses nombreux amis. Très vite la notoriété de Saint-Barthélemy se construit sur le marché nord-américain, de nombreux citoyens des Etats-Unis fréquentent l'île et beaucoup de retraités y acquièrent des terrains pour y construire des villas cosues. De nos jours la clientèle s'est diversifiée de même que la population résidente.

Evolution de la population totale

Au 1^{er} janvier 2006, Saint-Barthélemy abrite 8 255 habitants - 4 390 hommes (53,2%) et 3 865 femmes (46,8%). Elle

grands immeubles hôteliers qui auraient défigurés les paysages. Parallèlement aux hôtels il s'est développé un mode d'accueil dans les villas de luxe. Ce mouvement est né du fait des retraités américains qui, ne résidant pas en permanence dans leurs villas, ont confié à leur agent immobilier le soin de la louer pendant leur absence. Il s'est fortement développé pendant les décennies 1980 et 1990 avec la location individuelle. Le propriétaire construit la villa et la met en location soit par ses propres moyens soit en utilisant les services des agences immobilières. L'avantage incomparable dans ce mode d'accueil est qu'il reste propriétaire de son bien, qu'il a reçu bien souvent par héritage.

On estime que l'offre globale d'hébergement est constituée à 70 % par les villas et à 30 % par l'hostellerie traditionnelle.

On dénombre 635 villas proposées à la location saisonnière sur l'île, ce qui représente une capacité totale de 1700 chambres. Ce mode d'hébergement est très prisé par la clientèle américaine pour laquelle on a constaté un rajeunissement de la moyenne d'âge, qui était de 55 ans en 2007. En effet, il y a souvent plusieurs couples ensemble ou bien des familles. En 2008, la crise économique a provoqué une modification de comportement mais le marché n'a pas été affecté du fait que la location est réalisée en dollars. Il y a eu malgré tout un léger ralentissement de l'activité.

Fin 2008, on dénombrait 30 établissements hôteliers ou assimilés totalisant 520 chambres. Cette offre était en recul de 7,5 % pour fait de la fermeture de trois établissements (le Saint-Barth Beach Hôtel en 2007, le Christopher Hôtel et le François Plantation). A l'ouverture de la saison 2009 – 2010, le Christopher Hôtel a réouvert, offrant 42 chambres supplémentaires. Cet hôtel a entrepris un programme de rénovation qui devrait déboucher sur un hôtel de haut standing lors de la saison 2011 – 2012.

La capacité d'accueil globale de l'île est donc de 2 220 chambres.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Var.09/08
Paquebots	56 300	54 593	45 636	45 039	42 477	47 732	+ 12,4 %
Yachts	33 072	32 631	35 966	39 364	34 564	31 834	- 7,9 %
Ferries	60 036	67 821	64 967	61 817	59 100	60 264	+ 2,0 %
Total	149 408	155 045	146 569	146 220	136 141	139 830	+ 2,7 %

Evolution du nombre de passagers arrivés au port
Source : Port de Gustavia

	2004	2006	2008	2007	2008	2009
Cargos (nombre)	758	702	648	688	622	596
Conteneurs (nombre)	3 137	3 294	3 478	3 626	3 601	3 540
Sable (en tonnes)	37 920	46 634	43 175	53 420	56 100	52 350
Gravier (en tonnes)	38 957	23 654	28 410	39 642	40 200	41 850
Parpains (unités)	174 735	156 160	132 735	132 925	117 930	146 210
Ciment (tonnes)	10 954	12 463	13 144	15 927	14 587	16 303
Véhicules légers (unités)	626	727	779	770	584	523
Motocycles (unités)	12	69	147	139	29	41
Poids lourds (unités)	23	7	21	20	17	15
Essence (litres)	4 785 345	7 191 334	5 127 687	4 826 040	4 357 477	6 196 639
Gasoil (litres)	19 744 839	23 309 693	25 238 980	22 861 626	17 057 288	27 749 441
Gas (kilogramme)		300 000	310 128	311 193	302 235	316 554

Evolution du trafic de marchandises



Port de Commerce - Public

4 - Les activités du port de Gustavia

Le Port de Gustavia a été transféré à la Collectivité d'Outre-Mer par la Loi organique du 21 février 2007. Depuis la loi de décentralisation, c'était un port départemental dont la gestion était confiée à la commune. Les installations du port ont été endommagées à plusieurs reprises par des ouragans dont le dernier en date est Omar en octobre 2008. La reconstruction des ouvrages a bénéficié de subventions,

mais hormis ce financement externe, la gestion du port autofinance ses travaux d'extension et de modernisation. Les dernières réalisations sont la gare maritime, la réfection du quai du bord de mer (endommagé par Omar), la station de carburant. Les travaux qui seront entrepris à court terme sont la poursuite du quai face à l'hôtel de la collectivité, la réfection du quai de commerce et l'agrandissement de l'aire de stockage avec l'aménagement d'une tête de déchargement pour les pétroliers.

La particularité principale du port réside dans le fait qu'il cumule trois activités : la plaisance, le commerce et la pêche, qui se déploient dans le même espace géographique sans frontière précise. Cette situation découle directement de l'évolution historique des activités liées à la mer qui se sont tenues dans ce havre et dont le nom précédent était : "Carénage".

La plaisance infléchit la courbe de son évolution, qui était en baisse constante depuis 2004, en réalisant une hausse de 12,4 % en 2009. L'aménagement du port et sa configuration ne permettent pas aux bateaux de croisière d'accoster. Les passagers doivent être transbordés par navette, mais cette contrainte ne diminue pas l'intérêt de ce type de tourisme à Saint-Barthélemy.

Le commerce : l'évolution du trafic fret ces dernières années fait apparaître une baisse régulière du nombre de cargos ayant transporté des marchandises à destination de Saint-Barthélemy depuis 1998. Ce constat est lié directement à l'évolution de la conteneurisation. En effet, le nombre de conteneurs augmente régulièrement sur la même période. D'une façon générale, les importations de produits en 2009 sont en hausse, contredisant ainsi l'état de la conjoncture économique, plutôt morose en raison de la crise financière globale.

La pêche : En 2010, il y a 62 pêcheurs enrôlés sur le territoire de la collectivité ; les bateaux de pêche sont au nombre de 28. Quelques uns ont leur bateau ancré à Gustavia, les autres mouillent leur bateau dans l'anse qui se trouve la plus rapprochée de leur lieu de résidence. En 2003, un bâtiment à usage de halle aux poissons qui a été mis à leur disposition. En plus des étals

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Var.09/08
Nombre de passagers	161 329	159 094	174 620	180 413	164 262	145 289	- 11,6 %
Nombre de mouvements	31 223	34 799	36 427	41 837	39 313	35 696	- 9,2 %

Evolution du trafic aérien depuis 2004

de vente, le local est équipé d'un aquarium à langoustes, de 2 zones de découpe et d'une machine à glace en paillette. C'est une profession éclatée par l'individualisme, elle se structure lentement car, il est vrai que la rudesse de l'activité et la concurrence ne favorisent pas la mutualisation.

5 - Les activités de l'aéroport de Saint-Jean.

L'aéroport de Saint-Jean – Gustav III, a pratiquement le même passé administratif que le port. Propriété du conseil général de la Guadeloupe, il était géré par la commune grâce à un contrat de gestion signé en 1982 avec l'Etat, puis avec le département après la loi de décentralisation. Il est devenu la propriété de la Collectivité en 2007.

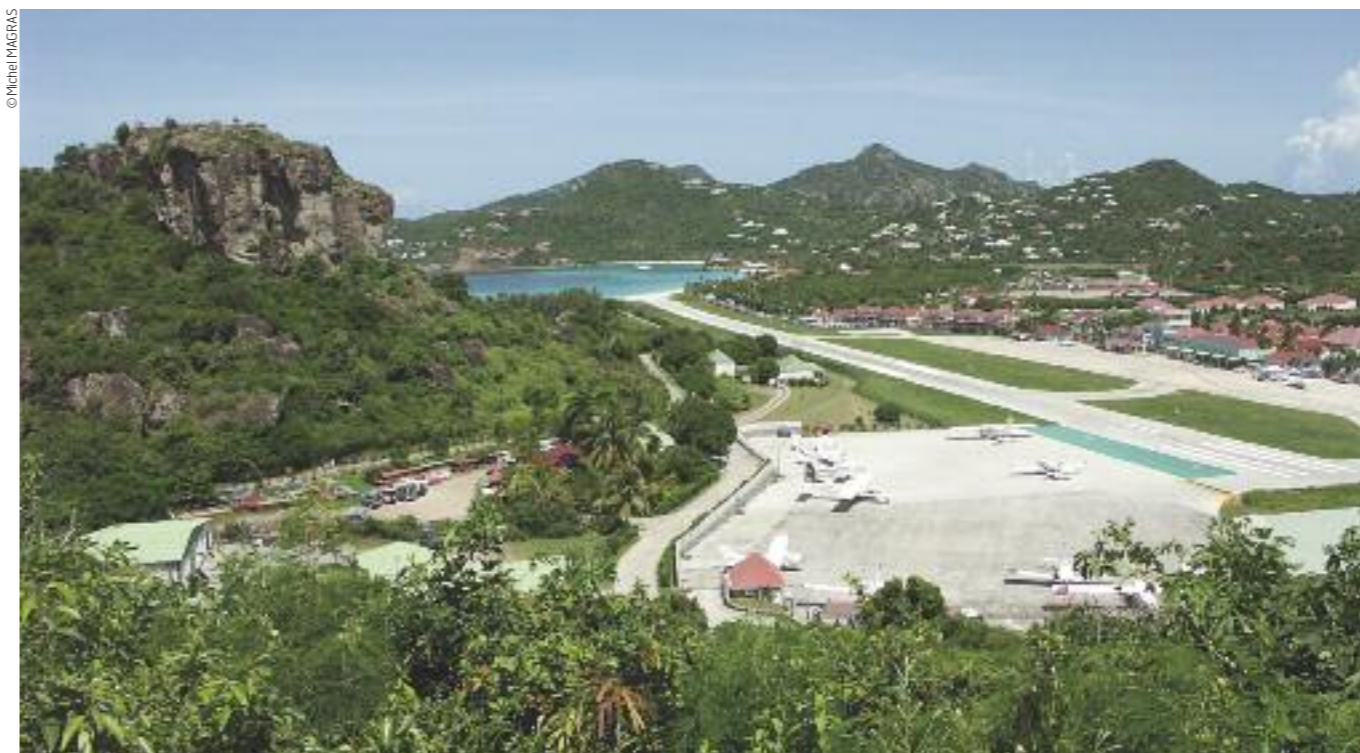
Petit par la faible dimension de sa piste d'atterrissage, il est toutefois l'un des plus actifs sur le plan du trafic (35 686 mouvements d'avions en 2009).

L'aéroport de Saint-Jean ressent durement la concurrence du transport par voie

maritime. Après avoir chuté de 9 % en 2008, la baisse s'amplifie en 2009 pour atteindre 11,6 %. D'une façon générale les contrôles aux aéroports sont beaucoup plus sévères que dans les ports. D'ailleurs, un poste d'inspection filtrage des passagers et des bagages de cabine a été mis en place à l'aéroport en novembre 2008. Moins onéreux que le transport aérien, la connexion par bateau vers Saint-Barthélemy est plus souple en cas d'arrivée des vols à Saint-Martin après le coucher du soleil.

6 - Le bâtiment et les travaux publics.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics constitue, avec le tourisme, une activité clef de l'économie. Il concentre 20,4 % de la population active. Depuis le début des années 2000, la demande est soutenue et forte en matière de nouvelles constructions. Les transactions immobilières qui se déroulent sur le territoire de Saint-Barthélemy alimentent une véritable bulle spéculative qui tire le prix des terrains vers



Les Galeries du Commerce - Saint Jean

	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Logements occasionnels	Total Logements
Recensement 1990	1 873	440	188	38	2 537
Recensement 1999	2 769	377	289	30	3 465
Recensement 2006	3 350	561	207	78	4 196
Variation 2006/1999	+ 21 %	+ 49 %	- 28 %	+ 160 %	+ 21 %

L'habitat à Saint-Barthélemy

le haut. Il est résulte une surchauffe du marché immobilier et une augmentation des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme on peut le constater dans les tableaux.

La commande publique est demeurée soutenue. La collectivité a engagé un vaste de programme de rénovation du réseau routier avec enfouissement des réseaux de téléphone, d'électricité et pose de fourreaux pour la fibre optique. Ainsi, elle a injecté dans l'économie (hors acquisition de terrains) : + 5 M€ en 2007, + 8 M€ en 2008 et + 15 M€ en 2009.

Les perspectives ne laissent pas entrevoir de baisse au niveau de la demande privée. Cette opinion est renforcée par le fait que de nombreux

pétitionnaires attendent la publication de la carte d'urbanisme afin de formuler leur demande d'autorisation. En ce qui concerne la demande publique, la collectivité continue la réalisation de son programme suivant un rythme soutenu. Elle envisage la poursuite des équipements sportifs dans la plaine des jeux à Saint-Jean, les infrastructures portuaires avec le

quai de l'hôtel de la collectivité, la construction de l'EHPAD, la réalisation de la station d'épuration avec digue de protection, la reconstruction du bâtiment de l'ancienne mairie, les travaux routiers, les acquisitions foncières, les aménagements de l'aéroport, etc ...

Nous devons être conscients qu'une économie fondée sur une seule industrie est fragile. Le tourisme est une activité fragile et changeante car elle concerne la nature humaine. L'homme n'est pas une marchandise. C'est à partir de ce constat qu'il faut agir en conséquence afin de rendre durable cette ressource pour Saint-Barthélemy.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Var.09/08
Demandes enregistrées	213	227	277	298	330	252	- 23,6 %
Logements autorisés	66	81	122	127	129	87	- 32,6 %
Commerces autorisés	0	10	4	6	7	4	- 42,9 %
Extensions autorisées	32	40	44	38	49	54	+ 10,2 %
Autres autorisations	25	16	20	16	51	54	+ 5,9 %
Total autorisations	123	147	190	187	236	199	- 15,7 %

Les demandes d'utilisation du sol

YANN DAVIAU Peinture

L'entreprise de peinture en bâtiment a été créée en 1995. Tout d'abord je travaillais seul, uniquement pour des particuliers.

- **Ma principale activité : la rénovation et neuf.**
- **Mon objectif : un travail sérieux et soigné.**
- **La clé de la rigueur : le choix des bons matériaux et une finition appliquée.**
- **Un fournisseur de peinture d'une marque de qualité : Zolpan.**



La réputation profita à l'image de marque de l'entreprise.

Dés lors, la collectivité de Saint-Barthélemy m'a contacté pour les travaux de peinture :

- Du Presbytère : 4 mois de chantier en 2008.
- du Club House de tennis : 3 mois de chantier en 2009

Aujourd'hui, les cabinets d'architectes, maîtres d'œuvre, particuliers... font confiance à l'entreprise **Yann Daviau Peintures** pour le meilleur des résultats.



Contacts

Marigot
La Casa Blanca - 97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 0590 27 90 73 - Fax : 0590 27 90 73
E-mail : yann629@orange.fr



TOP LOC RENTALS

Location de Voitures et de Bateaux



La société Top Locations a vu le jour à l'été 2000, de l'idée de deux amis de longue date, avec pour objet social "Location de voitures sans chauffeur et de bateaux". Si la location de voitures a constitué l'activité principale au départ, très rapidement l'idée de proposer des sorties en mer à la journée s'est faite jour petit à petit.

L'activité location de voitures s'est développée rapidement pour atteindre aujourd'hui un parc de plus de 65 véhicules et se situe juste au niveau des Franchises Internationales en terme de part de marché sur Saint-Barthélemy.

Parallèlement, le nom "TOP LOC" s'est imposé. L'activité bateau s'est développée progressivement pour véritablement prendre son essor à partir de 2004 avec l'arrivée d'un catamaran Privilège de 14 mètres.

En 2008, la société s'est associée à la collectivité de Saint-Barthélemy pour la sponsoriser un bateau dans la Transat Ag2r aux côtés de la ville de Concarneau, lequel s'est illustré en finissant sur la 3^{ème} marche du podium.

Top Loc Rentals va fêter cette année ses 10 ans d'existence et entend occuper une place de choix dans le développement de la Collectivité de Saint-Barthélemy.

Contact

TOP LOC RENTALS

Anse des Cayes - 97133 Saint-Barthélemy
Guichet à l'aéroport Gustave III de Saint-Barthélemy, bâtiment des loueurs de voiture
Tél : 05 90 29 02 02 - Fax : 05 90 29 03 03
E-mail : toploc@wanadoo.fr - www.top-loc.com
Gérants: Arnaud Grandclerc - Didier Greaux



Un entretien avec Régis Pain

La C.E.M. : Une Chambre unique pour répondre à l'ensemble des socioprofessionnels de Saint-Barthélemy...

Président de la CEM



Régis Pain, Président de la CEM

Pourriez-vous nous présenter la Chambre Economique Multiprofessionnelle (C.E.M.) de Saint-Barthélemy ?

La "C.E.M." est un établissement public territorial de la Collectivité de Saint-Barthélemy, placé sous tutelle du conseil territorial. Elle constitue l'organe représentatif des intérêts du commerce, de l'industrie, des services, des métiers et des professions libérales.

Créée sur le même modèle juridique que les Chambres Consulaires françaises du "Commerce et de l'Industrie", mais également des "Métiers et de l'Artisanat", la Collectivité a souhaité étendre les compétences de la C.E.M. à l'ensemble des socioprofessionnels et notamment des professions libérales, en raison de l'absence sur l'île d'organismes publics tels que la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers ou de l'Agriculture, du Registre du Commerce et des Sociétés, ou encore d'organismes sociaux comme le R.S.I., l'U.R.S.S.A.F. ainsi que l'I.N.S.E.E..

En effet, l'idée d'une Chambre unique - une première en France ! - représentant tous les corps de métiers et assurant les services d'un Centre de Formalités des Entreprises (tous C.F.E. confondus) est apparue comme la plus à même de répondre aux attentes des socioprofessionnels et de la Collectivité Territoriale.

Quel est l'intérêt d'une Chambre unique ?

Jusqu'à la Loi organique modifiant le statut de la "Commune" de Saint-Barthélemy

en Collectivité Territoriale d'Outre-Mer, cette dernière était rattachée administrativement à la Guadeloupe, située à 230 km, soit à une heure de vol.

Cet éloignement de la Guadeloupe, l'absence desdits services publics, l'étroitesse de l'île, la nécessité d'apporter à l'ensemble des professionnels une assistance technique pour leurs formalités, mais également organiser l'apprentissage et la formation professionnelle au sein de la Collectivité, sont autant de raisons qui ont motivé la constitution de cette Chambre Multiprofessionnelle.

Quels sont ses missions et domaines d'intervention ?

Les missions de la C.E.M. sont quasiment les mêmes que celles des Chambres Consulaires françaises, à savoir :

- Apporter une assistance technique et procéder à toutes études utiles à ses ressortissants ;
- Et à la collectivité territoriale.
- Participer à la promotion de Saint-Barthélemy ainsi qu'à des salons professionnels, et contribuer à l'expansion internationale de l'île et au développement des exportations.
- Favoriser la formation professionnelle des chefs d'entreprise et des salariés de chaque secteur professionnel.
- Apporter à la Collectivité de Saint-Barthélemy son concours à l'apprentissage dans les différents secteurs professionnels.
- Tenir un Centre de Formalités des Entreprises unique pour l'ensemble de

ses ressortissants, le répertoire des métiers et le fichier consulaire.

- Délivrer des diplômes d'artisans et de maîtres artisans le cas échéant.
- Donner à la collectivité territoriale les avis et renseignements qui lui sont demandés sur toutes les questions relatives au commerce, à l'industrie, aux services, à l'artisanat et aux professions libérales ;
- Présenter ses vues aux pouvoirs publics sur tous les moyens d'accroître la prospérité et le développement économique de Saint-Barthélemy ;
- Assurer, sous la réserve des autorisations requises, l'exécution des travaux et l'administration des services nécessaires aux intérêts dont elle a la garde.
- Apporter son avis sur les règlements relatifs aux usages commerciaux, sur tout projet majeur d'aménagement, d'équipement ou d'installation portuaire et aéroportuaire, et enfin, sur toutes matières déterminées par les lois, décrets, délibérations, arrêtés ou règlements spéciaux ayant trait à ses attributions.



Bâtiment CEM

Comment se compose t'elle ?

Notre Chambre est active depuis le 12 novembre 2008, date de l'élection de ses membres, et est composée de 12 membres élus et 4 membres associés - répartis en 5 collèges :

- **commerce,**
- **industrie,**
- **services,**
- **métiers,**
- **professions libérales.**

Son Bureau est composé de cinq membres, chacun issu de l'un des collèges :

- **Mr Régis PAIN,** Président (Collège l'Industrie),
- **Mr Pierre KIRSCHER,** Premier Vice Président (Collège Professions Libérales),
- **Mr Bernard BLANCANEUX,** Second Vice Président (Collège Commerce),
- **Mr Jérôme GUINET,** Trésorier (Collège Métiers),
- **Mr Fabrice GALLIZZI,** Secrétaire (Collège Services).

Son équipe :

- **Mme Séverine BOURLIER,** Directrice,
- **Melle Sophie MELLOUL,** Agent C.F.E.,
- **Mr Rony BEAL,** Agent administratif - Comptabilité,
- **Mme Françoise VALENTINI,** Agent administratif - Fichier consulaire,
- **Mme Shirley GAILLETON,** Accueil - standard.



Equipe opérationnelle de la CEM (de gauche à droite, Mr Rony BEAL, Sophie MELLOUL, Séverine BOURLIER, Shirley GAILLETON, Françoise VALENTINI)

Quel est le bilan de cette première année d'exercice ?

Un bilan globalement positif pour cette première année d'activité, avec notamment :

- La mise en place d'un Centre de Formalités unique qui a pu fonctionner depuis le mois de Mars 2009 grâce à une convention passée avec la C.C.I de Basse-Terre et ce, dans l'attente d'un décret validant nos compétences en la matière ;
- l'organisation par la Commission "Formation & Apprentissage" de réunions et forums sur l'hygiène alimentaire, les pratiques commerciales, les soldes, l'apprentissage, etc..., afin de sensibiliser la population sur les possibilités liées à l'apprentissage, mais également sur les formations professionnelles - deux formations ont été organisées fin 2009 et de nombreux projets sont en préparation ;
- le recensement des attentes et problématiques de l'ensemble des commerçants de l'île par le biais d'une enquête menée par la C.E.M.

Et pour 2010 ?

Le premier trimestre a commencé sur les chapeaux de roue, mais aussi par un grand élan de solidarité et de générosité :

- Deux ventes de charités ont été organisées par la C.E.M., en collaboration avec le Rotary, le Lion's Club et la Croix Rouge suite au séisme survenu en Haïti le 12 janvier, en vue de collecter des fonds en faveur des sinistrés.
- La C.E.M. sur internet : mise en ligne de notre site - www.cem-stbarth.com - dédié à la vie économique de l'île et destiné à faciliter la vie des ressortissants, en délivrant un maximum d'informations utiles et pratiques.
- un Forum des Métiers pour "rapprocher l'école et l'entreprise" a été organisé en partenariat avec le collège Mireille Choisy et le Rotary, auquel ont participé une trentaine de corps de métiers.

En cours et en projet :

- La 10^{ème} édition de la Transat AG2R - La Mondiale : grande tombola interentreprises organisée par la commission "Festivités & Animations" de la C.E.M., permettant le financement de la moitié des frais de partici-

pation du bateau "Concarneau - Saint-Barth" ainsi que le coût des festivités d'arrivée.

- Le prolongement du Forum des Métiers par une interaction avec le Collège Mireille Choisy et la Collectivité Territoriale, concernant les métiers porteurs et promoteurs de l'île.
- Des formations professionnelles et apprentissage.
- Divers projets à l'étude.

Quelle conclusion pouvez-vous d'ores et déjà en tirer ?

Les demandes de plus en plus nombreuses de la part des socioprofessionnels (mais également des non professionnels) démontrent le bien fondé de la création d'une Chambre Multiprofessionnelle et surtout son rôle essentiel : participer activement au développement économique de Saint-Barthélemy et accompagner les jeunes dans leur devenir professionnel.

C'est grâce à une équipe dynamique et motivée que ces premières actions ont été mises en œuvre et menées à bien ; de nombreux projets sont à l'étude et évolueront en fonction des besoins et de la demande des socioprofessionnels.



Chambre Economique Multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy

Etablissement public Territorial
10, rue du Roi Oscar II - Gustavia
97133 SAINT-BARTHELEMY
Tél. 0590 27 12 55
Fax. 0590 51 91 18
cem@comstbarth.fr
<http://www.cem-stbarth.com>

Propos recueillis par Julien Dreyfuss

“Évolution et perspectives du marché immobilier de Saint-Barthélemy”.

Un entretien avec Christian Wattiau, Propriétaire de Sibarth Real Estate



De quelle façon Sibarth est-elle liée au succès de l'économie de Saint-Barthélemy?

Le secteur de l'immobilier joue un rôle considérable dans l'activité économique de l'île, en amont d'autres filières. Il y a bien entendu l'investissement de fonds importants dans le circuit économique lors de l'acquisition

de biens immobiliers. Une activité de rénovation ou de construction résulte souvent de ces transactions, au profit des entreprises locales et des artisans du bâtiment. Mais l'impact économique à long terme est en réalité beaucoup plus étendu, par la mise en route d'un véritable cycle économique de gestion locative et d'entretien des propriétés, ainsi que de prestations de services à leurs occupants. Une portion majeure du revenu global généré par cette activité est ainsi redistribuée sur l'île. Depuis 35 ans, Sibarth est la 1ère société de l'île à mettre en place les rouages de ce cycle, et à y investir au fil de son développement les ressources humaines et financières appropriées.

Comment expliquez-vous la position dominante de Sibarth sur le marché de la location saisonnière?

En entreprise pionnière, Sibarth a répondu dès 1975 à la demande des premiers visiteurs de l'île à la recherche d'un terrain à construire ou d'une villa de vacances à louer. Depuis cette date, les choix stratégiques de notre expansion ont été largement guidés par notre volonté de rester à l'écoute de nos clients et de satisfaire leurs attentes de service, dans quel que domaine que ce soit. Un budget de marketing à échelle internationale, inégalé sur l'île à l'époque, nous a aussi permis de développer et de fidéliser une clientèle américaine, au point d'ouvrir une antenne aux Etats-Unis dès 1985. A ce jour, plus de 15 000 personnes séjournent chaque année dans les villas de location que Sibarth Villa Rentals représente.

Quelles sont les caractéristiques du marché immobilier de Saint-Barthélemy, avant et après la crise financière ?

Le marché immobilier s'est graduellement développé grâce à l'intérêt porté par une clientèle internationale émotionnellement liée à l'île. La pression de la demande s'est faite plus forte au fil du temps, poussant les prix vers le haut, jusqu'à attirer des investisseurs aux visions plus spéculatives, comme dans bien d'autres lieux. La crise financière a imposé une pause assez saine au marché, ramenant certains excès à la raison. La clientèle nous arrive aujourd'hui des quatre coins du monde et il est éloquent de

constater qu'en 2009, malgré ce contexte plus difficile, Sibarth Real Estate a réalisé à Saint-Barthélemy la vente résidentielle la plus élevée à l'échelle mondiale.

Quelle est la volonté de la Collectivité en matière d'urbanisme ? Vos propres perspectives à ce sujet ?

Préserver le patrimoine de l'île en protégeant ses sites et en maintenant le cadre de vie auquel tant la population locale que les visiteurs sont attachés. La carte d'urbanisme en cours d'élaboration va dans ce sens, et il s'agit là d'un effort que nous soutenons entièrement, sans conflit avec la vocation commerciale de notre profession. Il est souhaitable, après tant de développement, de préserver les espaces verts. En effet, le respect de l'environnement, la préservation de la tranquillité et l'attachement indéfectible à la tradition de l'hospitalité restent les fleurons des valeurs de Sibarth.



Contacts

Sibarth Real Estate

Contact transactions:
Christian Wattiau
La Maison Suédoise,
Rue Samuel Fahlberg
97133 Saint-Barthélemy, F.W.I.
Tél. : 0590 29 88 91
Fax : 0590 27 85 22
estates@sibarthrealestate.com
www.sibarthrealestate.com

Sibarth Villa Rentals

Contact locations:
Anne Dentel
La Maison Suédoise,
Rue Samuel Fahlberg
97133 Saint-Barthélemy, F.W.I.
Tél. : 0590 29 88 90
Fax : 0590 27 60 52
villas@sibarth.com
www.sibarth.com



Le Conseil Economique, Social et Culturel de Saint-Barthélemy



Le mot du Président, Jean-Marc Gréaux

Depuis l'évolution statutaire de SAINT-BARTHELEMY en Collectivité d'Outre-Mer, il y a maintenant un peu plus de deux ans, le Conseil Economique, Social et Culturel s'est mis en place et a été saisi par le Conseil Territorial sur un certain nombre de sujets relatifs à l'orientation de la vie économique, sociale ou culturelle de l'île.

Fort de cette expérience, et pour les années à venir de son mandat, le CESC émet le souhait d'être mis à contribution plus souvent et consulté plus en amont par le conseil territorial, particulièrement lors de l'élaboration des plans à court, moyen et long terme, déterminants pour l'avenir économique, social et culturel de l'île, fondé sur un seul et unique revenu, le tourisme, ne l'oublions pas.

En effet, le rôle du CESC est d'être comme une vigie dans le paysage politico-économique de l'île, un contrepoids de la réalité économique face au pouvoir politique et l'assurance que la majorité des enjeux économiques, sociaux et culturels soit pris en compte pour assurer la marche en avant de l'ensemble de la Collectivité vers un avenir maîtrisé, prospère et serein.

Le Conseil Economique, Social et Culturel

La Loi organique du 21 mars 2007 érigeant Saint-Barthélemy en Collectivité d'Outre-Mer dispose, au titre II du livre II, que : "Le conseil territorial est assisté à titre consultatif d'un conseil économique, social et culturel". A ce titre, il fait partie des Institutions de la Collectivité de Saint-Barthélemy.

Missions et attributions

Le conseil économique, social et culturel est consulté par le conseil territorial :

- Sur la préparation et l'exécution du plan de la Nation dans la Collectivité.
- Sur la répartition et l'utilisation des crédits de l'Etat destinés à des investissements intéressant la Collectivité.

- Sur la préparation du plan d'aménagement et de développement durable de Saint-Barthélemy, ainsi que sur les orientations générales du projet de budget de la collectivité.

- Sur les projets et propositions d'actes du conseil territorial à caractère économique, social et culturel.

- Sur les projets et propositions de délibérations fixant les principales orientations du développement économique, social et culturel de l'île, y compris en matière de développement durable.

Il peut également, à son initiative, donner son avis sur toute proposition de délibération.

Il peut également être saisi, pour avis, par le représentant de l'Etat en matière économique, sociale et culturelle.

Les rapports et avis du conseil économique, social et culturel sont rendus publics.

Impact des avis rendus

Le conseil économique, social et culturel doit être considéré comme un panel de personnalités représentatives de tous les aspects de la société locale. Que ce soit en commission générale ou en commission particulière restreinte selon le sujet traité, ses membres sont donc qualifiés pour porter un regard critique - au sens premier du terme - sur les projets de décision du conseil territorial dans les domaines de compétences qui lui sont dévolus.

Ces critiques ont essentiellement pour but d'attirer l'attention des élus sur tels ou tels points qui ne leur paraissent pas aller dans "le bon sens" du développement de l'île. Et comme ces avis sont rendus publics, les habitants peuvent tout à loisir se faire leur propre opinion sur les points abordés et, éventuellement, intervenir lors des réunions du conseil territorial.

En quelque sorte, le but du législateur,



en adjoignant un "conseil" au conseil territorial, est d'amener les décideurs à revoir, si cela s'avère nécessaire, leur "copie" ou à apporter des précisions quant à leur démarche.

Nul doute qu'il s'agit là d'un processus parfaitement démocratique, donc souhaitable, même si le processus de consultation peut paraître quelquefois un peu lourd.

Composition du Conseil

Le conseil est composé de représentants des groupements professionnels, des syndicats, des organismes et des associations qui concourent à la vie économique, sociale ou culturelle de Saint-Barthélemy.

Le choix des organismes représentés au conseil, ainsi qu'un certain nombre de

personnes "qualifiées", est proposé par le Préfet délégué aux Iles du Nord et décidé par arrêté ministériel.

Les Commissions

Les membres du conseil se répartissent en quatre commissions, chacune ayant pour tâche, à la demande du Bureau ou par décision collégiale, de réfléchir sur un sujet déterminé et de préparer un rapport qui sera ensuite débattu en commission générale ou en assemblée plénière si un vote est requis.

Les quatre commissions sont les suivantes:

- Commission "développement durable"
- Commission "culture et éducation"
- Commission "développement économique"
- Commission "épanouissement humain"

Julien Dreyfuss

Saint-Barthélemy Budget

Reservation Aéroport tel 0590 27 88 30 St Jean Office tel 0590 29 62 40 Fax 0590 28 12 29
Garage tel 0590 27 70 98 e.mail budgetsaintbarth@wanadoo.fr www.st-barths.com/budget

Logos: DAIHATSU, HYUNDAI, KIA

Une intervention de Christian Lédée

La représentation de la COM au Conseil Economique, Social et Environnemental

Membre du CESE et Principal du Collège Mireille Choisy de Gustavia



La Loi organique du 21 février 2007 portant création de la nouvelle Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy a prévu que cette dernière ait un représentant au Conseil Economique et Social devenu depuis Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).

C'est ainsi qu'au mois de juin 2008, après les consultations règlementaires, le représentant de Saint-Barthélemy a été nommé par décret du Premier Ministre, et depuis, il siège au CESE, au palais d'Iéna à Paris. Désigné au titre des activités de l'Outre-Mer, il est membre du Groupe de l'Outre-Mer, présidé par Monsieur Michel Paoletti, représentant de la Polynésie Française. Ce groupe est constitué des représentants des onze départements et Collectivités d'Outre-Mer.

Par ailleurs, jusqu'à la fin de cette mandature, le Conseiller représentant Saint-Barthélemy est membre de la section des relations extérieures présidée par Monsieur Jean-Claude Pasty.

Le Conseil économique, social et environnemental est investi d'une triple mission :

- **Conseiller le Gouvernement et participer à l'élaboration de la politique économique et sociale.**

- **Favoriser à travers sa composition (233 membres désignés par les organisations économiques et sociales ou nommés par le Gouvernement) le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles**

dont les positions, différentes à l'origine, se rapprochent dans l'élaboration de propositions d'intérêt général.

- **Contribuer à l'information des assemblées politiques.**

Cependant, suite à la récente réforme constitutionnelle, une loi organique est actuellement en discussion devant le parlement. Elle modifiera sensiblement le statut du CESE, notamment sa composition. Mais il convient d'attendre l'adoption définitive de cette loi pour en mesurer réellement la portée.

Contrairement aux deux autres assemblées que sont l'Assemblée nationale et le Sénat, le CESE n'est pas une assemblée législative ou décisionnelle. Le Représentant de Saint-Barthélemy n'y a donc aucune action particulière pouvant avoir un impact direct sur la vie de la COM. En fait, les avis exprimés lors des réunions plénières sont ceux du groupe de l'Outre-Mer et sont généralement la synthèse des réflexions de l'ensemble des membres du groupe.

La particularité ici, tient au fait que dans cette assemblée "du premier mot" comme on se plaît quelquefois à l'appeler, le groupe est vraiment perçu comme représentatif de l'Outre-Mer dans son ensemble.

Au cours des deux dernières années, quelques saisines ont été consacrées spécifiquement à l'Outre-Mer, dont la plus récente concernait l'offre de soins en Outre-Mer. D'autres ont été consacrées à des avis sur des projets de lois relatifs à l'Outre-Mer comme la Lodéom, par exemple.

Dans ce contexte, l'action du Représentant de Saint-Barthélemy au CESE



consiste aussi à véhiculer à l'extérieur l'image la plus fidèle de cette île, image si souvent déformée et délibérément tronquée, qu'il convient de rectifier et de restaurer chaque fois que l'occasion nous en est offerte.

En réalité, l'arrivée d'un représentant de la COM de Saint-Barthélemy au CESE a contribué au même titre que l'élection du Sénateur, à installer la nouvelle collectivité dans les structures de la République. On ne peut, dès lors, que regretter l'absence de représentation à l'Assemblée nationale qui aurait permis de réaliser pleinement ce qui constituait l'aspiration légitime de la population concernée.

Cette représentation nationale doit maintenant plaider pour un renforcement de la présence de l'Etat sur place à travers une Préfecture de plein exercice et une déconcentration des services ministériels afin de permettre à brève échéance à la nouvelle COM de Saint-Barthélemy de trouver sa vitesse de croisière pour un meilleur service des populations concernées.

Saint Barth Menuiserie



Saint Barth Menuiserie a été créée en 1987 par Monsieur Michel Geoffrin et son gérant actuel est Monsieur Nicolas Harmange.

Notre activité est :

- La menuiserie
- L'agencement
- La fabrication d'escaliers

Notre savoir-faire repose sur la qualité de nos produits et de notre fabrication. Nous concevons et fabriquons des ouvrages sur mesure haut de gamme, en utilisant des bois précieux, avec finitions vernies.

A l'écoute du client, notre rôle est de conseiller, d'élaborer des projets ensemble et préparer les plans d'étude pour la fabrication de cuisines, de salles de bain et aménagement de dressing et de menuiseries diverses.



Nous proposons une large gamme de prestations :

- **Travaux de menuiserie**
Volets - Fenêtres - Portes
- **Gros ouvrage de menuiserie**
Escaliers
- **Agencements intérieurs**
Cuisine - salle de bain - Dressing
- **Mobiliers d'intérieur**
Conception et fabrication de meubles : lits - tables - consoles - bureaux...

Notre société est toujours présente et reconnue à Saint-Barthélemy, grâce à notre professionnalisme et notre savoir-faire.

Contacts
Saint Barth Menuiserie
Marigot
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 76 21
Fax : 05 90 27 81 07
E-mail : sbmenuiserie@wanadoo.fr



Générale de Distribution Magras (GDM), Innovation et tradition à portée de main !

L'entreprise GDM est issue du développement constant, depuis plusieurs générations, du "Bazar Vide Poche" ouvert en 1890 par Zulma Magras. Après plusieurs séparations des commerces au fil des générations, GDM est créé en 1987 par Georges Magras et deux de ses filles, Mickaëlla et Cécile.

Quelques années plus tard Jean-Marie, petit fils de Georges, et plus récemment, François et Niels, viennent compléter cette équipe. Ce team rajeuni et restructuré, avec des compétences complémentaires et un subtil équilibre d'expérience et de fougue, est prêt à relever de nouveaux défis.

La mise en place d'un système de gestion informatique par code barre des quelques 18 000 articles stockés permettra une meilleure gestion des approvisionnements ; une donnée clé au vue de l'éloignement des fournisseurs et des délais d'acheminement. Avec une bonne implantation sur le marché local, GDM lance dès 2007 un grand projet de rénovation de sa façade commerciale : un bâtiment de 1 350 m² pour diversifier son activité. Ce nouvel édifice, aujourd'hui en activité, est déjà en constante évolution pour coller au besoin de la clientèle !

De nouveaux axes de développement

Fort d'un siècle d'expérience dans la vente de matériaux de construction, GDM poursuit un savoir faire en diversifiant son offre.

Le 21^{ème} siècle apporte avec lui son lot de préoccupations environnementales et certains produits amènent de réels progrès dans le respect des normes les plus strictes. Les stations d'épurations, récemment mises en stock, excèdent en effet ces normes européennes et donnent une nouvelle vie aux eaux usées ; des atouts majeurs dans une île où la pluviométrie

fait défaut et où la préservation de l'environnement reste essentielle au développement économique. La distribution de produits ménagers, sans phosphates et sans solvant organique, biodégradables complète logiquement cette offre.

Le tout nouveau show-room de GDM, ouvert fin 2009, apporte aussi un vent de fraîcheur sur le marché local de l'aménagement intérieur. Toute une gamme d'aménagement pour la cuisine, salle de bains, dressing mais aussi jardin et terrasse, un choix de produits Déco, audacieux, design et plus classique avec la volonté de coller au marché et l'espoir de redonner de la couleur dans nos intérieurs. Un métissage entre la tradition caribéenne colorée et la modernité du marché.

Le bazar de GDM lui aussi élargit sa gamme de produits linge de maison et déco chambre et séjour. Une modernisation de la présentation est prévue prochainement de façon à rendre, à l'image du show-room, cet espace de vente plus lumineux et plus attrayant.

Contacts

Générale de Distribution Magras

ZI public BP 116

97098 Ile de Saint-Barthélemy Cedex

Port. : 06 90 40 90 18

Tél. : 05 90 27 62 18 - Fax. 05 90 27 65 31

E-mail. cellerierf@orange.fr



- NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER
- PONÇAGE VITRIFICATION DE PARQUET
- DÉCAPAGE ET TRAITEMENT DE SOL (terre cuite, marbre, pierre)
- NETTOYAGE DE LOCAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIEL
- NETTOYAGE TECHNIQUE (hotte cuisine restaurant, Citerne, chambre)



Caraïbes

cleaning

**ÉVACUATION
DÉCHETS DIVERS**

**végétaux
chantier, etc...**

**LOCATION
DE BENNES**

**ENLÈVEMENT
ORDURES
MÉNAGÈRES**



CARAIBES CLEANING. BP 315. Gustavia
Tél./Fax : 05 90 27 96 25 - Cell. : 06 90 59 04 14
Email : caraibescleaning@wanadoo.fr

Lurin Menuiserie



Lurin Menuiserie a été créée en 1994 par Michel Ganne et Jacques Gréaux, deux professionnels de la menuiserie et de l'ébénisterie.

Réputée pour son travail de qualité et son dynamisme, l'entreprise peut honorer tous les types de chantiers, de l'agencement intérieur d'une villa (cuisine, chambre à coucher, dressing, salle de bain, salle de cinéma, escalier...) à la création sur mesure d'un meuble en passant par la réalisation personnalisée de fenêtres, volets, portes et clôtures.



Toujours à l'écoute de leurs clients, Michel Ganne et Jacques Gréaux sont à votre disposition pour vous conseiller et étudier la réalisation de vos projets.



Contacts

Lurin Menuiserie SARL

Jacques Gréaux et Michel Ganne

BP 491

97097 St-Barthélemy cedex

Tél.: 0590 27 95 35

Fax : 0590 29 85 03

E-mail : lurin.menuiserie@domaccess.com

www.lurinmenuiserie.com



Outre un service d'affûtage, une zone de stockage et un bureau, les 250 m² des locaux de Lurin Menuiserie sont répartis en espaces d'usinage et de montage. Les menuisiers sont habitués à travailler toutes les essences, des bois les plus classiques aux espèces les plus précieuses noyer, teck, wenge, doussier, acajou, etc.

Lurin Menuiserie est la seule entreprise sur l'île à s'être récemment équipée d'un système moderne d'aspiration et de compostage des copeaux afin de traiter plus facilement et dans de meilleures conditions de sécurité les résidus de bois tout en améliorant les conditions de travail de ses employés. Avec onze salariés, Lurin Menuiserie est aujourd'hui une société incontournable dans le tissu socio-économique de St-Barthélemy.



Une intervention de Fabrice Danet

La desserte aérienne de Saint-Barthélemy

Directeur de L'aérodrome de Saint-Jean



L'aérodrome de Saint-Jean a été inauguré le 20 février 1961 par le Département de la Guadeloupe. Conformément à la convention

Etat/Département signée le 17 avril 1998, la gestion de l'aérodrome a été déléguée à la Mairie de Saint-Barthélemy avant d'être exploitée et gérée aujourd'hui par la nouvelle Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy.



l'île de Saint-Barthélemy depuis les Etats-Unis, le Canada, l'Amérique du Sud, et l'Europe. Quatre compagnies principales assurent la desserte de l'île tout au long de l'année et effectuent au moins quatre fréquences quotidiennes. La compagnie aérienne locale Saint-Barth Commuter et l'exploitant néerlandais Winair qui effectuent 65 % des vols commerciaux quotidiens, tandis que les compagnies Air Caraïbes et Air Antilles Express effectuent 30 % des 2 vols à destination de la Guadeloupe. A noter que la distance entre la Guadeloupe continentale et Saint-Barthélemy n'a pas permis à la concurrence maritime de jouer un rôle important dans la desserte de l'île.

Les parts de marché de ces compagnies aériennes se répartissent proportionnellement à l'offre de transport avec des taux de remplissage voisins.

D'autres compagnies opérant principalement durant la haute saison viennent compléter l'offre de transport aérien de/vers les destinations proches, principalement les îles vierges américaines et anglaises, et les Antilles néerlandaises : Puerto Rico,

Tortola, Anguilla, Antigua, Nevis, St Eustatius... de mai à novembre.

Le nombre total de passagers (passagers commerciaux et non commerciaux cumulés) est passé de 188 716 en 1996 à 164 282 pour l'année 2008 et 145 269 en 2009, avec deux pointes à 200 000 passagers en 1997 et 1998, et 180 413 passagers en 2007. Le nombre total de mouvements d'aéronefs, qui s'élevait à environ 38 000 en 1996, a diminué régulièrement depuis. Cette diminution peut s'expliquer en partie par une meilleure organisation des vols commerciaux qui représentent environ 85 % des mouvements, l'organisation de la concurrence maritime avec la mise en service de liaisons maritimes entre Gustavia et l'île de Saint-Martin et, pour 2009, par la conjoncture internationale.

L'aérodrome est un élément vital pour la population de l'île. La Collectivité a su gérer de façon efficace ce moyen d'accès à l'île et le patrimoine aéronautique de Saint-Barthélemy a aujourd'hui trouvé son utilité : c'est un moyen d'indépendance et d'ouverture.

L'aérodrome est situé à 800 mètres au nord-est de Gustavia, ville principale de l'île. La piste en béton est longue de 650 mètres et large de 18 mètres avec une pente descendante vers la mer. La topographie particulière des lieux, avec notamment la présence d'une ligne de crête à l'ouest des installations, a conduit les autorités à restreindre l'utilisation de la piste. L'aérodrome est donc destiné aux services aériens de courte distance, et agréé à usage restreint par arrêté du 21 juillet 1972. Cet arrêté précise en outre, que l'aérodrome est réservé aux aéronefs de caractéristiques et de performances appropriés et aux pilotes habilités.

La desserte aérienne de Saint-Barthélemy est caractérisée par l'existence de deux saisons aéronautiques, l'une de décembre à avril qui constitue la haute saison touristique, caractérisée par son fort trafic et sa fréquentation, la seconde, moins accentuée, de mai et novembre. L'essentiel du trafic passagers de Saint-Barthélemy est constitué par des liaisons quotidiennes avec les deux aérodromes de l'île voisine de Saint-Martin et opérées par des appareils de petite capacité (de 9 à 20 sièges).

Plus de la moitié du trafic passagers concerne la liaison avec Juliana, l'aéroport international de la partie hollandaise de l'île de Saint-Martin qui permet la desserte de

Agence Maritime, Transport et Manutention,



AMTM est spécialisée dans le domaine du transport maritime international, la réception et opérations de chargement et déchargement des navires, mais également dans le dépotage des conteneurs, le reconditionnement et la livraison des marchandises sur une île au cœur des caraïbes.

Qualités et Atouts

Avec un large éventail de compétences dans le domaine du transport maritime et terrestre, cette jeune entreprise a connu ses débuts en 1994 avec un employé. Elle a su investir tout en restant dynamique face à la concurrence.

Un métier particulier

A ce jour, AMTM compte 8 jeunes employés qui opèrent dans un secteur spécialisé qui requiert beaucoup d'exigences, de qualités, de formations, et de qualifications.

Des hommes et des femmes responsables, amoureux et passionnés de ce métier.

Un équipement adapté

Un investissement important a été effectué avec l'achat de 4 camions adaptés au tractage des conteneurs, 4 élévateurs pour la manutention des marchandises, et 2 camions pour les livraisons, dont un camion poids lourd.

Un emplacement privilégié

AMTM a su se positionner rapidement en leader dans ce secteur au cœur de son pôle d'activité, dans des bureaux qui surplombent le port de commerce et qui permettent un contact quotidien avec les clients et tous les acteurs maritimes. Un atout qui lui permet d'intervenir rapidement si nécessaire.

Des partenaires de prestige

Agent du transporteur maritime CMA-CGM, positionné au 3^{ème} rang mondial, AMTM apporte toute sa contribution pour servir la clientèle dans des délais et "transit time" très courts.

Représentant de la société LEVALLOIS SA, elle réalise des groupages et des conteneurs complets depuis la métropole.

ITN et CFS, 2 plateformes d'empotage sur Miami, une position clé en raison de sa proximité avec les Etats-Unis.

Une évolution permanente

Afin de toujours bien se positionner dans un métier qui bouge et surtout sur un petit marché, AMTM emploie toutes les stratégies nécessaires pour satisfaire ses clients et offrir ses services de compétence et de maîtrise de son activité.

Rien n'est gagné d'avance, il faut être présent et savoir attaquer au bon moment dans ce secteur en constante évolution.

Contacts

A.M.T.M.
Immeuble du Port de Commerce
Bureau N°9 – Z.I. de Public
B.P. 483 - 97097 Saint-Barthélemy Cedex
Tél. : 05 90 27 50 00
Fax : 05 90 27 50 01
E-mail : amtm@wanadoo.fr



Une île toute entière orientée vers son port

Gustavia : ce nom a longtemps résonné aux oreilles des navigateurs comme l'aboutissement d'une traversée ou une étape sur une route maritime. Il fleure également bon le 18^{ème} siècle et les débuts du commerce colonial. La question maritime et portuaire est omniprésente dans le passé de l'île : de sa découverte par Christophe Colomb à son second voyage en 1493 à la colonisation par les marins normands et bretons. Car ici, tout commence et tout finit avec la mer. Héritage du passé, la mer est cependant plus que jamais pour Gustavia une solution pour l'avenir. Car la réflexion sur le devenir économique de Saint-Barthélemy passe plus que jamais en 2010 par le port de Gustavia.

Une île-port au cœur de l'Arc antillais

Saint-Barthélemy ne représente tout au plus que 24 km² - à peine un quart de Paris - de surface volcanique et rocheuse ... Et son économie traditionnelle n'offrirait d'autre richesse naturelle que des tres-sages de paille, du poisson et du sel.

Son port représente en revanche, pour l'île et sa capitale, Gustavia, un atout certain. Sa jolie rade rectangulaire de 300 sur 500 mètres, à la forme géométrique quasi-parfaite semble concentrer sur elle toute l'attention de la ville, toutes les préoccupations de l'île. Tout en effet semble ici s'organiser en forme d'amphithéâtre autour de ce bassin providentiel. De sages rangées de maisons en bois peint et à la toiture rouge escaladent les collines qui l'encadrent et en épousent très exactement les contours. Des promenades rectilignes courent le long des quais et du rivage.

Ce havre naturel semble avoir été créé exprès pour servir d'abri aux embarcations, une aubaine pour Saint-Barthélemy, voire la seule raison d'être de l'île. Situé sur sa portion ouest, côté mer des Caraïbes, Gustavia est également à l'abri du grand large et des affres de l'océan.

Le roi Gustave III de Suède ne s'y était pas trompé. Il avait, en 1784,

obtenu de Louis XVI le troc de l'île contre un accès aux entrepôts du port de Göteborg : il fallait à son pays, jusqu'alors demeuré à l'écart de la fondation de comptoirs coloniaux, un port d'Outre-Mer. La "capitale" de l'île, Gustavia, porte aujourd'hui son nom.

Île-port, Saint-Barthélemy semble avoir été posée au cœur de l'Arc Antillais comme halte à la navigation : destination finale depuis la métropole ou étape vers une destination à venir.

Le service portuaire se classe à ce sujet parmi les premiers de la collectivité : une dizaine d'agents plus le personnel des droits de quais et de l'accès aux frontières : douanes et gendarmerie.

Se côtoient ainsi au cœur de ce port multifonctions embarcations de plaisance familiale, plaisanciers en visite, grands voiliers, "Motors-yacht", ferries en provenance de l'île voisine de Saint-Martin, clubs de plongées, sociétés de charters et de location de bateaux, passagers des navires de croisières.

2009 : Gustavia tient la mer !

Un port redynamisé, poumon économique de l'île ! Depuis longtemps déjà zone franche, et jusqu'alors en friche, il

s'est réveillé au début des années 80 sous l'effet du tourisme.

Dans les années 80 (exactement en 1983), Saint-Barthélemy signe une convention avec son Conseil général, la Guadeloupe, alors propriétaire du port.

La LOOM "Loi d'orientation pour l'Outre-Mer", lui a permis de signer une nouvelle Convention, avec le département qui garantit le transfert total de compétences pour 18 ans.

La constitution en Collectivité d'Outre-Mer de 2007 a enfin attribué à Saint-Barthélemy la pleine propriété du port.

Aussi des investissements massifs ont-ils été réalisés ces deux dernières décennies : Quai d'honneur, Capitainerie, Service de collecte et valorisation des déchets, station de livraison de carburant...

La vulnérabilité face aux grosses intempéries qui pénalisent régulièrement le port et ses activités a cependant conduit la collectivité à retrousser de plus belle ses manches.

Deux nouveaux quais sont venus en 2009 tirer un trait d'union entre terre et mer : appontement du Port de Commerce et Quai du Bord de Mer, de 170 m sur 3 m.

Rapidité, efficacité, toujours pour que



Gustavia

le port de Gustavia donne rendez-vous à son époque : depuis novembre, en collaboration avec les douanes, la Collectivité a installé 4 ordinateurs à la capitainerie. Ils informatisent les autorisations d'accès des navires.

Une circulation maritime sécurisée et facilitée, enfin : mi-décembre, le navire océanographique le Pourquoi Pas ? est venu mettre à jour cartes marines et relevés bathymétriques.

Le 1^{er} décembre 2009 enfin et après 4 mois de travaux, le nouveau Quai du Bord de Mer présente une conception innovante. Ses palplanches en dents de scie brisent la mer. Mais son nez doublé d'un épis retombe au niveau de l'eau pour mieux s'accommoder des éléments. La tempête Erika de septembre 2009 puis de la forte houle de décembre ont prouvé son efficacité.

Mais l'obligation de fermeture de la station marine du port de commerce et

d'évacuation du port ont affecté les recettes portuaires. Elles ont souligné aussi les progrès qui restent à réaliser pour améliorer cette porte d'entrée de l'île, en faire une plate-forme logistique moderne et performante digne du 21^{ème} siècle !

2010 : Gustavia prend l'assaut du grand large

L'année 2010 maintient donc à un rythme soutenu de programme d'investissements.

Des études doivent mettre au point la protection du port contre la houle : abris conçus pour la marchandise, élargissement des barrières d'entrée du port.

Extension de quais et plate-forme de stockage des conteneurs, bureau des agents de sécurité. Surtout, une nouvelle gare maritime doit naître et les études sur son réaménagement ou son déplacement lancées d'ici fin 2010.



Quand une capitale met les voiles

Poids économique, certes. Mais la mer et ses activités occupent également à Gustavia une grande place dans la vie culturelle. En témoignent les nombreuses régates et courses de voile qui émaillent tout au long de l'année la vie de cette petite capitale.

Depuis 15 ans, la "Saint Barth Bucket Regatta" fait concourir pendant les trois jours du dernier week-end de mars de grands et beaux voiliers, parmi même les plus beaux du monde.

Le port de Gustavia accueille depuis 18 ans la Transat Ag2r/La Mondiale dont la dernière édition (la 10^{ème}) est partie de Concarneau le 18 avril 2010.

L'année 2009 a vu Saint-Barthélemy accueillir une nouvelle manifestation ; la 1^{ère} édition de la "West Indies Regatta" qui rend hommage aux voiliers traditionnels antillais.

En octobre, s'élançaient en direction de l'île voisine de Saint-Martin les kayakers de la 5^{ème} édition de la "Soualiga Challenge".

A la fois régata et parade, la "New Eve Regatta" donne chaque année, pour le 31 décembre, rendez-vous à tous les voiliers sur un parcours autour de l'île.

Nouveauté pour 2010, la nouvelle régata des "Voiles de Saint-Barth". Elle regroupe dans le port une importante flotte de voiliers prestigieux, dans un esprit de compétition conforme aux exigences de la Fédération Française de Voile.

En dehors de ces événements sportifs, l'île, tel un écrin maritime, accueille à l'année des parades de bâtiments de tous horizons : le patrouilleur "La Capricieuse", dont Saint-Barthélemy est la marraine.

Olivier Sourd

_Une intervention de Sophie Olivaud _

Les grands projets sur la Collectivité

Directeur des Services techniques, responsable du service assainissement



©Collectivité de Saint-Barthélemy



©Collectivité de Saint-Barthélemy

Rénovation de son réseau routier

Avec plus de 55 km de routes, la Collectivité a hérité de la part du Conseil général d'un réseau routier en bien mauvais état ; la nature de leur revêtement en béton, leur pente et leur étroitesse rappellent le



©Collectivité de Saint-Barthélemy

développement économique ultra rapide qu'a connu l'île ; modernisme qui n'a pas été en adéquation avec la rénovation des infrastructures locales. 9 millions d'euros ont été dépensés en 2009 pour l'amélioration du réseau routier. 14 millions d'euros ont été votés au budget 2010. Il faut dire que ces travaux sont souvent très lourds et ne se limitent pas seulement à la réfection de la chaussée.

Pour une île comme Saint-Barthélemy, soumise aux aléas cycloniques, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques s'avère une mesure de sécurité indispensable bien avant même un souci esthétique.

Par ailleurs, les opérateurs aspirent aujourd'hui à offrir du très haut débit, avec des moyens tels que la fibre optique. Cependant, les réseaux existants sont saturés et inadéquats face à la demande.

La Collectivité de Saint-Barthélemy mène une politique d'investissement particulièrement dynamique afin de répondre à ses nouveaux besoins en tant que Collectivité d'Outre-Mer. Ayant demandé à assumer pleinement les compétences du Conseil général et de la Région ainsi que la compétence environnementale, notre Collectivité est sûrement unique en son genre quant à la pluralité des domaines d'investissement développés conjointement.

Que ce soit la rénovation de son réseau routier, la construction d'un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes, la rénovation et le développement de son port, la construction d'une station d'épuration et d'une plate-forme de compostage, la poursuite de l'aménagement d'un site dédié aux différentes activités sportives, tous ces grands projets, menés de front en 2010, témoignent de la volonté des élus de voir aboutir de grands projets structurants, indispensables au développement de l'île et aux bien-être de ses habitants et de ses visiteurs. En ces périodes quelque peu incertaines en matière de tourisme, les investissements assumés par la Collectivité constituent une réelle relance de l'économie qui permet aux entreprises locales de traverser la conjoncture actuelle fluctuante du BTP.



©Collectivité de Saint-Barthélemy



©Collectivité de Saint-Barthélemy

Certains secteurs de l'île ne sont pas encore desservis en eau potable alors que d'autres ont des canalisations qui datent de plus de 30 ans, positionnées dans un milieu très agressif lié à la présence en partie basse d'une nappe d'eau quasi salée. De ce fait, lors de la rénovation d'une portion de route, la Collectivité est amenée systématiquement à prévoir la pose de fourreaux électriques et téléphoniques, la pose ou le changement de la canalisation d'eau potable et de reprendre tous les branchements des riverains.

Le réseau routier datant des années 60, et les murs de soutènement des routes sont la plupart du temps d'origine, c'est-à-dire constitués en pierre sèche. Il est évident que ces murs ne peuvent plus supporter le trafic routier d'aujourd'hui et ont subi d'importants dommages par le ruissellement des eaux. Les investissements au niveau des routes deviennent donc de plus en plus lourds car ces travaux nécessitent la reconstruction de murs en béton. Ces derniers sont généralement habillés en pierre afin de ne pas détériorer le cachet local typique.

Enfin, les routes, dont le tracé date de plus de 30 ans, ne répondent plus aux besoins actuels en matière de sécurité de la circulation piétonne et en matière d'augmentation du trafic. Elles sont donc élargies et des trottoirs sont dorénavant construits sur au moins un côté de la chaussée, conduisant inéluctablement à la reconstruction des murs de limites de propriété. Ces travaux ne peuvent être réalisés rapidement

que grâce à la participation des riverains qui cèdent gratuitement à la Collectivité une bande de leur terrain pour la réalisation de ces aménagements.

Ces travaux constituent un véritable challenge pour la direction des services techniques et pour les entreprises retenues, compte tenu de la période très courte dont ils disposent, à savoir en dehors de la saison touristique, entre les mois de mai et de novembre. Mais la patience de chacun est, somme toute, bien récompensée quand on voit le résultat de ces ouvrages. Des routes plus adaptées au trafic routier, des trottoirs construits pour le bonheur des piétons, ... Une politique d'aménagement urbain bien marquée qui allie la sécurité routière et piétonne et la conservation du cachet de l'île, grâce à l'habillage en pierre des murs qui longent la chaussée.

Construction d'un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

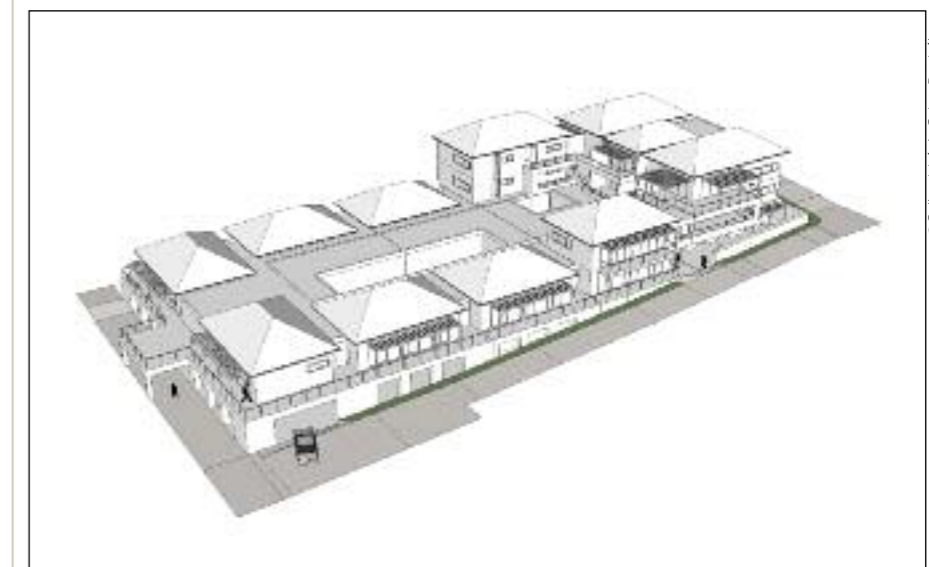
En 2005, le Conseil d'Administration et la Direction de l'Hôpital de Bruyn, petit hôpital local, ont été amenés à mener une réflexion sur l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées à Saint-Barthélemy, compte tenu du contexte local géo-démographique. En effet, l'île de Saint-Barthélemy compte, selon le dernier recensement de l'INSEE de 2007, 8 457 habitants contre 6 854 en 1999. Bien que l'île soit globalement "jeune", le phénomène

de vieillissement de la population est constaté comme sur l'ensemble de la Guadeloupe avec une augmentation de la dépendance. Les personnes âgées de plus de 60 ans, au nombre de 1 021, représentent 12,8 % de la population (contre 8 % en 1990). Parmi ces personnes, on en compte 478 de plus de 70 ans et 148 de plus de 80 ans (données récoltées en 2005).

La Collectivité de Saint-Barthélemy, soucieuse du bien être de ses habitants et du devenir de sa population vieillissante, a souhaité s'investir pleinement dans ce projet et a pris à sa charge la construction de cet établissement. L'analyse des besoins et des coûts de fonctionnement a démontré que l'EHPAD devait avoir une capacité comprise entre 20 et 30 chambres. Au vue de ces éléments, la Collectivité a décidé de financer la construction d'un EHPAD de 30 chambres.

Septembre 2009, le chantier de construction de l'EHPAD commence par les travaux de terrassement. Chantier prometteur d'une durée de l'ordre de 3 ans, qui devrait représenter globalement 14 millions d'euros d'investissement, auquel participe l'Etat au titre des fonds exceptionnels d'investissement pour la relance de l'économie locale à hauteur de 2 100 000 euros.

Le terrain réservé au futur EHPAD est situé sur la parcelle limitrophe à l'hôpital de Bruyn. Cette proximité constitue un avantage indéniable permettant dans le futur une réactivité du personnel hospitalier. Cet élément est primordial quand on a conscience du peu de moyens humains disponibles. Par ailleurs, la Collectivité ayant peu de foncier, il



©Collectivité de Saint-Barthélemy

Maquette EHPAD



Travaux de terrassement EHPAD



Station d'épuration - Shell Beach

est impératif de "rentabiliser" la surface bâtie. Ainsi, l'EHPAD sera inclus dans un ensemble immobilier comprenant des parkings, des services annexes de l'hôpital, au niveau supérieur, l'EHPAD proprement dit, comprenant 30 chambres ainsi que les espaces vie nécessaires (salon, bibliothèque, ergothérapie, salon de coiffure, boutiques...) destinés aux patients et sur 2 niveaux au dessus, accessibles depuis la rue de la Colline, 8 logements de fonction affectés au personnel de l'EHPAD, de l'hôpital et de la Collectivité.

Le chantier commence tout d'abord par une phase de terrassement relativement importante puisque 10 000 m³ de roches sont actuellement en cours d'excavation. De tels travaux réalisés dans de la roche bleue, particulièrement dure, requiert une technicité spécifique et des engins de chantier particulier, qu'il a fallu faire venir spécifiquement sur l'île. C'est au moyen d'une perforuse puissante et de micro-charges que l'entreprise Laplace Services arrive à bout de ces terrassements. Moins de BRH, des terrassements plus rapides et une

excavation de grosses roches sont les grands avantages de cette technique. Les terrassements devraient durer jusqu'au mois de février 2010 pour laisser place ensuite aux entreprises de gros œuvre et second œuvre. Ces dernières ne sont pas encore désignées et un appel d'offre sera lancé en début d'année 2010 pour choisir les entreprises qui seront associées à ce grand projet.

Une nouvelle station d'épuration à Gustavia

Gustavia, bourg principal de l'île, n'est toujours pas doté d'assainissement collectif, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes compte tenu de l'urbanisation grandissante. En 2002, suite aux conclusions du Schéma Directeur d'assainissement et à l'approbation du zonage d'assainissement

par le Conseil Municipal, la Collectivité de Saint-Barthélemy a décidé de construire une station d'épuration dans la ville afin de répondre aux prescriptions de la Loi sur l'Eau et de limiter la pollution rejetée dans le milieu naturel. Conformément à ce zonage, seul le bourg de Gustavia a été placé en zone d'assainissement collectif, les contraintes de terrain et les coûts financiers exorbitants ne permettant pas d'étendre, dans l'immédiat, l'assainissement collectif à d'autres secteurs de l'île. 8 ans se sont donc écoulés entre le lancement des premières études et le démarrage de la construction effective de la station mais c'est le temps nécessaire qu'il a fallu pour peaufiner le dossier et laisser le temps à la technique d'évoluer afin qu'elle réponde au mieux aux contraintes environnementales du site.

Dans la continuité de la politique environnementale menée jusqu'alors, les élus

ont opté pour un système d'assainissement collectif hyper performant, assurant un traitement optimum des eaux usées au vue des normes de rejets très draconiennes imposées par les contraintes du site (proximité d'une plage et de la réserve marine avec des courants favorables, un milieu urbain avec notamment un collège et un hôpital au plus proches...). La dimension réduite de la parcelle et les contraintes environnementales très fortes ont fortement influencé le choix de la filière de traitement. La future station d'épuration de 3 500 he sera dotée d'une filière de traitement de type "bio-réacteur à membranes", technologie de pointe en matière d'assainissement, présentant l'avantage d'une filtration des effluents de l'ordre du micron, et assurant une qualité de rejet optimum, compatible avec un rejet direct en mer, choix technologique validé après contrôle par les services de l'Etat. Grande particularité du projet également, c'est la prise en compte de la totalité des gisements de matières de vidange issues des fosses toutes eaux, des graisses (restauration principalement) et des boues des petites stations d'épuration produits sur l'ensemble de l'île. Afin de solutionner le problème du devenir de ces matériaux, la Collectivité a décidé d'inclure au niveau de la station d'épuration de Gustavia le traitement de tous ces types d'effluents. Ce choix permet de solutionner ainsi un problème environnemental global à l'échelle de l'île.

2010 sera donc l'année du démarrage des travaux, travaux qui devraient durer 2 ans et qui représentent un investissement de 4 500 000 euros. Un soin spécifique a été apporté à l'architecture, compte tenu de l'insertion de la station en plein cœur d'un milieu urbain. La mise en service de cette nouvelle station suppose, au préalable pour la Collectivité, la mise en place des réseaux dans toutes les rues de Gustavia et la réalisation des postes de relevage permettant l'envoi des effluents jusqu'à la station d'épuration. Ainsi, depuis 2006, un certain nombre de rues ont été rénovées et se sont vues dotées systématiquement du réseau de collecte d'assainissement afin d'anticiper sur les travaux de raccordement lors de la mise en route de la station. Aujourd'hui, 50 % des rues en sont équipées. Mais 50 % restent encore à faire. Un vaste programme de travaux qui devrait être étalé sur les années à venir.

La station située en bord de mer étant vulnérable à la houle cyclonique, la Collectivité a donc également lancé en priorité les

travaux de construction de la protection anticyclonique, indispensables pour pérenniser l'ouvrage.

Qui dit station d'épuration, dit également production de boues. D'où la problématique de leur devenir sur une île de 25 km², comme Saint-Barthélemy sans aucune ressource agricole. Compte tenu de la saturation de l'usine d'incinération, l'incinération des boues a été écartée au profit d'une valorisation de ces dernières sur une plate-forme de compostage. Cette solution permet également de dégager 700 tonnes de végétaux actuellement incinérés, et par là même de décongestionner l'usine d'incinération et de repousser l'éventualité de sa saturation à une date ultérieure.

Vastes projets environnementaux de plus de 10 millions d'euros au global qui engagent la Collectivité sur les 3 années à venir, mais projets indispensables pour le devenir de l'île qui exige une gestion minutieuse de cet équilibre fragile imposé par une qualité environnementale et une pression anthropique liée à l'augmentation de sa population, tant résidente que touristique.

Développement du port de Gustavia

L'avenir du tourisme à Saint-Barthélemy est inéluctablement lié au développement

des infrastructures de son port. Que ce soit au niveau de son port de commerce, par lequel transitent toutes les marchandises entrant sur l'île, qu'au niveau de son port de plaisance.

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'aménagement du port de plaisance de Gustavia, la Collectivité a programmé, pour l'année 2010, la construction du quai le long de l'hôtel de la Collectivité. Ce quai, réalisé dans la continuité d'un quai-existant et construit sur pieux, permettra le stationnement de 24 nouvelles embarcations. Un aménagement urbain est également prévu entre le quai et le parking de l'hôtel de la Collectivité afin d'améliorer la zone de promenade existante, déjà très prisée par les habitants et les touristes. Ce nouveau quai présentera, en plus d'offrir de nouvelles places pour les petites embarcations, l'avantage de protéger le bâtiment de l'hôtel de la Collectivité et son parking, actuellement très vulnérables aux houles de ouest. 14 places de stationnement sont également créées afin de répondre à l'afflux de véhicules que va générer l'activité portuaire. Le montant global de l'opération est évalué à 1 800 000 euros et le début des travaux est prévu au mois de juin 2010.

Le port de commerce, quant à lui, a subi l'assaut du temps et de nombreux cyclones. Construit au moyen de palplanches ancrées dans le substratum, le quai a subi de nom-



breux dommages lors du dernier cyclone Omar en octobre 2008, laissant présager de nombreuses zones d'affouillement et d'entrées d'eau au travers des palplanches. La réfection complète du port de commerce s'avère donc une priorité pour le maintien de toute l'économie de l'île. Travaux lourds en cours d'évaluation mais qui laissent dorénavant déjà présager un investissement important de l'ordre du million d'euros.

Poursuite de l'aménagement de la plaine des jeux, site réservé aux diverses activités sportives

La plaine des jeux de Saint-Jean est un site où sont regroupées les principales activités sportives, non nautiques. La Collectivité de Saint-Barthélemy a toujours mené une politique active pour le dévelop-

pement du sport sur l'île, particulièrement auprès des jeunes enfants. Ainsi, au niveau de la plaine des jeux, il existe déjà une piscine en plein air, un stade avec un terrain de football une piste d'athlétisme, un terrain de beach volley, un dojo, un espace aménagé pour le tir à l'arc 5 cours de tennis avec un club house, dernier investissement réalisé sur l'année 2009. Ces infrastructures sportives sont utilisées tant par les scolaires que les différentes associations de l'île.

Dans la continuité de ces travaux, la Collectivité poursuit, sur l'année 2010, l'aménagement de ce secteur avec la réalisation d'une zone de promenade le long d'un canal situé en limite de zone et la construction de tribunes pour le terrain d'honneur du tennis. Le soubassement des tribunes sera aménagé, quant à lui, en vestiaires et sanitaires utilisés pour les autres activités sportives environnantes. Le coût global des travaux est évalué à 600 000 euros, coût particulièrement élevé du fait de la nécessité de construire

l'ouvrage sur pieux. Cette infrastructure bénéficie d'une aide de 63 000 euros au titre de la réserve parlementaire. Sur l'année 2010 seront également lancés les études et les marchés correspondants pour la construction d'un complexe d'hébergement réservé aux sportifs accueillis sur l'île dans le cadre de rencontres sportives. Le programme de travaux restant à réaliser et défini pour les 3 années à venir prévoit l'aménagement final de cette plaine des jeux avec notamment la construction d'un parvis faisant la jonction entre les dernières infrastructures construites et un parking d'une cinquantaine de places.

La Collectivité de Saint-Barthélemy mène donc une politique particulièrement active au niveau de ses investissements. Grands projets ambitieux que peu de collectivités sont capables de mener ainsi de front mais projets indispensables pour assurer un avenir prometteur à l'île de Saint-Barthélemy.



54



QUESTEL Adolphe

Terrassement - Démolition

Evacuation - Recyclage des gravats

Mini-pelle 2,5t à 5t, Tractopelle, Pelle sur pneus

Anse des cayes - 97133 Saint-Barthélemy
Cell : 0690632498 - Tel : 0590277516 - Fax : 0590297156 - Email : arquestel@wanadoo.fr

ARC SAINT BARTH

Créée fin 2008 par deux amis, la société ARC SAINT BARTH compte aujourd'hui une quinzaine d'employés travaillant sur 2 pôles de compétences interagissant: le BTP et la construction de résidences privées.



55

L'encadrement et le suivi des chantiers sont assurés par Paolo PEREIRA RODRIGUES et la gestion des dossiers par Régis ABITBOL. Très vite, grâce à sa politique de qualité, l'entreprise va capter des marchés significatifs dans la construction et la rénovation de bâtiments publics de la Collectivité de Saint-Barthélemy.

En ce qui concerne l'environnement des chantiers, l'entreprise est spécialement vigilante en matière d'information, de formation et d'équipement des personnels. L'entreprise s'est adaptée aux nouvelles contraintes du bâtiment.

Alors qu'elle est dans sa phase dedéveloppement l'entreprise diversifie son activité dans la :

- construction d'immeubles de bureaux et commerciaux, de résidences privées, de locaux industriels ;
- rénovation du bâti ancien qu'il soit privé ou de la collectivité ;
- restructuration et agencements pour l'hôtellerie et la restauration.

Rigueur et qualité des prestations, compétences larges dans le domaine de la construction et de la rénovation ont permis à **ARC SAINT BARTH** de se hisser rapidement parmi les meilleures entreprises de Saint-Barthélemy.

**Contacts
ARC SAINT BARTH**

Les Mangliers
Saint-Jean BP 1038
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 06 90 35 92 39
Cell. : 0690 359239 /0690 150408
Fax : 05 90 52 81 95
E-mail : arcstp@orange.fr

Bertrand UHART



L'entreprise Bertrand UHART EURL a été créée en 1991, par Bertrand Uhart et son épouse Delphine. Depuis une décennie, les exigences en matière d'économie d'énergie, de fiabilité et d'esthétisme, les ont tout naturellement poussé à travailler avec la marque DAIKIN.

Bertrand Uhart et son épouse Delphine proposent ainsi du matériel Inverter à leur clientèle allant du propriétaire de villas haut gamme aux hôtels de Saint-Barthélemy, en passant par les boutiques, les bâtiments de la Collectivité, les particuliers...

La technologie Inverter développée par Daikin constitue une véritable innovation dans le domaine de la climatisation. Son principe est simple : les Inverters règlent la puissance utilisée en fonction des besoins réels. Ni plus, ni moins. Cette technologie est associée à deux avantages concrets :

■ **Le Confort** : L'Inverter se rentabilise via une amélioration du confort. Un système de climatisation à Inverter ajuste en permanence ses puissances frigorifiques et calorifiques en fonction de la température ambiante. Il réduit le temps de démarrage du système, ce qui permet d'atteindre plus rapidement la température requise. Dès qu'elle est atteinte, l'Inverter assure son maintien permanent.

■ **Efficacité énergétique** : Comme l'Inverter contrôle et règle la température ambiante en fonction des besoins, la consommation énergétique est de 30 % inférieure à celle d'un système à marche / arrêt classique !



DAIKIN est le créateur. La maîtrise de la condensation par eau, lui permet d'atteindre les meilleures performances du marché !

Là encore, Bertrand Uhart travaille en étroite collaboration avec les architectes et propriétaire de villas et propose un système innovant et répondant parfaitement à une demande d'économie d'énergie. Pour chaque projet Monsieur Uhart travaille avec un bureau d'étude spécialisée.

En 2009, l'entreprise Bertrand UHART EURL, construit ses propres locaux commerciaux : un grand dépôt qui lui permet de stocker le matériel, mais également des pièces détachées et un bureau, pour mieux recevoir ses différents partenaires. Aujourd'hui Bertrand Uhart a également équipé plusieurs maisons de panneaux solaires couplés à l'installation de climatisation, répondant ainsi à une demande toujours plus écologique.

Contacts

Bertrand UHART E.U.R.L. 
Boite Postale 1120
97014 Saint-Barthélemy Cedex
Tél. : 05 90 27 73 76
E-mail : uharteur@wanadoo.fr

A partir de 2001, Bertrand Uhart se lance dans l'installation de système VRV DAIKIN (Volume de Réfrigérant Variable) qui permet de connecter plusieurs unités intérieures à une seule unité extérieure (rénovation de l'aérogare de Saint-Barthélemy). Avec sa large gamme d'unités intérieures ce système concilie confort parfait et faibles coûts de fonctionnement.

Le VRV DAIKIN, répond donc ainsi à l'attente de sa clientèle et s'intègre facilement que ce soit dans les bâtiments de la Collectivité (Aéroport, Bibliothèque, la salle de spectacle ou encore le centre de Trésorerie) mais aussi dans les villas, les Hôtels et boutiques de luxe de l'île.

En 2007, l'entreprise Bertrand UHART EURL, installe à Saint-Barthélemy un des premiers systèmes de climatisation à récupération de calories. Le groupe à condensation par eau, RWEYQ, configuré en mode récupération d'énergie, est alors capable de climatiser d'un côté et de chauffer de l'autre : les pièces de la maison sont climatisées, l'eau chaude sanitaire est préchauffée et l'eau de la piscine chauffée. Ce système engendre donc des économies d'énergie très importantes et répond aux exigences des propriétaires de villas haut de gamme qui souhaitent allier confort et gestion de leur consommation d'énergie. Aspect d'autant plus important sur une île qui produit sa propre électricité !

Le nouveau VRV III à condensation par eau, aussi nommé RWEYQ-P, est l'alliance parfaite de la technologie VRV dont

AVM



Depuis près de 20 ans, la société AVM conçoit des châssis aluminium, portes, fenêtres et coulissants sur la Collectivité de Saint-Barthélemy. Elle se positionne aujourd'hui comme un partenaire efficace apportant matériel, personnel et performance pour tous les intervenants du bâtiment.

Créée en 1991, la Société AVM a été la première entreprise à fabriquer des châssis aluminium, portes, fenêtres et coulissants sur Saint-Barthélemy.

En 2004, une nouvelle équipe est constituée avec la création de la Société Nouvelle AVM. Depuis, son "team" s'est étoffée : Elle a notamment recruté son Directeur Technique, Monsieur Bertrand Leclert, ancien chargé d'affaires du bureau d'étude Export Technal, pendant 11 ans, à Toulouse.

Les partenaires de la Société Nouvelle AVM sont :

- **Technal**, pour l'Aluminium,
- **Saint Gobain**, pour le Verre et le Miroir,
- **Blindalu**, pour les Volets Roulants, agréés aux normes anticycloniques françaises,
- **Somfy**, pour la Motorisation et l'Automatisme.

"La Sarl AVM est née et a grandi à Saint-Barthélemy et se positionne aujourd'hui comme un partenaire efficace apportant matériel, personnel et performance pour tous les intervenants du bâtiment !" annonce Monsieur Pierre Gallizi, Directeur Général de la société.



"Entreprise dynamique, AVM a su s'adapter aux particularités de l'île. Ainsi qu'aux choix, parfois hautement techniques, de notre clientèle. Parmi nos chantiers les plus représentatifs, nous pouvons citer la caserne des pompiers, le club de tennis sans oublier le nouvel hôpital de Saint-Barthélemy et bien sur, beaucoup très belles villas et hôtel de l'île !" explique t'il.

C'est dans un souci de développement et surtout de sécurité, que la Société AVM, envisage pour la fin d'année 2010, un déménagement dans de nouveaux locaux, plus adaptés à son activité. Cette perspective a été envisagée, afin de permettre le travail du verre ainsi que son stockage et sa manutention, dans des normes de sécurité optimale.

Selon Monsieur Pierre Gallizi, "Un développement durable et constant est possible sur notre île, grâce à une activité économique en pleine expansion". Ainsi, l'entreprise est toujours en quête de nouvelles gammes ainsi que de nouveaux produits apportant respect de l'environnement, esthétique de l'île sans oublier le maximum de protections anticycloniques.

"Nous tenons à remercier le Président de la Collectivité, Monsieur Bruno Magras, qui par son souci de préserver notre île, allie respect de l'environnement et construction, afin de conserver à notre île l'appellation de "l'île par excellence"."

Contacts Merlette

97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 83 48 - Fax : 05 90 27 83 47
E-mail : avm.fwi@wanadoo.fr





Route de Colombier, Corossol
97133 Saint-Barthélemy
Tél./Fax: 05 90 27 93 62 - Port.: 06 90 59 03 60
E-mail: ejjplasse@wanadoo.fr

CARAÎBES BOIS CONCEPT
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE



**AMENAGEMENT BOIS
DECK
&
BARDAGE**

SARL • Siret 518 376 410 00018 • APE 4391A
Villa les deux côtiers • BP 1103 • 97014 SAINT BARTHELEMY cedex
Tél : 05 90 87 13 45 • Fax : 05 90 52 08 63 • Port : 06 90 74 13 11 • E-mail : provestrichard@wanadoo.fr

Cadre
de vie
&
environnement

La Réserve Naturelle, un atout pour Saint-Barthélemy

Fondée le 10 octobre 1996,
la réserve naturelle de Saint-Barthélemy a pour but de protéger la
richesse des fonds sous-marins de la pression humaine croissante.
Découpée en 5 zones distinctes,
elle couvre environ 1 200 hectares de mer tout autour de l'île.



Franciane Le Quellec,
Conservatrice de la Réserve Naturelle.

**“Par ailleurs, l’intégration
et la valorisation des
usages traditionnels
participent hautement à
l’attrait touristique de la
destination, lui révélant
ainsi une véritable identité.”**

1 200 hectares dont la gestion a été
confiée à l’association GRENAT. Ce morcel-
lement rend plus difficile la gestion et la
surveillance de la Réserve Naturelle mais
présente l’avantage d’une part, d’alterner

des zones protégées avec des zones non
protégées et d’autre part, de couvrir des
espaces naturels plus variés. Les suivis
scientifiques, à la fois dans et en dehors, de
la Réserve Naturelle ont mis en lumière
“l’effet réserve” avec, dans les espaces
protégés, plus de biomasse, une tendance
évolutive croissante du nombre d’espèces
et des poissons de plus grande taille.

Après une quinzaine d’années d’existence
et des débuts controversés, la Réserve
Naturelle est aujourd’hui bien perçue par la
population, mais aussi et surtout par les
socioprofessionnels qui bénéficient à la fois
d’une protection du patrimoine naturel de
l’île mais aussi d’une valorisation de leurs
activités sur le milieu marin. Ainsi, nous
évaluons à plus d’un million d’euros par an



©Laurent BENOIT "tat17-studio.com"



©Laurent BENOIT "tat17-studio.com"



©Le Quellec

les bateaux professionnels et plaisanciers, de
contrôler et promouvoir la pêche tradition-
nelle afin de garantir un cadre de qualité.

**“La Réserve Naturelle est
un outil efficace et rentable
d’un développement
économique durable.”**

Par ailleurs, l’intégration et la valorisation
des usages traditionnels participent haute-
ment à l’attrait, touristique de la destination,
lui révélant ainsi une véritable identité.
Financée à 80 % par la Collectivité d’Outre-
Mer, la Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy
rapporte directement aux professionnels
exerçant dans la réserve quatre fois plus que
ce qu’elle coûte, et bien plus encore en
termes d’image d’une île à l’environnement
exceptionnel et préservé.

La Commune, puis la Collectivité
d’Outre-Mer de Saint-Barthélemy, a toujours
été le moteur d’une politique de préservation
de l’environnement et la Réserve Naturelle
est un outil efficace et rentable d’un déve-



Julien Le Quellec,
Garde de la Réserve Naturelle.

loppement économique durable. Ainsi, en
continuité de la Réserve Marine, la Collectivité
d’Outre-Mer de Saint-Barthélemy entend
confier à l’association GRENAT du domaine
terrestre ; un site du Conservatoire du Littoral
est d’ores et déjà en gestion. La Réserve
Naturelle de Saint-Barthélemy est un véritable
vecteur de développement économique,
contribuant par sa gestion à la préservation
d’un environnement attractif pour une
clientèle exigeante.

Franciane Le Quellec



www.hotelchristopher.com

Plus qu’un hôtel, le Christopher St Barth est une maison à
vivre, un lieu emprunt de calme et de sérénité.
Situé à la Pointe Milou, cette belle adresse abrite 41 chambres
et suites spacieuses et lumineuses, longées de grandes
terrasses ou patios privés. Récemment repensé, l’hôtel évolue
dans un univers contemporain, raffiné et toujours chaleureux.
Quel que soit le point où le regard se pose, les essences
naturelles de bois et les nuances de végétation s’entremêlent,
ponctuées par les couleurs vives des bougainvilliers, du sable

blanc et de l’indigo de l’océan. Esquissée comme un lagon
langoureux, la piscine s’inscrit dans les jardins paysagers, face
à l’horizon marin de la majestueuse "Anse de Lorient".

Cette subtile harmonie a été orchestrée par Christian Terrassoux,
le propriétaire, président-fondateur de l’entreprise Pitch
Promotion, Christian Langlade, directeur de l’hôtel, et la
complicité de "Designs Affairs".

Depuis 1989, Pitch Promotion s’implique aux côtés des collectivités pour un aménagement maîtrisé
de leur territoire, prenant en compte les nouvelles aspirations sociales et besoins des entreprises.
Pitch Promotion a obtenu en 2010 la distinction de Promoteur de l’Année. www.pitchpromotion.fr



Une intervention de Andy Laplace



Une politique de l'environnement définie pour un développement durable et maîtrisé

Président de la Commission Territoriale "Environnement, qualité de vie"



maintien de son activité économique, fondée sur le tourisme.

Des déchets triés et revalorisés

Ainsi le "Centre de propreté" a été doté d'un puissant broyeur de déchets, d'une presse pour les ferrailles, d'un broyeur de verre, d'un centre de tri mécanisé et d'une usine d'incinération à la pointe de la protection de l'environnement et conforme aux normes européennes les plus strictes, mise en service en 2002.

Parallèlement une vaste campagne de sensibilisation, d'information et d'éducation au tri sélectif a été menée tant dans la population que dans les écoles et collèges, allant même jusqu'à créer la mascotte de l'île "Tritou".

A la collecte quotidienne (6 jours sur 7) des ordures ménagères des particuliers, s'est ajoutée la collecte sélective une fois par semaine pour les déchets triés (verre et métaux) mise en place en 1998. Les entreprises et les commerces ont été priés de transporter leurs déchets par leurs propres moyens. Il en va de même des encombrants et autres déchets particuliers que chaque citoyen a obligation d'acheminer jusqu'à la déchetterie. Des dispositifs de récupérations des piles ont été mis en place dans les lieux publics et des réservoirs destinés à recueillir les huiles usagées ont été installés au centre de traitement. Les huiles sont réexpédiées dans des usines de traitement, l'acide des

batteries est neutralisé puis celles-ci sont réexpédiées vers l'extérieur pour être traitées, les ferrailles sont vendues à l'étranger, les autres métaux (aluminium, cuivre...) sont revendus, souvent en métropole, le verre est broyé sur place avant d'être réutilisé dans le BTP et les autres déchets combustibles sont incinérés dans des conditions écologiques.

Ainsi, après plus de 10 ans, on peut dire qu'une véritable discipline et une culture du tri se sont installées au sein de la population, tout comme des visiteurs.

Protection de l'air et production d'énergie

L'incinérateur est une usine des plus modernes, munie d'un nombre important de capteurs placés à la sortie de la cheminée et capable d'analyser en permanence la qualité des fumées rejetées. Les données sont inscrites sur des ordinateurs placés en salle de contrôle et régulièrement transmis à la DRIRE, qui en assure une analyse rigoureuse.

Afin d'éviter de polluer l'atmosphère, les fumées sont filtrées dans un mélange de chaux et de charbon actif et le résidu final (pollué) est réexpédié dans des centres de traitement spécialisés en métropole. Les "big bag" contenant ces produits toxiques sont contrôlés tant au départ qu'à l'arrivée.

La chaleur de l'incinération est utilisée pour produire, à partir d'une chaudière, de la vapeur d'eau qui sera ensuite acheminée,

à pression et débit constant vers une usine de dessalement d'eau de mer, où elle sera utilisée en remplacement d'un "carburant" classique. Ainsi, la collectivité de Saint-Barth a réussi à multiplier par deux sa production d'eau potable répondant ainsi aux besoins croissants de notre île sèche, de sa population et des visiteurs.

Une politique globale en faveur de l'environnement pour un développement maîtrisé et durable.

A Saint-Barthélemy, la collectivité affiche une ferme volonté de préserver le milieu naturel, qui se traduit par la lutte contre le plus grand nombre de pollutions possibles !

Dans cette optique, le règlement local de publicité a été conçu comme un outil permettant de préserver l'île de toute forme de pollution visuelle. Applicable depuis 2003, il fait désormais partie inté-

grante du code local de l'environnement. D'une manière générale, il fait de l'île une zone de publicité restreinte. Les enseignes et les enseignes font l'objet d'une réglementation très stricte : tout affichage est soumis à une autorisation préalable et obligatoire, même sur un domaine privé.

Parallèlement, le chantier d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, etc.) a, quant à lui, été entamé il y a plusieurs années. Avec actuellement, plus de 60% des réseaux déjà enfouis, la collectivité entend amener cette proportion à 100% dans les années à venir. Il participe à la politique environnementale mais également au développement durable car une fois enfouis, en cas de passage d'un cyclone, le réseau est protégé et l'accès à l'énergie est garanti.

Enfin, d'un point de vue urbanistique, des normes architecturales ont été mises en place. Elles s'appliquent à toutes les constructions et c'est la commission d'urbanisme de la collectivité qui est chargée de veiller au respect de ces normes.

Des plages toujours propres

Là aussi, outre l'autodiscipline à laquelle la population est fortement incitée, les principales plages font l'objet d'un entretien journalier assuré par des prestataires de services choisis par la collectivité. Pour quatre d'entre elles, les plus fréquentées, (Saint-Jean, Lorient, Salines et Gouverneur) une entreprise spécialisée est chargée d'en assurer le nettoyage, la désinfection, l'oxygénation) mécaniquement, plusieurs fois par mois.

Qualité de l'air

Bien que l'île soit petite (24 km²) et peu industrialisée, elle rejette sans doute sa part de gaz à effet de serre (véhicules, engins de chantiers et autres moteurs). Pour évaluer la qualité de l'air, la collectivité a confié à une société spécialisée, "Gwad'air", le soin d'analyser l'air sur une année afin d'établir un résultat de référence. Les rejets gazeux (fumées) de l'usine d'incinération traversent un puissant filtre (charbon actif + chaux vive)



Usine d'incinération et traitement des déchets



Tri sélectif des déchets

et sont eux aussi analysés grâce à un système composé d'une dizaine de capteurs placés dans la cheminée qui mesurent la qualité de l'air et sa conformité avec les normes européennes en vigueur. Le contrôle des résultats est assuré par la DRIRE.

En résumé, la qualité de l'air est globalement bonne mais on note cependant quelques pics de pollution d'origine extérieure à l'île et une qualité moindre dans le port de Gustavia à certaines périodes de l'année (présence d'un nombre élevé de "motor yachts").

seront classées zones naturelles. Il sera complété par un atlas des espaces naturels remarquables ou sensibles dont l'élaboration a été entamée récemment afin de parachever la politique de protection des espaces.

La maîtrise de la consommation d'énergie est le premier pas vers une indépendance énergétique.

C'est sans doute un des secteurs dans lesquels la collectivité a un retard à rattraper.

On peut toutefois noter des avancées en matière de maîtrise de la consommation d'énergie. En effet, depuis plusieurs années, grâce à l'implication du mouvement associatif local, des actions de sensibilisation ont été menées sur l'île en

"Plus qu'une île, Saint-Barthélemy est considérée et gérée comme un patrimoine du point de vue de son environnement."

direction de la population. Désormais les habitations sont pour la plupart équipées de lampes basse consommation (LBC). Et, pour sa part, la collectivité a mis en place une politique incitative en faveur des chauffe-eau solaires, en inscrivant à son budget une somme de 220 000 euros pour cette action.

Pour ce qui est du cheminement vers l'indépendance énergétique, une expérience de rénovation d'une ancienne citerne intégrant l'énergie photovoltaïque a été autorisée. Ainsi, à titre expérimental, quelques villas entièrement autonomes ont été construites et la collectivité est favorable à l'installation progressive de panneaux photovoltaïques sur les habitations individuelles à la condition qu'ils soient bien intégrés au bâti et respectueux des choix architecturaux.

Sur les bâtiments publics, d'autres projets à plus grande échelle sont à l'étude. Plus qu'une île, Saint-Barthélemy est considérée et gérée comme un patrimoine du point de vue de son environnement.



Compactage de ferraille

64 Gestion des espaces naturels

Saint-Barth est une île et une attention toute particulière a été portée, dès le départ, sur le milieu marin, avec la création d'une Réserve Naturelle marine, dont les bénéfices incontestables ont conduit à en modifier les statuts pour l'étendre au milieu terrestre avec des objectifs tout aussi ambitieux.

La réserve gère déjà le "morne du Fort Karl", propriété du Conservatoire de littoral avec qui la collectivité entend poursuivre son programme de collaboration. Au nombre des projets figurent la mise en place d'un conservatoire botanique (autour du Fort Gustave) pour les principales espèces endémiques et caractéristiques de l'île, la remise en état de quelques bassins des Salines avec création de la "maison du sel", ou encore la récupération des étangs et des îlets entourant l'île.

En outre, le code de l'urbanisme en cours d'élaboration délimitera un grand nombre de zones inconstructibles qui

SBAFIWAI, faire de l'eau propre et nettoyer les eaux sales

Sur l'île de St Barthélemy, la Société SBAFIWAI (St Barth Finest Watermakers ingénierie) entend :

- la création, la vente, l'installation et la maintenance de station d'épuration des eaux usées individuelles, et ce pour des complexes hôteliers, des résidences particulières, des villas de locations et des habitations. L'importance de faire réaliser ce type de traitement d'eau vient de la particularité et de la configuration des sols de l'île ; il n'existe pas de cours d'eau naturel. La présence d'une unité de traitement permet de pouvoir réutiliser les eaux pour servir à l'arrosage des jardins et des arbres, et cela évite aussi des écoulements intempestifs et nauséabonds dans les propriétés en aval des installations ; une grande partie des terrains sont très pentus et les autres sont généralement en bord de mer ou nous devons particulièrement contrôler la qualité de nos rejets pour ne pas avoir d'impact sur la qualité des eaux de mer (baignade et Corail). La complexité des eaux à traiter (graisse de restauration, de cuisine, lessive, eau usées et eaux vannes) demande une attention permanente d'un personnel très qualifié pour obtenir des résultats satisfaisants
- la société vend, installe et entretient aussi de petites unités de dessalement qui sont utilisées majoritairement pour les eaux d'arrosage des pelouses, remplissage des piscines et autres



Epuration installée

bassins d'agrément. Cette activité demande aussi une attention permanente pour avoir des eaux de très bonne qualité.

- Unité de dessalement
- Unité de traitement d'eau douce et usée
- Installation Maintenance
- Dépannage

Contacts

Eurl SBAFIWAI, Alain Le Bellec
B.P. 660 Gustavia
97099 Saint BARTHELEMY Cedex
Tél.-Cell: 06 90 59 01 89
Tél.-Fax: 05 90 29 76 25
E-mail: sbafiwai@orange.fr



65 SARL JARDIN KREOLE, Création et Entretien des jardins et Espaces verts - Traitement Phytosanitaire

Agé de 55 ans, Jean Pierre Delval est diplômé en spécialisation des espaces verts option horticole.

Je réside à Saint-Barthélemy depuis 1986. A mon arrivée sur la Collectivité, j'ai travaillé en tant que chef de chantier pour une société de Bâtiment, qui s'occupait de remettre les réseaux téléphoniques à neuf et d'installer des réseaux d'eau potable dans certains quartiers de l'île. En 1993 je reviens à ma passion, mon métier d'horticulteur paysagiste et me consacre à rénover, créer et entretenir, avec mon équipe, les aménagements que l'on nous confie.



Grâce à ma passion pour l'horticulture, je suis en mesure de faire passer un message, de faire comprendre à la population qu'il est nécessaire de :

- Préserver la végétation locale,
- reboiser avec des arbustes et arbres qui résistent au mieux aux intempéries,
- aménager les flancs de colline et favoriser les cultures en terrasse comme faisaient les anciens, afin d'éviter les ravages en cas de forte pluie.

Je me dis chanceux de vivre sur une île qui a su se développer et continue d'avancer. Il suffit pour cela d'observer les travaux d'aménagement réalisés ces dernières années et ceux à venir. Tout ceci pour favoriser le confort des habitants de St Barth, mais aussi celui des touristes qui apprécient les nombreuses qualités de notre île.

Contacts

SARL JARDIN KREOLE, Jean-Pierre DELVAL
BP 698 - Gustavia, 97099 ST BARTHELEMY Cedex
Tel. / Fax : 0590 27 96 87 - Cellulaire : 0690 59 81 01
E-mail : jpdelval@wanadoo.fr

Une intervention de Franck Gréaux

L'eau à Saint-Barthélemy

Responsable de l'UCDEM (Union Caraïbe de Dessalement de l'Eau De Mer)



Il n'y pas de sources d'eau douce suffisantes sur l'île et, depuis une vingtaine d'année, l'eau distribuée provient exclusivement d'usines de dessalement de l'eau de mer.

La consommation d'eau sur l'île de Saint-Barthélemy a atteint 800 000 m³ en 2009, soit une augmentation de plus de 18 % par rapport à l'année précédente. 10 ans auparavant, elle ne s'élevait qu'à 310 000 m³.

Cette envolée de la consommation, due en partie à l'augmentation de la population, a pu être satisfaite par l'installation, ces 5 dernières années, d'une nouvelle génération d'appareils de dessalement.

Ces appareils modernes sont actuellement au nombre de 4. Quotidiennement, l'équipe en charge du fonctionnement de l'usine, analyse la consommation, qui varie beaucoup suivant les mois de l'année ou les jours de la semaine (le week-end, la consommation est généralement plus faible), et démarre en fonction de la nécessité les appareils adéquats.

Ils peuvent produire respectivement 1100 m³ par jour, pour celui fonctionnant avec la technique du dessalement thermique, et 2x 800 m³ par jour et 1 500 m³ par jour pour les trois autres, qui fonctionnent par osmose inverse.

Tous ces appareils permettent de transformer une partie de l'eau de mer pompée dans la rade de Gustavia en eau douce, propre à la consommation humaine.

L'appareil de 1100 m³/jour fonctionne à partir de la vapeur qui est produite par l'usine d'incinération des déchets ménagers toute proche. Cette énergie est donc valorisée, d'une façon quasiment



unique au monde et permet une production d'eau sans consommation importante d'énergie fossile. La vapeur récupérée est condensée dans des cellules d'évaporateurs, pour donner une eau distillée très pure. Cet appareil est équipé d'un thermo-compresseur qui lui permet d'optimiser ses rendements.



Les autres appareils fonctionnent par la technique de l'osmose inverse : l'eau de mer passe, via des pompes haute pression, au travers de membranes d'où ressortent d'une part une eau fortement

“L'eau récupérée est, par la suite reminéralisée et désinfectée afin de la rendre conforme aux normes sanitaires internationales.”

chargée en sel qui est renvoyée à la mer, d'autre part une eau à faible conductivité. Là encore, l'installation de turbines supplémentaires et de récupérateurs d'énergie permet une consommation électrique moindre et une forte optimisation des rendements.

Dans les deux cas, l'eau récupérée est par la suite reminéralisée et désinfectée, afin de la rendre conforme aux normes sanitaires internationales.

Stockée dans des réservoirs répartis sur l'île, elle est distribuée en fonction de la demande, par un système de pompes. Cette eau est par ailleurs régulièrement contrôlée par les services de l'Etat.



“Générale des Eaux Guadeloupe s'engage pour une gestion durable de l'eau à Saint-Barthélemy”

Un entretien avec Philippe Bérenger, Directeur général de Générale des Eaux Guadeloupe



Présentez-nous en quelques mots Générale des Eaux Guadeloupe ?

Générale des Eaux Guadeloupe est une société de Veolia Eau, division de Veolia Environnement, premier opérateur mondial des services de l'eau. Spécialiste de la gestion déléguée des services d'eau et d'assainissement pour le compte de collectivités locales ou d'entreprises industrielles et tertiaires, elle est aussi l'un des premiers concepteurs mondiaux de solutions technologiques et de construction d'ouvrages nécessaires à l'exercice des services de l'eau. Veolia Eau emploie 95 789 collaborateurs dans 66 pays et dessert dans le monde 95 millions de personnes en eau potable et 66 millions en assainissement.

Quelles sont les activités de Générale des Eaux Guadeloupe au sein de la collectivité de Saint-Barthélemy ?

Depuis plus de 35 ans nous assurons la gestion du service public de l'eau à Saint-Barthélemy. Nous opérons actuellement dans le cadre d'un contrat de Gérance conclu avec la collectivité en juillet 2000. Nos missions consistent à assurer l'exploitation technique de l'eau potable à Saint-Barthélemy, c'est-à-dire le traitement, le transport et la distribution de la ressource. De même, nous assurons la totalité de la gestion Clientèle, depuis l'accueil des clients jusqu'au recouvrement direct des factures.

Quels sont les défis à relever dans la gestion de l'eau à Saint-Barthélemy ?

Indéniablement celui de la tension sur la ressource. Le territoire de Saint-Barthélemy est une île dite "sèche", ne possédant pas de ressource naturelle en eau potable. C'est par un processus de dessalement d'eau de mer qu'on obtient l'eau potable nécessaire aux besoins de l'île. Cependant, la collectivité peut connaître des manques d'eau, notamment en période de sécheresse et au plus fort de la période touristique entre décembre et mai, lorsque la population de l'île passe du simple au double. La question de l'eau apparaît donc comme un enjeu majeur.

Comment Générale des Eaux Guadeloupe se positionne face à ces défis ?

Face à une ressource qui se fait rare, nous nous engageons pour une gestion durable de l'eau. Nous sommes sur plusieurs fronts : la lutte contre le gaspillage, l'amélioration de la performance des réseaux d'eau potable, et la réduction des fuites. C'est bien le sens de l'intervention de nos équipes dans le contrat qui nous est confié.

Gérer la demande est une autre façon d'économiser l'eau, et nous incitons la population de l'île à faire preuve de "civisme



hydraulique" c'est-à-dire de comportement respectueux de l'intérêt général, en les sensibilisant sur l'importance de la ressource et à la lutte contre le gaspillage. L'enjeu est d'impliquer l'usager afin qu'il devienne acteur de sa consommation et protecteur de son environnement.

De plus, nous mettons au service de la collectivité toute notre expertise et nos compétences pour la conseiller au mieux sur les investissements à réaliser.

La question de l'eau est un carrefour où se rencontrent des préoccupations multiples : environnementales, économiques, sociales et sociétales. Nous plaçons ces enjeux au cœur de notre intervention et de notre responsabilité, car notre rôle d'opérateur est clairement d'œuvrer pour une gestion durable de la ressource, dans le cadre des contrats qui nous sont confiés par la collectivité.



Contacts Générale des Eaux Guadeloupe

17 Morne Vergain
BP 100
97 139 Abymes
Tél. : 0590 89 76 76 - Fax : 0590 91 39 10
E-mail : mail-elise@gde-guadeloupe.com



Saint-Barth' entre tradition et modernité, une architecture désireuse de préserver son identité

Entre tradition et modernité, l'architecture de Saint-Barthélemy est particulièrement bien adaptée aux défis actuels et suffisamment flexible pour faire face aux enjeux de son développement à venir.

Evolution et perspectives de l'architecture de Saint-Barthélemy

68 Affrontant un passé difficile d'isolement et de pauvreté, en proie aux déchaînements de la nature lors des plus violents cyclones, séismes, tsunamis... cette petite île de la Caraïbe, oubliée, longtemps abandonnée par la mère Patrie car trop éloignée et trop pauvre, a su s'adapter aux conditions climatiques, économiques et sociales auxquelles elle était confrontée. Ces conditions extrêmes auront poussé les habitants à respecter et à s'adapter à la nature, leur seule richesse.

Son architecture, fruit de l'expérience, du bon sens et de l'intelligence de l'homme, réalisée avec "les moyens du bord", par sa beauté, sa simplicité, son échelle, permettant une parfaite intégration dans les sites les plus sensibles, s'adapte parfaitement au contexte de l'île.

Découverte de Saint-Barthélemy

J'ai eu la chance de connaître Saint-Barthélemy dans les années 70, au début de son développement touristique. A cette époque la plupart des hommes du pays étaient partis chercher du travail dans les îles vierges américaines, faute d'en trouver sur place. Ils commençaient à revenir sur leurs terres où le tourisme naissant, grâce à la création des premières lignes aériennes commerciales, s'annonçait prometteur. Les femmes, restées au foyer, avaient su

affronter les difficultés et maintenir l'équilibre et la cohésion de la famille.

Ce sont ces hommes et ces femmes qui m'ont séduit en arrivant sur l'île et qui ont fait que, venu y déposer un permis de construire, je n'en suis reparti que pour faire mes valises et venir m'y installer définitivement. Oui, ce sont bien ces Saint-Barth-là qui ont fait la réputation de leur île, qui ont su résister tant que faire se peut à la tentation de l'argent facile, aux pressions de toutes sortes, qui ont fait que la sécurité y règne toujours et que chacun s'y trouve si bien, "comme chez soi".

Les femmes, véritables piliers de la famille, y tenaient un rôle central, d'autant que les hommes étaient souvent partis travailler en mer à bord des goélettes ou à terre dans les îles vierges américaines. Outre les tâches ménagères habituelles et l'éducation des enfants, souvent nombreux, elles étaient également capables de remplacer les hommes dans les dures tâches qui leur sont habituellement dévolues.

Les hommes restés ou de retour au pays, quand je les ai connus, faisaient mon admiration. Avec leur "look" de cow-boy et leur tempérament de pionnier, ces solides et courageux gaillards, quand ils n'étaient pas ou plus marins, travaillaient presque tous dans la construction.

Je reverrai toujours ces vieux "trucks" Ford, (on les appelait des "chars" à l'époque, comme au Québec), tellement chargés de sable que l'arrière traînait presque par terre. Le chauffeur et son aide, coiffés de chapeaux de cow-boys, venaient de la dune de Saline où ils avaient effectué le chargement à la main. Leurs pelles

plantées sur le tas de sable ajoutaient une touche d'originalité au tableau. Nous étions bien à Saint-Barthélemy et pas ailleurs !

Bien d'autres exemples de cette époque témoignent du courage, de l'ingéniosité et du bon sens de ces hommes. Parmi tant d'autres, je n'ai jamais oublié comment il nous arrivait encore de réaliser certains terrassements. Ne parlons pas des fouilles en pleine terre qui, malgré l'arrivée de quelques engins mécaniques, s'effectuaient encore parfois à la main. Des équipes de 15 à 20 ouvriers munis de pelles et pioches y réalisaient des prodiges. C'est vrai qu'à cette époque le temps comptait moins. Quand il y avait de la roche, on faisait un feu de sacs de ciment à l'endroit désiré et après l'avoir bien laissé chauffer on jetait des seaux d'eau, ce qui faisait éclater la pierre. Ensuite, le dégagement se faisait à la pioche ou à la pelle mécanique quand c'était possible. Quand la roche était trop dure, n'ayant pas encore de "Brise Roche Hydrauliques", nous avions recours à de petites charges de dynamite. Là encore, le vieux Ford avait son utilité. C'est sur sa batterie que l'on raccordait les deux fils du détonateur et derrière lui que l'on s'abritait pour ne pas recevoir d'éclats de pierre.

C'est ainsi que j'ai eu la chance de connaître nombre de ces hommes et de tisser des liens qui, plus de 30 ans après, sont toujours indestructibles. Que mes amis Germain Lédée, Jean Berry de Saline et leur équipe, mes premiers compagnons de chantier, qui m'ont enseigné ces techniques, soient honorés ici à l'occasion de ce témoignage. C'est bien de leur histoire dont il s'agit.

Des petites cases et des villas à "l'américaine"

L'apport de la culture américaine influença très fortement l'architecture locale. La petite case traditionnelle, rappelait trop le temps des privations et de la misère pour ne pas se laisser tenter par les grandes "villas" à toiture unique dressées sur d'immenses citernes. Architecture ô combien rassurante après tant de misère !

Heureusement les familles restées sur place avaient su préserver les traditions et les petites cases fraîchement repeintes encadrées de jolis jardins fleuris étaient encore fort nombreuses. Quel émerveillement de découvrir au bord des routes et des chemins ces ravissantes petites cases, véritables maisons de poupées. Cela semble si loin aujourd'hui, la plupart d'entre elles ayant disparu, victimes de "l'évolution", avec ses bons et ses mauvais côtés.

S'il est vrai que cette architecture, fruit de l'expérience, du bon sens et de l'intelligence de l'Homme, réalisée avec "les moyens du bord" pouvait rappeler les temps difficiles, sa beauté, sa simplicité, son échelle, permettant une parfaite intégration dans les sites les plus sensibles, bref sa parfaite adaptation au contexte de l'île faisaient à juste titre l'admiration de tous.

Fallait-il succomber à l'attrait des modèles importés et oublier des siècles d'expérience et de traditions sous prétexte de modernité ? Fallait-il perdre une facette de son identité afin de tenter d'effacer le souvenir des souffrances du passé ? Certes



non. Le passé ne s'efface pas et les épreuves renforcent et forgent le caractère de l'Homme, surtout quand on a vécu et même survécu si longtemps en ne comptant que sur soi-même, isolé, voire oublié de tous. Heureusement, peu nombreux sont ceux qui s'y sont risqués. On ne renie pas ses racines comme cela quand on est Saint-Barth ! Si cette population durcie par les épreuves, mais si attachante a su, autant que possible, garder sa terre, elle a aussi réussi à protéger jalousement son patrimoine culturel et, en particulier, son héritage architectural.

Après avoir planché quelques années à Paris aux Beaux Arts et dans quelques

grandes agences d'architecture sur des projets d'habitat évolutif à densité variable, j'avais enfin sous les yeux l'exemple vivant d'une architecture évolutive réussie qui répondait parfaitement aux objectifs de mes recherches. Qui plus est, une "architecture sans architectes" ! Quelle leçon pour un architecte !

Répondre aux besoins nouveaux

Si la petite case Saint-Barth était incontestablement charmante et séduisante, encore fallait-il qu'elle soit capable





©François Pécard

de répondre aux besoins nouveaux de cette époque et notamment à ceux engendrés par l'accueil de vacanciers, venus souvent des USA, attirés par la beauté des sites, bien sûr, mais surtout par la sécurité et les qualités des habitants, contribuant ensemble au charme particulier de ce petit coin de paradis.

Dès cette époque, mon ami et confrère Pierre Monsaingeon et moi-même avons tout fait pour promouvoir auprès de nos clients une architecture respectueuse des sites et des traditions locales. L'échelle des volumes bâtis nous est apparue comme une vraie spécificité de l'île. La flexibilité d'une architecture modulaire, évolutive en fonction des besoins de ses occupants, quoi de plus "moderne" au sens large du terme !

La "case à vent"

Parmi les exemples les plus originaux, il convient d'évoquer ici un type d'habitat typique et probablement unique aux Antilles. Il s'agit de la "case à vent". Cet habitat implanté sur les côtes "au vent" de l'île se caractérise par la présence

d'épais murs de pierres hourdées avec un mortier de chaux, percés de petites ouvertures protégées des vents dominants et coiffés d'une petite toiture très basse et en retrait du périmètre extérieur des murs. Si les volumes sont ici plus bas et plus petits qu'ailleurs, c'est qu'il s'agissait de s'abriter des puissants vents dominants. Solidité, résistance aux vents, tempêtes et embruns salés, mais aussi économie des matériaux utilisés étaient les points forts de cet habitat à la portée des plus pauvres. En effet, les pierres étaient ramassées sur place, la chaux était fabriquée avec le corail récupéré sur le rivage proche, ainsi que le sable. La charpente, telle une coque de bateau renversée était faite de bois de récupération, parfois même peut-être de pièces de marine désaffectées. Il faut avoir visité une de ces cases pour se rendre compte

L'adaptation aux programmes nouveaux était facile et évidente. Grâce à la possibilité de multiplier les petites cases, reliées ou non entre elles en fonction des besoins, avec toujours un toit par pièce d'habitation, de s'adapter à la topographie des lieux souvent accidentés, de préserver certains arbres ou rochers en les contournant, l'architecture traditionnelle permettait de répondre à tous les besoins dans un respect absolu des sites naturels.

Si c'est souvent au départ une démarche individuelle, personnelle, l'Acte de Bâtir ne doit pas être un acte égoïste. Il doit s'exercer dans le respect de l'intérêt collectif.

Afin d'éviter cet écueil, la conception d'un projet doit prendre en compte dès le départ toutes les composantes du site, qu'elles soient urbanistiques, géologiques, topographiques, climatologiques, historiques...

Toutes les informations recueillies lors de cette analyse approfondie, ajoutées aux contraintes liées au programme de son client, au budget qui lui est imposé ou proposé, donnent un cadre précis à l'architecte qui va le guider dans sa démarche créatrice.



©François Pécard

70

SARL DA CUNHA JOSE
SARL DA CUNHA JOSE



Nous sommes dotés d'une expérience et d'un savoir faire reconnu de plus de 10 ans sur l'île de Saint-Barthélemy dans la construction de villas résidentielles et de maisons traditionnelles.



Nous réalisons tout types de travaux de maçonnerie et de terrassement comprenant la réalisation complète de votre projet, l'extention, ou la rénovation de votre villa.



Pour une étude et devis, nous contacter :

José GOMES DA CUNHA
Co/ DESFORGES Jean Marie
Anse des Cayes
97133 SAINT BARTHELEMY
Cell : 06.90.73.06.12
Tél : 05.90.52.02.91
Email : sb97133@hotmail.fr

à quel point l'espace y était réduit à l'essentiel, combien les ouvertures étaient petites et basse la porte d'entrée. La légende dit que, compte tenu que la hauteur sous le linteau de la porte d'entrée ne permettait pas de se tenir debout, on saluait la case avant d'entrer, comme un signe de respect et d'hommage. Cette sorte de courbette obligatoire pour des raisons évidemment pratiques avait peut-être aussi une valeur symbolique, voire mystique teintée de superstition.

Si l'espace intérieur était réduit au strict minimum vital, c'est vrai que la plus grande partie d'une journée de travail se passait à l'extérieur, dans les champs ou sur les sentiers et que la case principale servait principalement à dormir le soir venu dans les hamacs accrochés à la charpente.

Conçues et réalisées à l'origine par des charpentiers de marine, les toitures des "cases à vent", ainsi que celles de l'ensemble des cases traditionnelles en bois étaient construites comme des coques de bateau. Ainsi, la première pièce de charpente mise en œuvre était la "quille" qui correspond à la faîtière. Venaient ensuite les membrures et la couverture. De nos jours les charpentiers locaux parlent toujours de "quille" lorsqu'ils évoquent la faîtière, respect des traditions oblige !

La nécessité de résister aux terribles vents cycloniques obligea les bâtisseurs à trouver des astuces pour ancrer leurs abris dans le sol. En effet, compte tenu de leur petite taille, ces cases étaient très légères et risquaient d'être emportées par le vent. Pour les "cases à vent", l'ancrage de la charpente dans les murs était essentiel à sa résistance lors des cyclones. La solution trouvée fut aussi simple qu'ingénieuse, empruntée encore une fois à la nature. Ainsi la charpente des "cases à vent" fut-elle solidement fixée sur des troncs de gâïac, au bois très dur pratiquement imputrescible et naturellement tortueux, ce qui constituait un excellent ancrage dans la maçonnerie, elle-même suffisamment lourde pour résister aux plus violentes tempêtes.

Convaincu de la modernité de cette architecture, et à titre expérimental, je décidai de construire en grande partie seul, une petite "case à vent" de 13 m² dans laquelle j'installai mon bureau. C'est dans ce cadre que je conçus et dessinai mes premiers projets pendant plusieurs années. Mes clients étaient séduits par mon cadre de travail, ce qui m'aidait à leur faire



©François Pécard

apprécier l'architecture qui allait servir d'exemple pour la conception de leur propre maison.

Un projet authentique sur la pointe Milou

Fort de cette expérience, je réalisai sur ce modèle, la première maison implantée sur la côte au vent du lotissement de la Pointe Milou. A l'époque personne ne voulait acquérir ces terrains pensant qu'il était impossible de vivre dans un site aussi venté. Cette maison réalisée en 4 mois, à la main, sans engin mécanique, pour un budget très modeste, fut un vrai challenge. Je voulais démontrer qu'il était toujours possible de vivre confortablement en plein vent, comme les Saint-Barth l'avaient tou-

jours fait. Ce fut un formidable succès qui me valut les compliments de confrères éminents et la place en tête de chapitre des maisons contemporaines du livre "Caribbean Style". Victime de son succès, cette petite case sans prétention, revendue plusieurs fois a malheureusement été en grande partie détruite par la suite. Avec du recul et de nombreux projets réalisés depuis, je la considère aujourd'hui comme mon meilleur projet, le plus authentique, peut être le seul dont je sois vraiment fier.

Le succès remporté par cette petite case fut l'occasion pour moi de concevoir et de construire toute une série de maisons modernes plus ou moins grandes sur le modèle de la traditionnelle "case à vent" repensée en fonction des moyens à ma disposition. En effet, l'évolution des moyens techniques et financiers ajoutée à

celle des programmes de construction ont conduit les architectes à trouver des réponses architecturales adaptées. En particulier les possibilités techniques apportées par l'emploi du béton armé ont permis de nouvelles libertés.

Ainsi, s'il n'était plus nécessaire de construire d'épais murs de pierre et d'utiliser des gâïacs pour renforcer les "cases à vent", l'espace gagné par l'emploi de structures modernes en béton armé pouvait être utilisé pour y creuser des niches, y loger des étagères, des placards, des douches... Apparurent de plus grandes ouvertures mais toujours les petites meurtrières permettant de cadrer les vues intéressantes, les avancées en plein vent, mais aussi les terrasses couvertes abritées et cours intérieures protégées, les salles d'eau ouvertes sur des patios privés, les cuisines implantées au cœur des pièces à vivre, mais aussi ouvertes sur les espaces de vie extérieurs, les piscines, les jacuzzis..., bref tous les dispositifs et équipements permettant de satisfaire une clientèle haut de gamme venue profiter de l'île en tout confort.

Ce type d'habitat constitué de l'assemblage de multiples volumes plus ou moins petits, percés de patios et de puits de lumière, de toitures traditionnelles parfois reliées par des toiture-terrasses s'apparente à de véritables petits villages. Il constitue incontestablement une réponse parfaitement adaptée à la fois aux besoins de notre époque et à la nécessité de respecter l'architecture traditionnelle de l'île. Il s'agit d'un style indémodable car authentique et d'une grande modernité qui inspire toujours les architectes.



©François Pécard

L'influence suédoise

On ne peut pas parler d'architecture à Saint-Barthélemy sans évoquer la période suédoise dont les exemples, pour des raisons historiques, se trouvent uniquement à Gustavia. C'est à mes yeux la plus belle architecture urbaine de la Caraïbe. Élégante, bien que parfois austère, durable tout en étant légère et parfaitement adaptée au climat tropical antillais, elle n'a malheureusement pas été beaucoup reproduite car correspondant rarement aux programmes de notre époque. Le mariage de la pierre bleue des bombes volcaniques trouvées sur place avec la brique rouge importée de Suède dans les cales des voiliers auxquels elles servaient de lest, y est particulièrement réussi. L'utilisation du bois peint de couleur claire, sans surcharge inutile, apporte la légèreté et la clarté aux bâtisses. Plus que toute description, une visite s'impose sur place. Laissez-vous guider par ma consœur suédoise, Jenny Berghede, qui a réalisé pour le compte de la Mairie de Saint-Barthélemy un parcours de découverte des principaux édifices de Gustavia, avec panneaux explicatifs en plusieurs langues fixés sur les façades correspondantes.

Bien que l'on trouve peu d'exemples de bâtisses de type colonial antillais ancien sur l'île, les architectes ont souvent été influencés par ce style lors de la conception de leurs projets résidentiels, ce qui est logique, mais peu traditionnel. Très belle quand elle est réussie, cette architecture ne s'adapte pas à tous les sites. En effet, l'échelle des volumes de style colonial est

fort différente de celle typique de l'habitat traditionnel Saint-Barth, ce qui peut poser des problèmes d'intégration dans certains paysages.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur l'époque où, se développa une architecture sans grand intérêt en réaction aux "petits volumes" considérés comme peu conformes aux attentes d'une clientèle plus désireuse d'afficher sa réussite matérielle que de chercher à s'intégrer harmonieusement dans le contexte local. Il en résulta une véritable course à la plus belle maison avec tous les excès que l'on peut imaginer. Heureusement cette période fut relativement courte et ses traces tendent à disparaître lors des rénovations.

Les nouvelles tendances

Depuis quelques années se dégagent de nouvelles tendances dans l'architecture de Saint-Barthélemy avec ses bons et ses mauvais côtés. Grâce au recours de plus en plus fréquent au talent des designers et décorateurs, de très importantes améliorations ont été apportées aux aménagements intérieurs et extérieurs des résidences particulières. On peut admirer maintenant de véritables décors dignes des plus beaux magazines de décoration, totalement conformes aux tendances actuelles du design, de l'architecture d'intérieur et aux goûts de leurs utilisateurs. Certains éminents créateurs laissent avec bonheur l'empreinte de leur style dans les plus belles maisons de l'île.

Si l'architecture doit idéalement être le résultat d'un travail d'équipe regroupant un maximum de compétences, et qu'à ce titre le décorateur a, bien évidemment, son mot à dire dès le début de la conception du projet, encore faut-il que l'architecte n'abandonne pas son rôle. Ainsi, certains projets qui enjolivent les books des agents immobiliers et illustrent agréablement les magazines sont parfois mal intégrés dans le paysage car conçus essentiellement en fonction de l'intérieur. La suppression des différences de niveaux, l'agrandissement sensible des volumes, la conception d'aménagements peu en rapport avec la topographie des lieux, la hauteur des soubassements et des ouvrages de soutènement contribuent encore trop souvent à l'émergence d'une architecture parfois massive et hors d'échelle. Ce n'est pas



© François Pécard

parce que nous possédons maintenant les moyens de réaliser les excavations les plus audacieuses que nous ne devons pas respecter les sites. En effet, on ne construit pas à Saint-Barthélemy comme ailleurs. Ici, à cause des reliefs très escarpés des mornes volcaniques, l'impact des constructions dans le paysage est considérable. Si nous pouvons rêver, concevoir et construire nos espaces intérieurs de vie selon nos visions, nos fantasmes, nos coutumes, nos goûts et nos envies, par contre, nous sommes redevables vis-à-vis de la communauté humaine des conséquences des constructions inscrites dans les paysages qu'ils soient naturels ou urbanisés.

Heureusement, avec la diminution du nombre des terrains à la vente et la mise à disposition d'outils de démolition du béton armé efficaces, de nouvelles possibilités s'offrent maintenant aux architectes qui leur permettent d'améliorer le parc immobilier en démolissant les anciennes maisons pour les reconstruire d'une manière plus réussie. Les résultats sont souvent spectaculaires et contribuent incontestablement à l'amélioration du cadre bâti et de l'environnement. De même, le recours de plus en plus fréquent aux paysagistes permet d'améliorer très nettement l'intégration des nouvelles réalisations.

Entre autres, la grande chance de l'île réside dans sa superficie réduite, sa petite échelle. Ainsi, ici plus qu'ailleurs, il est possible, si nécessaire, de corriger les erreurs du passé, d'améliorer ce qui peut l'être. C'est dans ce sens que la Collectivité de Saint-Barthélemy a conçu sa politique en matière de développement et d'urbanisme en favorisant la démolition/reconstruction. Cette stratégie réaliste et courageuse était devenue une obligation afin de maintenir les qualités qui ont fait le succès de l'île.

Autre conséquence du développement, l'augmentation de nos besoins en énergie nous oblige dès maintenant à modifier radicalement nos comportements si nous ne voulons pas nous trouver devant des difficultés insurmontables par la suite. En réponse à cette nécessité, l'économie d'énergie devient une obligation et l'utilisation des énergies douces constitue incontestablement la solution d'avenir. Ici, plus qu'ailleurs, nous avons toutes les raisons d'utiliser les énergies solaire et éolienne si abondantes aux Antilles. De même devons-nous continuer de récupérer l'eau de pluie, comme par le passé dans des citernes de capacité proportionnelle aux surfaces des toitures. Le recours à la ventilation naturelle permet dans de nombreux cas de remplacer les

climatiseurs grands consommateurs d'énergie. Finalement, rien de très nouveau à Saint-Barthélemy. Il suffit de se reporter quelques décennies en arrière quand les réseaux d'adduction d'eau publique n'existaient pas plus que la desserte en électricité. Heureusement, nous n'en sommes pas là et il n'est pas question de revenir en arrière car il est tout à fait possible de vivre très confortablement avec un apport total ou partiel en énergies douces. Quand on conçoit une architecture sur ces bases-là, on ne peut pas se tromper.

Forte du patrimoine hérité de ses anciens, Saint-Barthélemy possède tous les atouts pour faire face dans de bonnes conditions aux défis de son avenir.

Apprenons à mieux vivre à Saint-Barthélemy. Prenons le temps de porter un regard différent sur cette société tellement attachante. Efforçons-nous de pratiquer une architecture simple, respectueuse de l'environnement, comme par respect et en hommage aux Saint-Barths qui ont vécu en harmonie avec la nature et ont su trouver des réponses pratiques et intelligentes à leurs besoins élémentaires de survie.

François Pécard, Architecte DPLG



Agence François Pécard ARCHITECTE

Un entretien avec François Pécard, Architecte DPLG

Pouvez-vous nous parler de la création de votre agence et de son implantation dans la Collectivité de Saint-Barthélemy ?

J'ai eu la chance de connaître Saint-Barthélemy à la fin des années 70. Ce sont les St. Barths, pionniers aux valeurs sûres, qui m'ont séduit en arrivant sur l'île et qui ont fait que j'y suis venu m'y installer définitivement en 1978.

A peine arrivé, je me suis vite trouvé confronté à l'impossibilité de trouver une entreprise disponible pour construire le petit hôtel familial que j'étais chargé de réaliser. Je fus contraint de créer l'entreprise et de diriger les ouvriers. Ce travail m'occupait à plein temps pendant 2 ans jusqu'à l'achèvement des travaux, ce qui me permit de me familiariser avec la dure réalité du travail sur l'île :

- Deux cyclones en 15 jours la 1ère année !
- la sécheresse,
- les conditions de travail souvent très pénibles,
- les approvisionnements en matériaux souvent aléatoires,

Surtout, ce fut l'occasion de découvrir une population très attachante, mais aussi une architecture charmante, originale, parfaitement adaptée au climat et aux besoins des habitants.

Quelles sont les grandes réalisations de l'agence François Pécard ?

Depuis mon arrivée, j'ai tout fait pour promouvoir une architecture respectueuse des sites et des traditions locales. L'échelle des volumes bâtis m'est apparue comme une vraie spécificité de l'île. La flexibilité d'une architecture modulaire, évolutive en fonction des besoins de ses occupants, quoi de plus "moderne" au sens large du terme !

Si la petite case St. Barth était incontestablement charmante et séduisante, encore fallait-il qu'elle soit capable de répondre aux besoins nouveaux de notre époque et notamment à ceux d'une clientèle de plus en plus exigeante en terme de qualité, de confort, d'espace, d'équipements, tout en respectant les données fondamentales de l'île, qu'elles soient architecturales, environnementales ou énergétiques.

L'adaptation aux programmes nouveaux fut facile et évidente. Grâce à la possibilité de multiplier les volumes, de s'adapter à la topographie des lieux souvent accidentés, de préserver certains arbres ou rochers en les contournant, l'architecture traditionnelle permettait de répondre à tous les besoins dans un respect absolu des sites naturels.

C'est sur ces principes que j'ai conçu des projets résidentiels, commerciaux et industriels, l'essentiel de mon activité étant le secteur résidentiel haut de gamme.

Quel "plus" pensez-vous apporter ?

Tout d'abord, nous sommes fiers d'avoir largement contribué à la redécouverte de l'architecture traditionnelle de l'île et de l'avoir faite

évoluer vers une architecture moderne adaptée aux nouveaux besoins d'une clientèle haut de gamme, autant qu'à ceux de la population locale.

Notre ancienneté sur l'île constitue également un atout important. L'expérience acquise nous permet d'affronter de nouveaux programmes avec sérénité en toute sécurité pour nos clients comme pour nous-mêmes.

Enfin, nous nous considérons comme des partenaires privilégiés de nos élus dont nous avons toujours soutenu et encouragé les choix et orientations politiques, entre autres, dans le domaine de l'environnement et de l'architecture.

Comment prenez-vous en compte les problématiques liées au développement durable ?

Le simple fait de s'inspirer de l'architecture traditionnelle implique une prise en compte des problématiques liées au développement durable. L'expérience des cyclones dévastateurs rappelle régulièrement à ceux qui l'auraient oublié que la nature est incontournable et qu'il faut la respecter.

Ainsi dans le domaine de l'énergie et de l'environnement :

- Recueil et stockage de l'eau de pluie,
- traitement et recyclage des eaux usées,
- respect de l'environnement,
- adaptation aux sites,
- ventilations naturelles,
- économies d'énergie.

Si la population locale a acquis généralement un comportement éco responsable, encore devons-nous aller plus loin en ce qui concerne l'économie d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables. La production locale ne pouvant pas satisfaire l'augmentation de la demande d'une clientèle de plus en plus nombreuse et exigeante !

Ainsi, dans le domaine des énergies douces :

- Energie solaire pour le chauffage de l'eau sanitaire,
- Récupération d'énergie et des matériaux accumulant la chaleur pour le chauffage des piscines,
- Cellules photovoltaïques.

Contacts

Agence François Pécard ARCHITECTE

Rue Jeanne d'Arc - Gustavia
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 59 (0590) 277 338
Fax : 59 (0590) 277 285
E-mail : pecard@wanadoo.fr
http://pecard.net/pecard.htm

VILA NOVA

- MANAGEMENT IN CONSTRUCTION (MAÎTRISE D'OEUVRE)
- COORDINATION
- DESIGN
- IMPORT EXPORT OF DECORATION ITEMS

Vila Nova sarl

Résident à Saint-Barthélemy depuis plus de quinze années, après avoir découvert la Collectivité pour la première fois en 1992, alors que je vivais en Guadeloupe, j'ai, tout comme d'autres, vu cette île évoluer au fil du temps et prendre vraiment son essor, pour en arriver à un résultat prometteur, tel qu'il se présente aujourd'hui.

Ce fragile petit écrien de beauté, situé au sein de l'archipel de la Caraïbe et des Antilles Françaises, a su se garder des débordements parfois liés au changement, tout en préservant son identité. Elle a pu se doter de structures, ainsi que de moyens nécessaires lui permettant de se projeter vers un avenir auquel elle entend bien participer et intégrer la place à laquelle la collectivité de Saint-Barthélemy peut prétendre.



Ses atouts touristiques, son patrimoine historique, ses événements culturels et sportifs, ainsi que son charme tranquille et son goût festif, font de cet endroit un exemple rare et précieux.

Contacts

Franck SCHEEFER (Maître d'œuvre) / Vila Nova Sarl



B.P. 446 Gustavia - 97097 St Barthélemy
Cedex - French West Indies
Siège social (Office) : Les Galeries du
Commerce, 1^{er} étage, Saint-Jean
Tél./Fax (les 2 lignes) :
05 90 275 170 ou 05 90 298 669
E-mail : Franck.SCHEEFER@orange.fr

76

Marc Peinture

Originaire de Châteaurenard, dans les Bouches du Rhône, Marc Coia est arrivé à Saint-Barthélemy en 1995. Il débute alors son activité en tant que salarié d'une entreprise de peinture en bâtiment. Fort de son expérience, il a ainsi créé sa propre structure en 2004 : MARC - PEINTURE.

MARC - PEINTURE est aujourd'hui une entreprise dynamique qui compte 4 employés.

Elle s'est spécialisée dans les activités de :

- Plâtrerie.
- Peinture.
- Décoration.



Contacts

MARC - PEINTURE
BP 1284
97920 Saint Jean
Saint-Barthélemy
Tél. : 06 90 35 23 25
E-mail : marcpeinture@orange.fr



MARC - PEINTURE
TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
DECORATION - PLÂTRERIE

Olivier Dain Perspectives (ODP), Bureau d'Etudes Techniques

Spécialisé dans la construction et la rénovation des villas de luxes, le Bureau d'Etudes Techniques Olivier Dain Perspectives (ODP) a pour vocation de réunir et de diriger l'ensemble des acteurs, partenaires ou intégrés au bureau, nécessaires à la réalisation d'un projet: architectes, architectes d'intérieur, designers, paysagistes, maîtres d'œuvre, entrepreneurs et décorateurs.

Les contraintes de construction de maisons de luxe sur une île comme Saint-Barthélemy sont directement liées aux problèmes énergétiques locaux. C'est pour cette raison que ODP s'est investie depuis des années sur ces questions énergétiques et cherche à solutionner ces problèmes pour offrir le confort nécessaire, mais de façon intelligente et respectueuse pour l'environnement.

Finalement, une île comme Saint-Barthélemy offre un terrain de recherche fécond pour des constructions "environnementales".

Pour cela, ODP a su montrer des solutions pionnières sur l'île en matière d'économie d'énergie et de production d'énergies.

Quelques exemples :

- Récupération systématique des eaux pluviales.
- Récupération systématique des eaux usées et des eaux vannes pour l'arrosage des jardins (fosse + filtre à sable).
- Récupération des matériaux (roches terrassées concassées pour création de murs en pierre).
- Chauffe eau solaire / auto stockeur.
- Panneaux photovoltaïques / stockage d'énergie.
- Récupération de chaleur de clim pour chauffage eau de piscine et sanitaire (système r2).
- Prohibition de la baignoire (dans la mesure du possible).
- Végétalisation / paysages / arbres fruitiers.
- Recyclage du béton concassé pour drainage et remblai.



En plus de toutes ces démarches, l'objectif de ODP est de sensibiliser la clientèle à réduire la consommation et à prendre conscience des problèmes énergétiques de l'île et de l'environnement au sens large.



odp
olivier dain perspectives

Contacts

Sarl Olivier Dain Perspectives
Centre commercial l'oasis
BP 134 - Gustavia
97095 Saint-Barthélemy CEDEX
Tél (from USA) : 011 590 590 278 794
Fax (from USA) : 011 590 590 278 774
Tél. (de France) : 0590 27 87 94
Fax (de France) : 0590 27 87 74
E-mail : o.dain@odp-stbarts.com
www.odp-stbarts.com

77

Une intervention de Nicole Gréaux

Saint-Barthélemy, une situation sociale relativement stable

**2^e Vice-présidente de la Collectivité de Saint-Barthélemy,
Responsable des Affaires Sociales**

Parmi les compétences dévolues à la nouvelle Collectivité de Saint-Barthélemy, il existe toute la partie médico-sociale qui appartenait au Département de la Guadeloupe.

Saint-Barthélemy a, jusqu'à ce jour, été bien épargnée par les effets négatifs de la crise et le chômage n'existe pratiquement pas. Le plein emploi est peut-être un atout qu'il appartient à chacun de sauvegarder tout en essayant d'anticiper et de programmer une diversification de l'activité. L'île compte 33 Rmistes, qui sont pris en charge par la Collectivité par l'intermédiaire de la Caisse d'Allocations Familiales de la Guadeloupe.

Jusqu'à ce jour la politique dans le domaine gérontologique a été le maintien de la personne âgée à son domicile puisque aucune structure d'accueil n'existait sur l'île. Seules 5 personnes originaires de Saint-Barthélemy sont prises en charge par la maison de retraite "BETHANY HOME", qui se situe à Saint-Martin.

Aujourd'hui, devant les nombreuses difficultés posées par ce maintien à domicile de leurs personnes âgées dépendantes et en fin de vie, beaucoup de familles ont du mal à accepter que l'hôpital ne puisse pas accueillir cette catégorie de personnes, d'où l'impérieuse nécessité d'accélérer la création de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées. Cette vocation ne doit plus être celle de l'hôpital, qui doit en permanence être prêt à intervenir et à gérer toutes les formes d'urgence. 57 personnes bénéficient à ce jour de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).

Le dispensaire est une petite unité qui fonctionne avec un personnel restreint. La plupart des personnels sont extérieurs à la structure et interviennent par le biais de conventions (médecin PMI, gynécologue, psychologue, pédopsychiatre, psychomotricien,...). C'est dans ce cadre qu'est assurée une fois par semaine la vaccination de tous ceux qui le souhaitent. La couverture vaccinale de l'île reste relativement importante.

La trentaine d'assistantes maternelles de l'île est suivie par le service de Protection Maternelle et Infantile du Dispensaire. Ce nombre ne permet pas de couvrir toutes les demandes des familles, dans la mesure où il n'existe aucune autre structure type de crèche ou halte garderie.

Aujourd'hui, force est de constater que la situation économique de certaines familles a tendance à être mise à mal face à la cherté de la vie, le coût à payer pour les déplacements hors de l'île, l'éducation des jeunes dans des établissements extérieurs, la forte augmentation des loyers pour ceux qui n'ont pas de logement personnel, les dépenses de santé...

La situation sociale a tendance à se précariser et les élus que nous sommes doivent en permanence faire preuve d'anticipation, afin d'éviter tout dérapage qui ne pourrait plus être contrôlé et aboutirait à une déstabilisation du tissu social. Pour écouter, prévenir et accompagner les familles qui ont du mal à gérer certaines difficultés du quotidien, la Collectivité a embauché une Assistante Sociale, une Educatrice Spécialisée et une Assistante en Economie Sociale Familiale.

La loi organique prévoit que l'auto-risation de travail des étrangers est désormais une compétence de la Collectivité. Elle s'organise progressivement et permettra aux élus de rester vigilants face aux conditions d'accueil et de travail de ces ressortissants étrangers, qui doivent avoir des conditions décentes d'hébergement dans le respect du droit de travail.

"Saint-Barthélemy a, jusqu'à ce jour, été bien épargnée par les effets négatifs de la crise et le chômage n'existe pratiquement pas."

Dans nos îles, certaines maladies comme la dengue exigent une surveillance constante de l'évolution des poussées épidémiques. La lutte anti-vectorielle reste du champ de compétences de l'Etat, la Collectivité apporte sa contribution, notamment en mettant à disposition du personnel et du matériel dans les périodes de crises importantes.

Saint-Barthélemy est une jeune Collectivité qui cherche avant tout à rendre accessible des structures administratives souvent compliquées, créant parfois des situations difficiles à vivre et dont la solution passe par des ajustements les mieux adaptés possibles.

**Emplacement réservé à
EURL XAVIER DAVID**



LOUIS Philippe

Né à St Barthélemy Philippe part en Métropole à l'âge de 15 ans pour poursuivre des études. Après obtention d'un diplôme universitaire en gestion des entreprises et administrations, il revient au pays.



Un an plus tard, amoureux de la nature et de son île, il crée en 1996 son entreprise en Espaces Verts.

Il est soutenu par Roselyne sa compagne pour la partie administrative et comptable. Grâce au sérieux de Philippe, à la rigueur de son travail et son savoir faire reconnu, la société est composée aujourd'hui d'une équipe jeune et dynamique de 7 personnes dont 4 originaires de l'île.



La SARL LOUIS Philippe crée, transforme, embellie et entretient vos Espaces Verts :

■ **Dans la conception, la réalisation et l'aménagement d'espaces paysagers.**

■ **Pour l'entretien ou la remise en état de vos espaces verts**, nous intervenons de façon récurrente ou ponctuelle (contrat d'entretien), et ce grâce à du matériel spécifique.

Nous effectuons :

- la taille de végétaux,
- la taille et le recalibrage de haie,
- l'élagage,
- le traitement,
- la fertilisation des sols,
- la scarification des pelouses,
- l'évacuation des déchets végétaux à l'usine d'incinération.

■ **Par la conception, l'installation et la maintenance de systèmes d'arrosage automatique.**

Dans une totale liberté, ce système permet de répondre aux besoins de votre jardin tout en limitant les gaspillages d'eau. Soucis majeurs à Saint-Barthélemy.

Pour nous, quelque soit vos besoins, les circonstances, l'emplacement et la taille de vos espaces verts, nous trouverons des solutions adaptées à votre terrain et à son environnement.

Contact

LOUIS Philippe SARL
Espaces Verts, Création, Aménagement, Entretien, Elagage, Transports Divers
44, rue du Roi Oscar II - BP 238 - 97096 ST BARTHELEMY
Cell Philippe : 0690 59 16 08
Roselyne bureau : 0690 30 58 77
Tèl / Fax : 0590 27 55 97
E-Mail : rophil@wanadoo.fr

La clientèle est très variée : Collectivité de St Barthélemy, propriétaires de villa, centre commercial, hôtel-restaurant, particuliers...



Une intervention de Nicole Gréaux

La santé à Saint-Barthélemy, une évolution lente et progressive

2^e Vice-Présidente de la Collectivité de Saint-Barthélemy,
Responsable des Affaires Sociales



Cette situation est loin d'être facile à assumer et à accepter par les parturientes de l'île qui se voient contraintes de quitter leur domicile parfois plus de 3 semaines avant la naissance du bébé, avec tous les problèmes d'accompagnement, d'hébergement et financiers qui se posent aux familles concernées. Notre centre hospitalier, bien que petit, dispose d'un service d'urgences que pourraient envier un grand nombre d'hôpitaux. En effet, les nombreux touristes nord-américains qui possèdent une résidence secondaire sur l'île ou qui vivent à l'année ont très vite été sensibilisés à ce type de problème, surtout qu'il s'agit pour un grand nombre d'entre eux de retraités. A travers une fondation (le FEMUR : Fondation pour l'Équipement Médical d'Urgence) qui a des membres à Saint-Barthélemy et aux Etats-Unis, des fonds sont récupérés et des dons permettent d'équiper l'hôpital de matériels très sophistiqués. C'est ainsi qu'une table de radiologie numérique a été offerte à l'hôpital il y a un peu plus d'une année.

En 2009 s'est achevée la 1^{ère} partie des travaux de restructuration et de mise aux normes de l'hôpital Irénée de Bruyn du nom de son fondateur, prêtre hollandais qui a beaucoup œuvré au début du siècle dernier

pour apporter à l'île quelques avancées dans le domaine sanitaire, social et éducatif. C'est en 1930 que commencent les travaux de construction du futur hôpital. Tous les habitants de l'île se sentent concernés et apportent leur précieuse participation. En octobre 1933, les travaux terminés, la congrégation des sœurs de Saint-Paul de Chartres envoie quelques religieuses qui grâce à leurs talents d'infirmières se mettent au service de la population de l'île. Aujourd'hui ces travaux se poursuivent afin de permettre à ce petit hôpital de fonctionner dans les conditions les meilleures. Cependant, malgré l'existence de ce petit centre hospitalier et les nombreux efforts faits pour le rendre le plus possible opérationnel dans de nombreux domaines, la situation demeure fragile et précaire.

En effet, si les soins de 1^{ère} urgence peuvent être apportés à l'hôpital, aucune intervention chirurgicale, aussi simple soit-elle, ne peut être pratiquée sur place, qu'il s'agisse de traumatismes consécutifs à des accidents ou l'apparition de pathologies aussi variées soient-elles. Il faut, dans tous ces cas, envisager l'évacuation du malade ou du blessé vers le centre hospitalier de Saint-Martin, distant de notre île d'environ



©Hôpital de Bruyn

80 Vivre dans une île est souvent synonyme de sérénité, de calme et de paix mais une question importante se pose aux habitants des milieux insulaires : comment gérer les problèmes de santé quand ils interviennent de manière brutale et inattendue ?

Saint-Barth n'échappe pas à cette problématique qui demeure un souci majeur pour tous ceux qui ont des responsabilités dans ce domaine.

En effet l'île dispose d'une structure hospitalière de 17 lits (7 lits de soins de suite et 10 lits de médecine) dans laquelle sont affectés 4 médecins urgentistes. Par le passé, 3 lits de maternité étaient réservés aux femmes qui accouchaient mais aujourd'hui face à la réglementation de plus en plus draconienne, il est impossible d'accoucher sur l'île ! En effet une centaine de bébés naissent chaque année, soit au Centre hospitalier de Saint-Martin (l'île voisine), soit en Guadeloupe, en Martinique ou ailleurs laissant ainsi les registres de naissances de l'Etat Civil de la Collectivité désespérément vides, à l'exception de 2 ou 3 "accidents" qui viennent perturber ce déficit chronique.



©Hôpital de Bruyn

25 km. C'est un exercice qui se pratique régulièrement, non sans une certaine appréhension de la part de chacun, liée à l'exiguïté de notre aéroport, les conditions météo parfois difficiles et si le balisage de la piste permet des décollages de nuit, les atterrissages sont formellement interdits. Certaines évacuations sanitaires se font aussi, par bateau mais les délais sont fortement rallongés ; les 15 minutes en avion se transforment en une heure dans une mer pas toujours facile à manier ! Et chacun sait qu'en matière de santé chaque minute compte à l'échelle d'une vie humaine. Ce sont là les fortunes diverses que peuvent connaître les habitants d'une petite île dans le domaine sanitaire.

Il y a quelques années, la Collectivité a mis en place une petite unité de dialyse pouvant accueillir 3 patients en même temps. Cette structure fonctionne dans une aile du dispensaire en collaboration avec l'Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel (AUDRA) qui a son siège en Guadeloupe. Ce petit centre accueille aussi des touristes de passage.

Aujourd'hui malgré l'évolution en Collectivité d'Outre-Mer la compétence santé, demeure une compétence de l'Etat mais la Collectivité demeure vigilante et très sensible à toutes les difficultés liées au

domaine sanitaire. Elle participe largement aux efforts financiers qui permettent d'améliorer la qualité des soins et de prise en charge des patients.

Une dizaine de médecins libéraux résident en permanence sur l'île, un gynécologue, un ophtalmologue, des kinésithérapeutes, des dentistes et des spécialistes qui viennent régulièrement assurer des permanences afin d'éviter des déplacements qui sont onéreux et parfois difficiles surtout quand il s'agit de personnes âgées qui ont du mal à se déplacer.

Aujourd'hui avec la restructuration de l'hôpital beaucoup d'améliorations figurent dans son projet d'établissement. Des avancées qui se concrétisent en passant par de nombreuses étapes de négociation avec les autorités concernées.

Il s'agit :

- D'améliorer la qualité des soins en permettant des évacuations sanitaires rapides et dans les meilleures conditions,
- En donnant aux femmes enceintes la possibilité d'attendre sereinement leur accouchement. La venue d'une sage-femme leur permet d'assurer une préparation à l'accouchement dans les meilleures conditions d'accueil possibles,

■ Face à une population vieillissante, la collectivité a décidé de construire un EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ce projet d'une trentaine de places d'accueil a été initié par l'hôpital. Il devrait voir le jour en 2012, il s'agit d'un projet qui constitue une attente forte de la population. Cet établissement sera construit dans le respect de normes environnementales très poussées. Dans le cadre du plan de relance économique du Président de la République, plus de deux millions d'euros ont été attribués à la collectivité pour ce projet,

- En accentuant l'offre de soins de suite,
- En concrétisant un partenariat public-privé dans le domaine de l'imagerie médicale,
- Aujourd'hui, les fonds sont réunis pour l'acquisition d'un scanner, les autorisations sont en attente. Cet appareil permettra un diagnostic plus rapide, évitera certains transferts de malades et permettra une prise en charge plus appropriée,
- Dans le cadre de la télétransmission, il est impératif pour les urgentistes de pouvoir travailler avec des spécialistes de centres médicaux très sophistiqués pour affiner chaque diagnostic. Les nombreux touristes qui fréquentent l'île aspirent de plus en plus à cette garantie.

Une intervention de Yves Gréaux

La formation professionnelle, une compétence récente de la Collectivité de Saint-Barthélemy

1^{er} Vice-président de la Collectivité de Saint-Barthélemy



telles que la Chambre Economique Multiprofessionnelle (CEM)... la liste est encore longue de celles qu'il faut installer.

“Progressivement la collectivité va mettre en place son propre plan d'aide à la formation professionnelle en recherchant des solutions originales.”

Dans le cadre de ses pouvoirs propres et délégués, le Conseil Exécutif n'est pas resté sans réponses face aux demandes d'aides à la formation professionnelle qui lui ont été adressées. Il a adopté une démarche qui associe à parité l'individu, l'entreprise et la collectivité dans le financement du projet individuel de formation. Le formé n'est pas un assisté, il est responsabilisé dans le projet qu'il présente.



Dans le cadre de l'apprentissage et de la formation en alternance, le Conseil Exécutif a concrétisé son aide par la prise en charge d'un certain nombre de

déplacements, puisque les centres de formation sont situés hors de l'île.

Ce ne sont là que des dispositions transitoires. Dans ce domaine où les besoins et les demandes seront croissants, il convient d'élaborer une réponse qui prend en compte à la fois la réglementation nationale et les circonstances locales.



Comme pour la formation initiale, la plupart des actions de formation professionnelle seront tributaires de l'extérieur, ce qui induira un surcoût conséquent et des contraintes de mise en place qui sortent du cadre commun.

Progressivement mais sans attendre, en impliquant les acteurs économiques comme la CEM, la collectivité va mettre en place son propre plan d'aide à la formation professionnelle en recherchant des solutions originales. Il est urgent, tant pour elle-même que pour les entreprises de disposer de toutes les compétences indispensables au maintien de l'activité économique et de l'emploi local.

Un domaine en construction

La formation professionnelle, compétence régionale, a été transférée à la collectivité de Saint-Barthélemy par la Loi organique.

Autrefois, quelques aides individuelles ont été apportées par la Région Guadeloupe. Aujourd'hui, c'est un domaine où tout est à créer. Depuis juillet 2007, la collectivité vit une phase très active de mise en place de ses compétences : fiscalité, urbanisme, action sociale, circulation routière, accès au travail des étrangers, création et installation de structures nouvelles

“Le Conseil Exécutif n'est pas resté sans réponses face aux demandes d'aides à la formation professionnelle qui lui ont été adressées.”

Design Affairs, de l'architecture comme métier d'art

designaffairs

Design Affairs est un jeune studio de Design né à Saint-Barthélemy de la rencontre sur l'île des trajectoires de trois globe-trotters, le Français Alain Rolley, l'Italien Johannes Zingerle et le Vénézuélien Guillermo de Yavorsky.



Une architecture intemporelle et hédoniste

Du partage de leurs expériences, imprégnées des cultures traversées le long de leurs parcours respectifs, est née l'approche créative de Design Affairs : une conception de l'architecture intemporelle et hédoniste, indépendante de tout style national pour mieux servir la personnalité propre de chaque projet et son inscription dans sa spécificité géographique.

Cette démarche qui privilégie la recherche de solutions design spécifiques à chaque projet et un souci scrupuleux du détail, allié au professionnalisme de ses associés et de ses collaborateurs, permettent à Design Affairs de prendre en charge la Maîtrise d'œuvre de projets de toute envergure comme de travailler en partenariat avec d'autres cabinets d'architectes.



Un réseau de talents et de compétences

Forte aujourd'hui d'une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle d'une douzaine de personnes, Design Affairs a su s'entourer d'un réseau international de talents et de compétences artistiques et techniques à la hauteur des exigences de ses prestigieux clients.

De la beach house individuelle à l'hôtel de luxe, en passant par des points de vente sur les plus belles avenues du monde ou la conception de villas de prestige aux Antilles ou ailleurs pour quelques personnalités internationales, en quelques années d'activité Design Affairs a pu faire la preuve de sa capacité à répondre aux défis les plus divers.

Parmi les récentes réalisations de Design Affairs, on peut notamment distinguer la villa The Peak, la villa d'un fameux marchand d'art, l'entière rénovation de l'hôtel Christopher à Saint-Barthélemy, la villa Benicassim à Barcelone, les concept stores Montaigne Market à Paris et MC Market à Monaco, ou l'avant-projet de la refonte de l'aéroport de Saint-Barthélemy.

Contacts
Design Affairs
 BP 655 Gustavia
 97099 Saint-Barthélemy cedex
 Tél. : 05 90 87 56 28
 Fax : 05 90 29 15 81
 E-mail : contact@design-affairs.com
 www.design-affairs.com

Une intervention de Yves Gréaux

L'efficacité du dispositif éducatif offert aux Français de Saint-Barthélemy requiert des aménagements du modèle commun

1^{er} Vice-président de la Collectivité de Saint-Barthélemy

Dans la Collectivité de Saint-Barthélemy, l'éducation reste une compétence de l'Etat.

L'école pour tous, un droit satisfait tardivement

Pendant très longtemps, une grande partie de la population n'a pas eu un accès facile à l'école. Seuls quelques privilégiés ont pu bénéficier d'initiatives scolaires éphémères et de portée très limitée. Au début du XX^{ème} siècle, il n'y avait dans l'île qu'une école, à Gustavia. Au cours des années 1920, un prêtre hollandais, le Père Iréné De Bruyn, a fait construire deux nouvelles écoles, grâce auxquelles les gens de "la campagne" (par opposition à "la ville" de Gustavia) ont pu apprendre à lire, écrire et compter.

Ce n'est que vers la fin des années 1960 que sont apparues les premières classes de l'enseignement secondaire sous l'impulsion de Mireille Choisy, dont le collège porte aujourd'hui le nom.

Progressivement, avec l'ouverture de l'île sur l'extérieur, les familles ont reconnu en l'école un moyen de promotion sociale. La fréquentation scolaire s'est normalisée et l'offre a atteint le maximum que peut offrir le système sur un si petit territoire.

Une offre éducative limitée par l'insularité

Aujourd'hui tous les enfants sont scolarisés à partir de l'âge de 3 ans et restent sur l'île jusqu'à la classe de 3^{ème}. Depuis 2 ans, une classe de seconde générale, offrant les



Le Sénateur, les Présidents de la CEM et de la COM et Le Principal réunis pour l'ouverture du Forum des Métiers 2010

options les plus courantes, a été ouverte au sein du collège. L'expérience est concluante et sera poursuivie.

La population scolaire s'élève à 1 216 élèves répartis dans 5 établissements. Dans le 1^{er} degré, 837 enfants ont le choix entre une école maternelle et une école élémentaire publiques et les deux écoles privées catholiques. Ces dernières ont conservé une part importante des effectifs (52 %). Le contrat d'association qui les lie à l'Etat garantit leur ouverture à tous sans discrimination et permet le financement de leur fonctionnement par la collectivité. Le collège accueille tous les élèves des écoles de l'île, soit 359 élèves dans 15 classes, auxquels s'ajoutent les 20 élèves de la classe de seconde. On compte en moyenne une centaine d'enfants par classe d'âge.

Après une période de forte croissance entre 1995 et 2007, les effectifs se stabilisent depuis 2 à 3 ans. Des variations saisonnières ou annuelles, liées à l'activité économique, et une forte dispersion des intérêts de beaucoup de parents induisent quelques difficultés chez les jeunes. Les origines diverses et le multilinguisme en sont des facteurs importants. Les Français d'origine locale ou métropolitaine côtoient des

portugais et des caribéens anglophones, hispanophones ou créolophones.

Néanmoins les résultats demeurent, dans l'ensemble, fort honorables. Pour preuve, le taux de réussite du collège au brevet est régulièrement supérieur à 80 %, voir parfois 90 % !

Le parc immobilier scolaire est relativement récent, régulièrement entretenu et mis à niveau. Cependant la plupart des sites sont saturés et la collectivité envisage la construction d'un nouvel ensemble. Ce projet permettra de désengorger Gustavia aux heures d'entrée et sortie et de faire face à de nouvelles augmentations d'effectifs. Il préserve la répartition du 1^{er} degré sur 3 pôles géographiquement bien disposés.

Beaucoup d'enseignants viennent de l'extérieur. Ils sont confrontés aux conditions de la vie insulaire et surtout au coût important du logement. Le noyau d'origine locale ne parvient pas à se renouveler facilement à cause des difficultés matérielles de la poursuite d'études, du relèvement du niveau de formation exigé et du recrutement par concours nationaux. L'expérience montre que, si l'apport extérieur est indispensable pour de multiples raisons, le maintien d'une proportion convenable d'enseignants d'origine locale est nécessaire pour une meilleure prise en compte des caractères propres du milieu.

Poursuivre des études coûte très cher !

La difficulté majeure à laquelle sont confrontés les jeunes et leurs familles est celle de la poursuite des études après le collège. La



Le collège Mireille Choisy

création d'une classe de seconde n'est qu'un palliatif très insuffisant. La diversité des filières de formation et la faiblesse des effectifs dans chacune d'elles ne permettent pas d'espérer mieux sur place. Par ailleurs, il est indispensable que les jeunes sortent du confinement insulaire et enrichissent leur expérience à l'extérieur. A 14 ou 15 ans, il faut quitter la famille. C'est une échéance fort redoutée autant par les parents que par certains enfants. L'insularité amplifie fortement cette séparation qui n'est pas comparable à celle que l'on vit aussi dans les coins isolés d'un territoire continental. Aux aspects affectifs et matériels s'ajoute celui de l'accueil à l'extérieur. La charge financière très lourde, l'incertitude des conditions de prise en charge, la libéralisation des mœurs et le manque de préparation à l'autonomie de beaucoup de jeunes compromettent sérieusement la réussite de leurs études.

Pourtant la quasi-totalité des élèves qui sortent du collège poursuivent leur formation initiale hors de l'île. Ils bénéficient de toute la diversité offerte par le système. Les destinations sont variées. La plus proche est le lycée de Saint-Martin, l'île voisine, qui offre un large choix d'orientations générales et technologiques ainsi que professionnelles. Si son niveau de performance pédagogique n'a rien à envier à d'autres, l'environnement d'accueil et de vie périscolaire reste difficile par manque de structure organisée.

L'insécurité est un facteur décourageant pour les parents. La plupart des élèves sont orientés vers des lycées de Guadeloupe ou de France métropolitaine. Quelques élèves vont en Martinique, au Canada ou aux USA.

Quelque soit la destination, la poursuite d'études est une source de dépenses très importante. Beaucoup de familles connaissent alors une période très difficile et s'obligent à de gros sacrifices pour payer la pension et les déplacements. On a pu calculer que le surcoût des études d'un jeune de chez nous peut dépasser les 7 000 € par année scolaire. C'est un poste de dépenses 7 à 10 fois supérieur à ce qu'il est pour la moyenne des Français. Certes, dans ce domaine Saint-Barthélemy n'est pas un cas unique, mais ici le problème est particulièrement sensible. La conséquence est que trop souvent les cycles de formation sont courts ou inachevés.

La collectivité s'implique

Or, pour l'île, le besoin des compétences les plus diverses est vital à tous les niveaux. Cela interpelle la collectivité. Elle participe depuis longtemps à l'effort par des subventions et des aides remboursables. Cette intervention insuffisante sera renforcée dans les prochains mois par la mise en place d'un véritable plan élaboré en concertation entre élus et familles.

Ainsi la collectivité est amenée à s'immiscer très souvent dans un domaine de compétence qui n'est pas le sien. Elle l'a toujours fait pour compenser le handicap insulaire qui n'est pas suffisamment pris en compte dans les standards "continentaux" appliqués par l'Etat. Cela relève de la prise de responsabilité locale et de l'autonomie.

On peut se demander si l'Académie de la Guadeloupe, à laquelle Saint-Barthélemy reste rattachée, dispose bien des ressources nécessaires et suffisantes pour faire face aux besoins de toutes ses composantes éparpillées sur plusieurs petites îles. Les "Iles du Nord" ont souvent eu l'impression de n'être que la 5^{ème} roue du chariot, celles à qui l'on pense quand toutes les autres sont convenablement servies.

De tout cela il ressort que l'efficacité du dispositif éducatif offert aux Français de Saint-Barthélemy requiert des aménagements du modèle commun. Il ne s'agit pas forcément de moyens humains et financiers supplémentaires, mais de dispositions spécifiques qui adaptent le système éducatif aux besoins locaux. Cette orientation est d'autant plus intéressante que les nouvelles collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy sont des vitrines de la France dans le nord caraïbe où les attentes sont grandes et les influences multiples.

La brigade de Gendarmerie de Saint-Barthélemy

Dépendante de l'entité territoriale de la compagnie de gendarmerie de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy et placée sous l'autorité de son commandant, la brigade territoriale de Saint-Barthélemy, qui est située à 25 km de Saint-Martin et à 250 km au Nord de la Guadeloupe, est commandée par un officier (capitaine). Elle est composée de 17 militaires de la gendarmerie départementale, affectés pour 3 ou 4 ans, et renforcée de quatre gendarmes mobiles (relevés tous les 3 mois).

Seul service de sécurité publique de l'État présent en permanence sur l'île, aux côtés de l'antenne de la préfecture (quatre agents des services de la réglementation et du territoire), de l'antenne de l'agence régionale de santé (trois agents) et du service local de la direction régionale des finances publiques (quatre agents), la brigade de gendarmerie constitue, en complément de ces services, un lieu d'accueil unique et privilégié au regard des missions imparties à l'État.

Elle assure en outre des missions spécifiques :

■ **Surveillance nautique, surveillance de la réserve naturelle**

■ **Activité aéroportuaire :**
Sûreté et sécurité aéroportuaires, intervention sur les accidents et incidents, verbalisation des infractions de l'aviation civile et générale, dont le transport illicite de passagers

■ **Activité maritime :**
Sûreté et sécurité des ports de commerce et de voyageurs, surveillance et verbalisation des navires

■ **Contrôle aux frontières :**
Depuis le 1^{er} janvier 2008, la brigade de gendarmerie de Saint-Barthélemy exerce pleinement le contrôle aux frontières en lieu et place de la PAF. Pour un accomplissement efficace de la reprise de cette mission, très technique,



La brigade de gendarmerie de Saint-Barthélemy, située dans l'enceinte du fort Oscar

une formation spécifique a été dispensée aux personnels. Cette mission permet de maîtriser les flux migratoires. Elle a également un impact sur la maîtrise de la délinquance.

L'aspiration à la sécurité publique de la population est très forte, du fait de l'activité touristique de Saint-Barthélemy ; aussi, la brigade oriente ses efforts sur une présence visible : 70 % du temps de travail est consacré aux services externes. La lutte contre la délinquance de proximité est une priorité.

Julien Dreyfuss

BATIBARTH



Cette entreprise de Bâtiment et travaux publics, a été créée en 1991 par M. Régis Pain, actuel Gérant. Son siège social est basé à Saint-Barthélemy, Collectivité d'Outre mer, île située dans les Iles du Nord. Ses 19 ans d'expérience en font une entreprise qui se positionne comme un élément majeur dans le domaine du Bâtiment sur Saint-Barthélemy.

Les domaines d'activités de BATIBARTH SARL sont variés :



Entreprise Tout Corps d'Etat :

- Construction de l'hôtel de la collectivité
- Construction de l'usine d'incinération
- Construction de la nouvelle Capitainerie



Travaux maritimes :

- Réfection du Quai du Bord de mer
- Réfection du Quai d'Honneur
- Réfection du Quai Atwater



Travaux de voirie :

- Réfection des réseaux
- Réfection de la Voie des Hauts de st jean
- Réfection de la Voie de Gouverneur etc..

Contacts

BATIBARTH SARL, M. Régis PAIN
Les Mangliers Bat 2 Local A - Saint Jean
97133 Saint-Barthélemy
Tél.: 0590 27 78 21
Fax: 0590 27 78 19
E-mail: contact@batibarth.com

COB CARAIBES

C'est avant tout une affaire de famille. Stéphane Laurence et son oncle Jean-Claude Laurence ont créé la société COB CARAIBES il y a maintenant 5 ans.

Natifs de la région Normandie, ils sont installés sur l'île depuis respectivement 20 ans pour Jean - Claude et 13 ans pour Stéphane. Ils ont tous deux acquis un savoir faire dans la profession depuis plusieurs décennies, avant de se "lancer" dans leur propre aventure. En effet, Jean-Claude est charpentier naval de formation et Stéphane charpentier menuisier. La personnalité et la complémentarité de chacun fait le succès de cette société en perpétuelle évolution.

Leur souci du détail, du travail bien fait, la reconnaissance et la satisfaction de leurs clients demeurent leurs principales préoccupations ! En outre, l'élaboration de leurs constructions respecte les normes environnementales, anti-sismiques et anti-cycloniques de l'île.



Par ailleurs, Stéphane et Jean-Claude travaillent des bois précieux exotiques comme le "cumaru" ou encore le "Bangkirai" et sont en recherche constante de nouvelles matières.

La réalisation de plusieurs projets tels que des villas de luxe de stars internationales, principalement dans le show business - mais aussi la rénovation de Monuments classés historiques comme l'Eglise catholique à Gustavia, ou encore le Clocher de Lorient leur apporte une renommée des plus satisfaisantes.

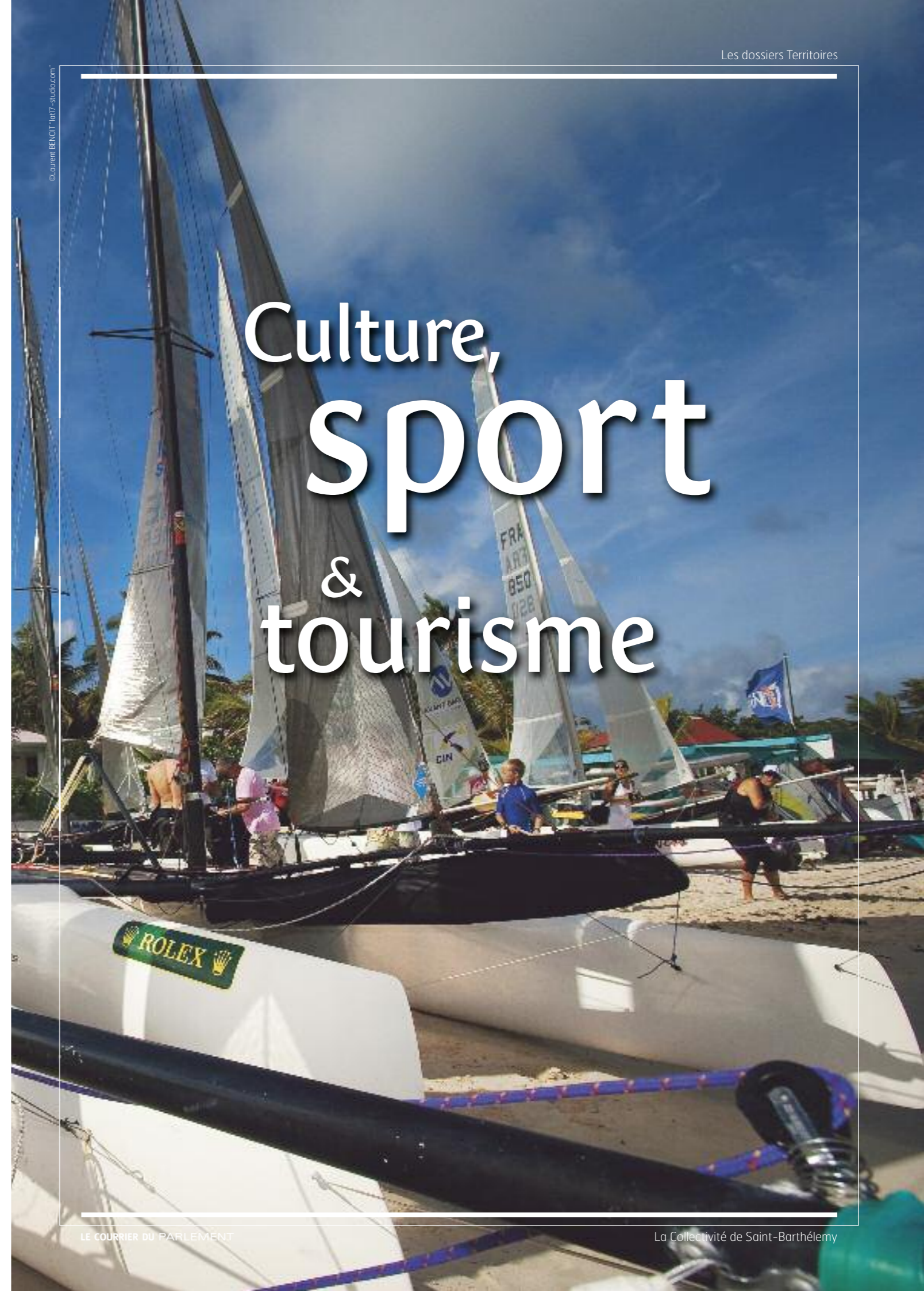
Leur qualité de travail, le souci d'un projet bien réalisé et du détail qualifient Jean-Claude et Stéphane de professionnels dont la réputation n'est plus à faire. Ils transmettent leurs compétences à leurs collaborateurs - salariés qui pour la plupart, les suivent depuis le début de la création de leur entreprise.

Oui, Jean Claude et Stéphane c'est une histoire de famille et l'amour d'une profession.

Contacts

COB CARAIBES SARL

BP 1100
97014 Saint-Barthélemy Cedex
Tél.: 0590 298561
Fax : 0590 298561
Cellulaire Jean Claude : 0690 372813
Cellulaire Stéphane : 0690 372815
E-mail: cobcaraibes@wanadoo.fr



Le tourisme de Saint-Barthélemy



Le mot de la Présidente, Marithé Weber

Notre île bénéficie d'une excellente notoriété, néanmoins une concurrence nouvelle et de qualité se développe chaque jour. Cette concurrence est d'autant plus redoutable qu'elle s'appuie souvent sur une excellente qualité d'accueil et de service, doublée d'une offre événementielle très diversifiée. Il est donc indispensable de définir les contours de ce que doit être le tourisme à Saint-Barthélemy, afin d'encadrer son développement tout en préservant ses ressources et sa spécificité.

Le Comité Territorial du Tourisme de Saint-Barthélemy au service du développement touristique de l'île

Le Comité Territorial du Tourisme de Saint-Barthélemy est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant pour sigle CTTSB, qui a été créée conformément à la volonté exprimée par le Conseil Territorial de la Collectivité de Saint-Barthélemy.

Ce Comité a pour objet de définir et de mettre en oeuvre la politique touristique de la Collectivité et de répondre ainsi aux défis que représente le développement touristique, qui est le pilier central de notre économie.

Une efficacité renforcée, des groupes de travail actifs et sur le terrain.

Le Conseil d'Administration du Comité Territorial du Tourisme se compose de quatre collèges :

- **Collège 1** : Membres élus du Conseil Territorial désignés par le Président du Conseil Territorial conformément à l'article L06252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **Collège 2** : Les socioprofessionnels

- **Collège 3** : Les personnalités qualifiées (environnement, communication et relations publiques), nommées par le Président du Conseil Territorial.

- **Collège 4** : Un Représentant des chambres et organismes consulaires.

Le bureau est composé de 7 membres

- Président
- Vice-président
- Secrétaire
- Trésorier

- Deux membres du collège N° 2
- Un membre du collège N° 3

L'équipe du Comité du Tourisme :

- Présidente : Marithé WEBER, 4^{ème} Vice-présidente de la Collectivité de Saint-Barthélemy en charge du tourisme.
- Directrice : Inès BOUCHAUT-CHOISY
- Assistante de Direction : Sophie CRUEGHE
- Hôtesse d'accueil : Fabienne GREUX et Victoria MAGRAS



©Laurent BENOIT "lat17-studio.com"

Gustavia



©Laurent BENOIT "lat17-studio.com"

Une identité de marque pour le tourisme à Saint-Barthélemy

Le Comité territorial du tourisme de Saint-Barthélemy réaffirme le positionnement de l'île comme destination de séjour privilégiée pour une clientèle à haute contribution.

Exprimer l'esprit de l'île et traduire son identité profonde auprès des prescripteurs (professionnels & médias du tourisme & du luxe) ; susciter le désir autour du mythe en soulignant le lien privilégié qu'entretient l'île avec les initiés et les habitués ; mettre en avant la vocation de l'île à développer un tourisme en marge de l'offre hôtelière classique de la zone tropicale.

Le Comité Territorial de Tourisme de Saint-Barthélemy a choisi de dire moins pour suggérer plus à travers une nouvelle signature :

Saint-Barthélemy
l'art d'être une île

Il est encore des secrets bien gardés, Saint-Barthélemy est de ceux-là :

Petite île tropicale au nom souvent cité dans les magazines, on croit la connaître comme on pense tout savoir de la vie des gens célèbres. Et c'est vrai qu'ils sont nombreux à avoir élu Saint-Barthélemy comme

villégiature de prédilection, séduits par son authenticité, sa flore et sa faune préservées, sa douceur de vivre et, faut-il le souligner, la discrétion naturelle de ses habitants comme de ses habitués.

Saint-Barthélemy bénéficie en outre d'une qualité spécifique : la rareté.

Sur 25 kilomètres carrés, pas de quoi accueillir des millions de touristes. Au plus fort de la "saison", l'île accueille autant de visiteurs qu'elle compte d'autochtones, ni



©Laurent BENOIT "lat17-studio.com"



©Laurent BENOIT "tat17-studio.com"

plus, ni moins. Aucun risque de promiscuité, que ce soit sur les quais de Gustavia où viennent s'amarrer les plus beaux bateaux du monde, ou sur la petite vingtaine de plages de l'île, dont certaines ne sont accessibles qu'à pied ou par la mer.

Le plus vaste de ses 30 hôtels propose un maximum de 80 chambres, toutes exceptionnelles.

Le plus petit, havre de paix et d'élégance sous les palmiers, n'en a que 8...

Bien moins que la plupart des villas de nos hôtes les plus fidèles, ou que certains yachts d'habitants de nos baies.

Oui, il est encore des secrets bien gardés. Laissez-nous vous dévoiler certains de ceux de notre île, ou venez les découvrir par vous-même, en toute amitié.

SITUATION :

Saint-Barthélemy est située entre l'île de Saint-Martin et l'archipel de la Guadeloupe par 17°55 de latitude Nord et 62°5 de longitude Ouest. Sa surface est de 25 kilomètres carrés. Sa population est d'environ 8 000 habitants. Son climat est de type tropical maritime avec une température moyenne de 28° centigrades et un régime de vents dominants de secteur Est en provenance de l'Atlantique.

Saint-Barthélemy est un territoire français doté du nouveau statut de Collectivité d'Outre-Mer depuis le 15 juillet 2007. L'île

est administrée par un Conseil territorial de 19 membres, un Conseil exécutif de 7 membres, et un Président, M. Bruno Magras.

HISTOIRE :

Saint-Barthélemy a été découvert par Christophe Colomb lors de son deuxième voyage en 1493. Il nomma l'île du nom de son frère Bartolomeo. Peuplée par les colons français au milieu du XVII^e Siècle, l'île a été cédée à la Suède en 1784 et est redevenue française en 1878.

CULTURE :

Le musée territorial a une vocation multiple pour le bien-être et la sauvegarde de notre patrimoine culturel. Cette réalisation

est le résultat d'une action communautaire de grande envergure engendrée par le Lion's club, et l'ensemble de la population de Saint-Barthélemy.

Elle a pris naissance pour la quinzaine du patrimoine qui a été réalisée à l'occasion de la 1^{ère} transat Lorient/Saint-Barth en mai 1989, et s'est traduite en Musée Municipal du Patrimoine par délibération du Conseil Municipal en date du 02 Juin 1989. Suite au passage de Saint-Barthélemy en Collectivité Territoriale le 15 Juillet 2007, il porte aujourd'hui le nom de Musée Territorial de Saint-Barthélemy.

Situé à la Pointe de Gustavia, il quitte les anciens locaux préfabriqués, provisoirement utilisés, et occupe depuis 1995 le rez-de-chaussée du bâtiment Wall House, vieille bâtisse en ruines pendant plus d'un siècle,



©Michel MAGRAS

L'arawak à la Tourmente

renové pour devenir un lieu culturel accueillant le Musée et la Bibliothèque. Saint-Barth d'origine, Saint-Barth d'aujourd'hui ou Saint-Barth de cœur, le Musée propose à tous, une étonnante croisière sur la caravelle du temps et du souvenir pour une redécouverte d'un Saint-Barthélemy profond, qui ne peut se révéler qu'aux âmes passionnées.

Découvrir pour comprendre... Comprendre pour aimer... et pour mieux aimer.

Vous pourrez plonger au cœur même de l'histoire de celle que l'on appelait autrefois "OUANALAO", traverser des siècles tumultueux avant l'époque de l'arrivée des premiers colons dont la plupart ont fait souche.

Des aquarelles, des objets, des documents vous guideront à travers la période suédoise avant de vous présenter le rôle important tenu par l'Eglise dans l'histoire de l'île. Vous découvrirez le charme de l'habitat traditionnel, le travail ingrat de l'extraction du sel, l'émouvante mais pénible relation du Saint-Barth avec la mer, la subtilité du travail de la paille et bien d'autres trésors qu'il faut savoir découvrir afin de mieux savoir protéger et ainsi mieux préserver l'harmonie de notre milieu.

Et puis, trait de ce caractère qui ne se laisse jamais abattre. Le petit orchestre traditionnel, vestige des joyeux mariages et des bals de quartiers...



©Laurent BENOIT "tat17-studio.com"

La Bucket

Mais le Musée c'est surtout l'histoire du Saint-Barth, qui par son travail et sa ténacité a fait et doit continuer à faire pour cette île, celle que nous voulons pour demain.

ARTISANAT :

Le travail de la paille a toujours existé dans l'histoire de Saint-Barthélemy. C'est vers 1890 que cet artisanat connut un véritable essor, grâce au Père Morvan qui exporta d'îles voisines des graines et de jeunes pousses du Palmier Sabal plus souvent appelé "Latanier". Ce n'est que quelques années plus tard que cette modeste vannerie se modernisa. Ce qui permit la création de nombreux objets tels que des paniers, des chapeaux, des sacs à main, des éventails.



©Laurent BENOIT "tat17-studio.com"

EVENEMENTIEL :

Du festival de musique classique en passant par le festival de théâtre, sans oublier le festival du film caribéen, le carnaval, la fête patronale et les fêtes de quartier, la commémoration franco-suédoise, Saint-Barthélemy a toujours eu le nez au vent et son cœur tourné vers la mer.

De la pirogue caraïbe à "Octopus", en passant par la goélette "Ipana" et l'époque des gommiers, ces capitaines de goélettes qui écumèrent la Caraïbe ont assuré sa réputation perpétrée par les pêcheurs aujourd'hui.

De Romon Beal à Tabarly qui aimaient y faire escale, d'Antoine Questel à Jeff Lédée et Miguel Danet, où bien encore Luc Poupon le directeur de course des "Voiles de St-Barth", la tradition maritime est fortement ancrée dans une île où les manifestations maritimes ont toujours rencontré un succès populaire. On se souvient des régates organisées par Loulou dans les années 70, puis de la 1^{ère} transatlantique Lorient-St Barth-Lorient, à laquelle succéda la Transat AG2R, la Route du Rosé, la St-Barth Bucket Regatta. "Les Voiles de Saint Barth" veulent continuer à dérouler ce fil nautique, entre tradition et modernité, entre régates et convivialité.

Une belle manifestation qui frappera ses trois coups du 6 au 11 avril 2010... et se pérenniserà dans le temps.



©Laurent BENOIT "tat17-studio.com"

Carnaval

GASTRONOMIE :

Saint-Barthélemy est une île réputée pour la qualité de son offre en restauration. L'exigence de ses visiteurs a eu tôt fait d'attirer sur l'île des professionnels de talent, qui ont de longue date suscité une émulation entre les établissements de l'île. Le résultat est un éventail de 70 établissements, dont les chefs rivalisent de créativité et de raffinement pour réinventer la tradition culinaire française, en la tintant d'inspirations



Plage à Grand Cul de Sac

créoles, asiatiques et européennes ou décliner de mille manières l'amour des produits de la mer.

LOISIRS :

Des trésors inestimables se cachent sous les reflets turquoises de la mer des Caraïbes. Les Saint Barth le savent bien, ce peuple marin a tiré depuis toujours ses ressources du fond de la mer en pêchant depuis des générations les poissons, crustacés et autres mollusques, avec jusqu'à aujourd'hui les mêmes méthodes traditionnelles. 183 espèces de poissons croisent dans nos eaux, 54 différents coraux sont admirables et 60 éponges de couleurs et formes différentes embellissent nos récifs. Une plongée suffit pour se rendre compte de la biodiversité préservée de Saint-Barthélemy, la vie grouille sous la surface. Cette vie est protégée dans certaines zones, la Réserve Naturelle Marine, créée en 1996, veille sur ces merveilles et obtient des résultats significatifs.

MARIAGE ET LUNE DE MIEL :

Il est certains couples d'exception pour qui "le plus beau jour de leur vie" mérite rien de moins que le paradis. Pour eux, Saint-Barthélemy est la destination idéale : petit éden serti dans une mer turquoise, havre de calme sous les tropiques, ourlé de plages où flâner en amoureux au soleil couchant, Saint-Barthélemy sait aussi se montrer étonnamment civilisée.



À son offre exceptionnelle d'hébergements hôteliers ou en villa privative, elle ajoute

l'expertise de nombreux spécialistes de l'organisation d'événements, un choix de traiteurs et de restaurateurs parmi les plus réputés des Antilles, et tout l'éventail des professionnels de la beauté et du bien-être.

Et, bien entendu, les paroisses catholiques et réformées de l'île accueillent avec bienveillance les fiancés de leurs confessions désireux d'unir leurs destins sous leurs ministères.

BEAUTE ET SPAS :

Comme un secret lové au sein d'un secret, les hôtels de Saint-Barthélemy recèlent une des clefs du bonheur : une offre de spas et d'instituts de balnéothérapie parmi les plus raffinés au monde, animés par des professionnels de la beauté et du bien-être, cautionnés par les plus grandes signatures de la beauté et de la cosmétique internationale.

Durant votre séjour sur l'île, prenez le temps d'offrir à votre corps et à votre esprit quelques instants de sensualité et d'harmonie, dans l'un de ces lieux hors du temps où rien ne compte plus que le plaisir des sens et le bonheur de se sentir simplement bien.

SHOPPING :

Saint-Barth est l'île idéale pour faire du shopping en toute sérénité : à Gustavia, les plus prestigieuses marques de luxe côtoient les boutiques de jeunes créateurs français aux collections idéales à porter sur l'île.

Les boutiques de déco proposent des objets classiques, hétéroclites ou d'exception chinés aux quatre coins du monde.

La plupart des boutiques sont installées à Saint Jean et Gustavia et proposent des prix hors taxes intéressants.

LES PLAGES :

Pureté des arcs de sable blanc ourlés d'une mer turquoise accueillante, richesse de la faune sous-marine abritée par les herbiers et les coraux, les plages de Saint-Barth sont toutes différentes, avec une séduction et une personnalité propres.

ARCHITECTURE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI :

L'art de vivre sans entraves, porte ouverte sur une nature bienveillante.

Les Saint-Barths, construisent des habitations capables de résister aux fortes rafales de vent, et cela depuis toujours. Ainsi vous pourrez apercevoir quelques cases construites à la chaux du côté de Marigot ou en essentes du côté de Corossol.

La conception des cases Saint-Barth est très originale, la maison principale comporte deux pièces : la chambre et le séjour, et à proximité, une autre habitation, faisant office de dépendance pour cuisine et la citerne.



Rue Oscar II

L'eau étant très rare à Saint-Barth, la moindre goutte de pluie était et est toujours récupérée, par des gouttières dans les citernes pour les cases à la chaux et les maisons actuelles, et dans des jarres pour les cases à essentes.

A Gustavia, on ne peut oublier l'appartenance de l'île à la Suède. Beaucoup de bâtiments y sont encore, comme l'ancienne mairie, le Brigantin ou le Clocher, construits à la base en pierre et à l'étage en bois. Sans oublier le mystérieux Wall House aujourd'hui rénové pour accueillir la bibliothèque territoriale et l'écomusée du Patrimoine.

A Saint-Barthélemy, l'architecture sert d'abord à donner un cadre au spectacle de la nature. Sobriété des formes, discrétion des volumes, jouent une partition subtile avec le ciel immense, la végétation farouche, la limpidité des eaux.

Partout, l'île suggère des harmonies fugaces, moments d'intimité éphémères en marge du temps qui passe, suggérés par une langue de sable, le reflet d'un morne dans l'ombre bleue d'un lagon.

Julien Dreyfuss



Quai de l'Hôtel de la Collectivité

L'Association des Hôteliers de Saint-Barthélemy

Créée en 1984, l'Association des Hôteliers de Saint-Barthélemy compte aujourd'hui 20 membres proposant différents types d'hébergement: hôtels, cottages, résidences hôtelières et villas de location. De cette collaboration et partage de savoir naît le dynamisme nécessaire à la promotion de l'île et de son hébergement, avec la volonté d'un développement touristique de Saint-Barthélemy dans le respect de ses qualités traditionnelles.



Saint-Barthélemy : sur une carte, juste un point, minuscule, dans la région Caraïbes et pourtant... on pourrait dire que la renommée de Saint-Barth est inversement proportionnelle à sa taille : 25 km² seulement, c'est vrai, mais 25 km² d'authenticité, de qualité, de rêve, voilà qui réévalue largement sa petite taille. La petite superficie de l'île permet de préserver tant l'intimité et la discrétion que le soin tout particulier apporté à tous les aspects environnementaux de la région : peu de km², donc un domaine protégé.

"l'Association est particulièrement concernée par le développement durable et s'appuie sur les techniques les plus récentes et les plus évoluées pour préserver ce petit coin de paradis."

respect de l'environnement et la qualité, mot d'ordre de tous les acteurs de Saint-Barth, soucieux de garder à l'île ses atouts exceptionnels.

A ces hôtels s'ajoutent les nombreuses villas, d'une à 5 chambres; toutes sont intégrées dans le paysage et adaptées au style de Saint-Barth, toits de tôle verts, blancs ou rouges, murs blancs. Et, comme les hôtels, aucune villa n'a plus d'un étage, la plupart d'entre elles d'ailleurs sont de plain-pied.

Les efforts consentis dans l'aspect extérieur et intérieur des hôtels et des villas ont leur pendant dans la qualité sans faille du service, maître mot, non seulement dans l'hébergement, mais dans tous les domaines, qu'ils relèvent des autorités ou des résidents eux-mêmes. La qualité est effectivement une constante et une tâche de tous les

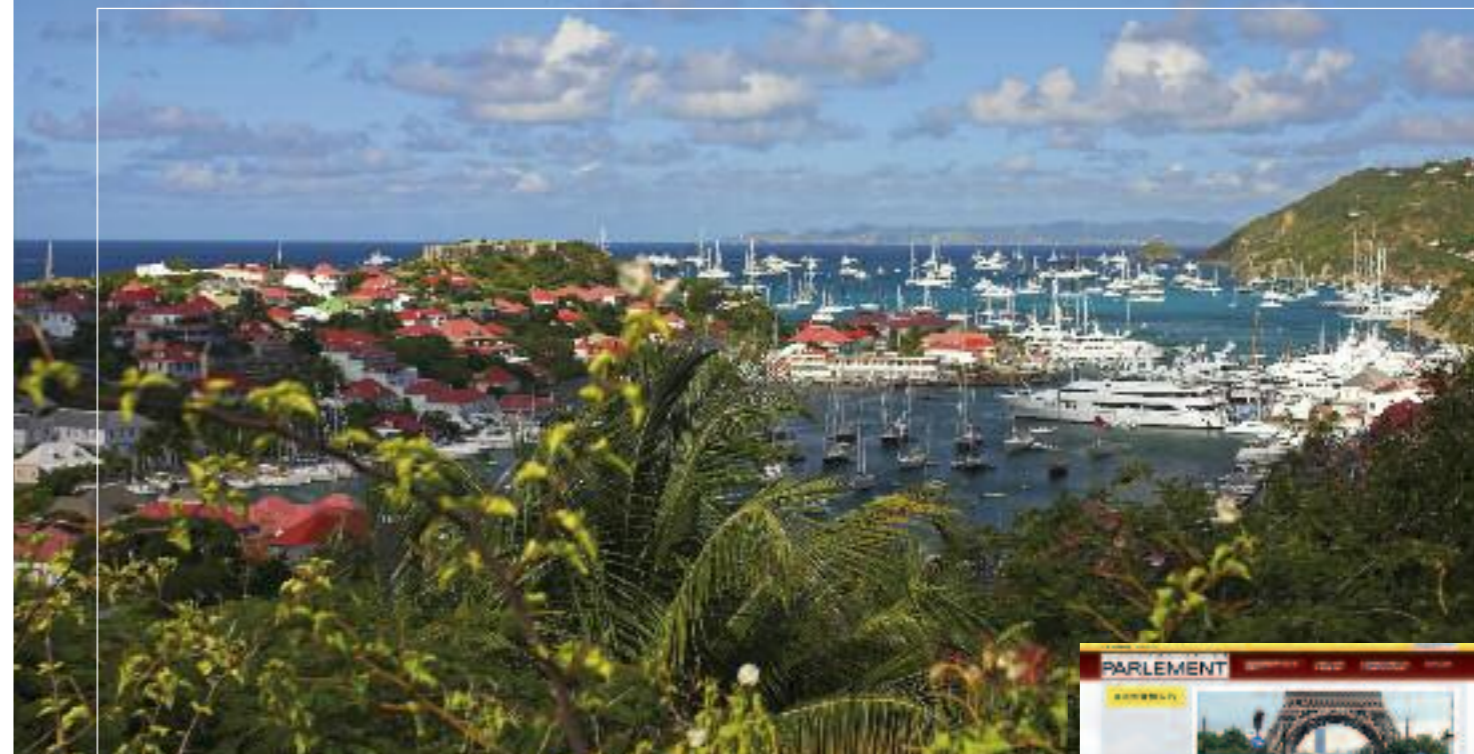
jours tant il est vrai que l'amélioration est toujours, non seulement possible, mais souhaitable.

Bien que Saint-Barth soit un havre de paix, de sécurité et d'intimité, l'association des Hôteliers, les autorités et les résidents savent qu'il n'y a de richesse que d'hommes et depuis plusieurs années, l'Association s'emploie à promouvoir la destination dans des pays tels que l'Amérique du Sud, les pays de l'Est et en particulier la Russie.

Enfin, l'Association est particulièrement concernée par le développement durable et s'appuie sur les techniques les plus récentes et les plus évoluées pour préserver ce petit coin de paradis comme par exemple le ré-ensablement des plages ou l'entretien des routes et des zones préservées. Même sur une île de 25 km², il est possible de préserver des zones sauvages qui respectent l'authenticité de l'époque où Saint-Barth n'était qu'un rocher volcanique aride, sans une seule source, mais habitée par des marins normands et bretons, courageux et ... têtus.

Les actions de développement sont conduites main dans la main avec les résidents, les services publics et les professionnels des divers domaines concernés pour que Saint-Barthélemy reste Saint-Barth dans les années à venir.

Anne Dentel



Retrouvez toute l'actualité du Courrier du Parlement sur notre site www.lecourrierduparlement.fr



Bulletin d'abonnement

Bulletin à compléter et à renvoyer à :

LE COURRIER DU PARLEMENT - Monde Edition S.A.S.
3, rue Mornay - 75004 Paris

Mme/ M./ - Prénom/ Nom : _____
 Organisme / Société : _____
 Adresse : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

- s'abonne au Courrier du Parlement pour un an (10 numéros) pour un montant de **99 €**
- joint à ce bulletin un règlement de **99 €** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Monde Edition**

Commander un ancien numéro du Courrier du Parlement :

Mme/ M./ - Prénom/ Nom : _____
 Organisme / Société : _____
 Adresse : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

- souhaite acquérir le numéro _____ ou le numéro spécial sur _____ du Courrier du Parlement, en format papier (livraison par la poste), pour un montant de **12 €**
- souhaite acquérir le numéro _____ ou le numéro spécial sur _____ du Courrier du Parlement, en format électronique (envoi par email), pour un montant de **6 €**

Une intervention de Nils Duffau

Une politique sportive réaliste

Conseiller Territorial, président de la commission territoriale des sports



Saint-Barthélemy est un territoire de 24 Km² dont la population recensée est d'environ 8 450 habitants en 2010. C'est dire qu'il s'agit d'une très petite collectivité. Saint-Barthélemy est aussi une île avec tout ce que cela implique comme contraintes et spécificités parmi lesquelles la notion d'isolement géographique. Ceux qui vivent aujourd'hui sur cette île de manière permanente, qu'il s'agisse d'un choix délibéré ou non, savent qu'ils ne peuvent pas et ne pourront jamais bénéficier des structures et des avantages auxquels on peut prétendre lorsqu'on vit sur le continent et dans des collectivités plus importantes.

Pourtant, il est aujourd'hui évident pour tous ceux qui s'intéressent à ce sujet que le sport est un phénomène de société incontournable, qui joue un rôle de plus en plus grand dans notre vie quotidienne, en offrant des possibilités remarquables d'éducation, de formation, d'intégration, d'épanouissement individuel et collectif. Il peut même servir de référence à une société car il place l'homme et les valeurs humaines au dessus des autres valeurs.

Les équipements sportifs traditionnels coûtent très cher et ne répondent plus forcément aux attentes de la société actuelle. Il faut donc, dans ce domaine aussi, jeter les bases et inventer le modèle d'un développement intégré, maîtrisé, durable et solidaire.

La Collectivité de Saint-Barthélemy, consciente que l'éducation sportive des jeunes est l'élément fondamental d'une

véritable politique du sport et que le mouvement éducatif (scolaire et associatif) est l'un des piliers indispensables sur lequel se bâtit l'équilibre social et l'animation de la vie dans la Cité, a souhaité dès le départ, donner au mouvement sportif local les moyens de ses légitimes ambitions, en lui permettant de remplir sa fonction sociale avec le minimum de soucis matériels.

Les élus sont parfaitement conscients que la politique sportive à mettre en place doit intégrer les exigences d'une société moderne tout en respectant les réalités qui sont les nôtres. C'est en ce sens que le projet sportif local doit émaner de la concertation entre tous les acteurs du sport et répondre aux besoins exprimés par la population.

Telle est la ligne de conduite que s'est fixée la collectivité et dont voici les choix essentiels, les principales réalisations et la suite du programme en cours.

Le sport scolaire

L'éducation sportive des jeunes est l'élément fondamental d'une véritable politique du sport il fallait donc agir en priorité à la base.

Ainsi, un programme de sport scolaire parfaitement ciblé a été mis en place, visant à sensibiliser les jeunes des écoles et collèges de l'île, aux sports individuels et collectifs adaptés à leur situation insulaire en leur offrant la possibilité d'apprendre et de pratiquer la natation, la voile, le tennis, les arts martiaux, et d'accéder au stade pour y pratiquer les autres activités d'EPS. La collectivité apporte le concours de ses éducateurs territoriaux et met à disposition les infrastructures nécessaires à l'enseignement des disciplines citées.



Stade multisports

Politique en faveur du mouvement associatif

Tout en respectant l'indépendance et le caractère privé des associations, le mouvement associatif local a toujours été considéré par la collectivité, comme un partenaire indispensable de la vie locale. Les écoles de sport sont bien structurées, les jeunes ont la possibilité d'y découvrir de nombreuses disciplines tout en permettant aux plus performants de se préparer et d'accéder à la compétition.

A ce niveau, les sportifs se heurtent bien souvent aux barrières de l'isolement et l'action de la collectivité pour les aider à vaincre ces handicaps prend plusieurs formes :

L'aide financière apportée aux associations. Elle se traduit en priorité par une subvention annuelle de fonctionnement qui leur est attribuée sur présentation de dossiers, en fonction des projets mis en place, des réalisations et des résultats de l'année antérieure. A titre d'exemple, le budget consacré au seul fonctionnement des associations s'élevait à 266 983 euros et 40 000 euros pour les déplacements. Cette somme a été répartie entre 25 associations dans le seul secteur sportif.

■ **Les aides aux déplacements des sportifs** mises en place par le Conseil Territorial. Elles contribuent à la prise en charge pour chaque discipline, d'une partie des frais de déplacement permettant à l'élite de participer aux compétitions de niveau départemental, régional et même national pour les meilleurs. Cette prise en charge est obtenue en remplissant une fiche technique de projet (disponible à l'hôtel de la collectivité) et nécessite un partenariat tripartite : parents, association, Collectivité. Elle est plafonnée annuellement en fonction des besoins et des réalisations de l'année précédente. Une enveloppe financière distincte permet, chaque année, l'organisation d'un stage dans une discipline, à l'extérieur de l'île (en métropole).

■ **L'accueil réservé aux sportifs et clubs invités.** Actuellement, la collectivité dispose d'une petite structure d'hébergement, qui n'est plus vraiment adaptée aux besoins. C'est souvent avec le concours des familles et des structures hôtelières que les associations réussissent à accueillir leurs invités. Dans le programme des réalisations à venir est prévue la construction d'une structure

d'hébergement moderne, capable d'accueillir tous les sportifs (petits et grands) qui souhaiteraient se rendre sur notre île, soit pour y disputer une compétition avec nos équipes locales, pour y organiser un stage d'entraînement en vue de préparer une compétition de haut niveau ou dans le cadre de rencontres amicales.

■ **Des aides personnalisées et des gratifications** sont attribuées à des jeunes sportifs.

Pour obtenir une telle gratification, il faut être le meilleur dans sa discipline et être retenu dans l'élite au niveau départemental, régional ou national (espoir ou sportif de haut niveau).

Les associations doivent donc communiquer à la collectivité les résultats et les listes nominatives des jeunes susceptibles d'obtenir de telles gratifications.

■ **La mise à disposition des associations des équipements territoriaux** (stade, terrains de tennis, piscine et Ecole de voile), de bâtiments appartenant à la collectivité

(Arts martiaux, salles de danse...) et d'espaces non encore aménagés (vélo club) et la prise en charge des frais de fonctionnement. Une convention définit les conditions d'utilisation.

■ **La participation des employés de la collectivité** à certains travaux demandés par les associations et la mise à disposition de moyens techniques humains et matériels.

Le développement d'espaces ludiques et sportifs de proximité.

Plusieurs terrains de proximité ont déjà été aménagés dans les différents quartiers de l'île. Le 1^{er} exemple concret a été réalisé à Flamands (quartier du Nord), sur un terrain d'environ 1 000 m². Ce terrain, aménagé et équipé a été mis à disposition des jeunes qui y pratiquent librement le football et le volley-ball, ou la pétanque.

Un 2^{ème} terrain de proximité a été construit à Gustavia. Il était essentiellement



©Michel MAGRAS



Plaine des jeux

utilisé pour la pratique du Basket et comme terrain d'appoint pour l'enseignement de l'EPS au collège. Il a été récemment détruit par l'ouragan "OMAR". Mais la collectivité est en pourparlers pour acquérir un nouveau terrain.

La volonté des élus est d'offrir, par ce moyen, la possibilité aux jeunes de se retrouver, d'exprimer toutes leurs potentialités sur le plan sportif et de développer leur corps de la manière la plus saine qui soit, sans pour autant subir les contraintes et exigences du milieu associatif.

Le programme d'équipements sportifs, plus lourds.

Le programme phare de la collectivité dans ce domaine se situe dans le centre de l'île, dans le quartier de Saint Jean et est communément appelé "La plaine des jeux".

Il comprend :

- **Un stade territorial consacré essentiellement au football, au rugby et à l'athlétisme.** Ce stade avec son revêtement synthétique et sa piste d'athlétisme est parfaitement fonctionnel et permet de couvrir les besoins actuels de ces disciplines. Il possède un bloc vestiaires-douches-tribunes qui a été cité comme exemple dans la presse spécialisée nationale.
- **Un club de Tir à l'arc doté d'un "club house".** Cette activité bien structurée obtient des résultats honorables jusqu'au niveau national.
- **Un club de tennis comprenant 4 courts, des vestiaires, douches et toilettes, un clubhouse et bientôt des**

tribunes qui abriteront par ailleurs les vestiaires et toilettes destinés aux autres disciplines. Cet espace prévu pour fédérer l'ensemble de l'activité tennis à l'échelle de l'île est géré par une association sous contrat avec la collectivité.

- **Les deux pavillons des Arts Martiaux devraient être construits avant 2012.** Ces activités utilisent en attendant un bâtiment préfabriqué mis à leur disposition par la collectivité.
- **Un stade de Beach Volley fonctionnel mais qui sera modernisé dans les années à venir.**
- **Un espace réservé à la pratique du Bi-cross (vélo) et du skate-board.**
- **La nouvelle structure d'hébergement est prévue pour être construite avant 2012.** Elle devrait permettre de recevoir dans d'excellentes conditions de groupes sportifs pouvant aller jusqu'à 30 personnes
- **Une piscine territoriale qui fonctionne depuis de nombreuses années déjà, fréquentée par les écoles et le collège.** La piscine est par ailleurs le siège de l'association Saint-Barth Natation qui possède une école de natation dont les résultats à l'échelon régional sont parfaitement honorables.

Il est bon de rappeler que, par ailleurs, la collectivité dispose d'une école territoriale de voile et qu'elle a construit un certain nombre de salles et autres locaux mis à disposition des associations de l'île.

Tous ces équipements sont destinés à être mis au service des associations par le biais de conventions. Ces associations sont chargées de créer l'animation, la collectivité gardant à sa charge la part de

responsabilités qui lui incombe, notamment en ce qui concerne l'entretien des infrastructures et certains frais généraux.

Il va de soi que, dès la fin du programme d'investissement, la collectivité assumera pleinement son rôle dans le financement du fonctionnement de cet ensemble sportif aux côtés et en collaboration avec le mouvement associatif local.

Conclusions

La collectivité s'est fixé comme objectif de permettre la pratique du sport sous tous ses aspects (animation, loisirs, éducation, compétition...), d'abord en créant les équipements nécessaires à cette pratique.

Elle a aussi fait le choix de soutenir l'effort des associations pour la gestion et l'encadrement du mouvement sportif en veillant à respecter et à encourager l'autonomie des associations. Plus l'autonomie sera grande et plus la réussite sera réelle. Toutefois, les associations doivent rester raisonnables dans leurs projets et leurs ambitions.

Aujourd'hui, nous avons de bonnes raisons d'être satisfaits du travail accompli par tous. Il suffit de regarder les taux de fréquentation des différentes disciplines et les résultats obtenus. Malgré l'exiguïté du territoire, malgré notre double insularité et tous les problèmes qui en découlent, nos jeunes sportifs réussissent pour certains à se hisser au plus haut niveau national et mondial.

Loin de vouloir procéder à un développement irréflecté d'infrastructures et une territorialisation à outrance du sport, les élus ont opté pour la responsabilisation et la prise en charge progressive des sportifs par eux-mêmes, au sein de structures associatives que la collectivité s'engage à soutenir, et auxquelles elle doit fournir les moyens nécessaires à leur plein épanouissement.

Mais si demain le dynamisme associatif perdait de sa vigueur, la collectivité devrait assumer seule la responsabilité de ce secteur et alors, l'esprit ne serait plus le même et la politique mise en place risquerait de se retrouver rapidement en situation d'échec.

Une intervention de Yves Gréaux

Saint-Barthélemy, une communauté humaine riche de son histoire et ses traditions

1^{er} Vice-président de la Collectivité de Saint-Barthélemy

Sur un si petit territoire, les contraintes de la vie quotidienne font souvent oublier le farniente tropical. Alors les loisirs sportifs et culturels deviennent indispensables au bon équilibre de l'existence. C'est un défi de plus que de créer et de pérenniser ici des activités qui doivent répondre aux attentes de tous. Heureusement, la passion vient à bout de tous les obstacles.

Le patrimoine local enrichit la culture universelle

L'engagement de la Collectivité dans la vie culturelle locale vise 2 objectifs :

- **aider à mettre en valeur et à protéger le patrimoine local,**
- **faciliter l'accès de tous à la culture universelle.**

Il n'y a ni concurrence ni opposition entre ces 2 intentions. Chacun s'enrichit des apports de chaque communauté humaine et de chaque territoire. Le danger existe cependant de voir disparaître les particularismes locaux face aux influences hégémoniques des grands courants, danger d'appauvrissement d'autant plus grand que la communauté est petite et faible !

De quoi est fait le patrimoine de Saint-Barthélemy ? D'abord d'une histoire originale et riche marquée par la colonisation des Antilles, d'une diversité linguistique inattendue, d'un habitat et d'habitudes de vie inventés pour survivre dans un milieu naturel beau mais à l'origine hostile et peu fertile. L'image

de l'île d'aujourd'hui est incontestablement le fruit de cet héritage qui lui a permis de se protéger tant bien que mal des appétits mercantiles destructeurs.

Une histoire unique

Chaque île des Antilles est une histoire à part entière. Celle de Saint-Barthélemy est unique : l'exiguïté de l'île, son aridité et son relief tourmenté l'ont toujours privée de toute production économique durable. C'est son port et sa position géographique puis, plus tard, son environnement naturel protégé qui ont fait son succès. Ainsi au gré de la conjoncture mondiale et des mobiles des colonisateurs, elle a connu le pire et le meilleur. Dès le milieu du 17^{me} siècle, pour des raisons stratégiques, elle est occupée par des Français venus de l'île de Saint-Christophe, ceux-là mêmes dont les descendants s'y accrochent depuis 3 siècles et demi. Ces premiers occupants de Saint-Barthélemy ont la même origine que les Français du Québec et ceux d'Acadie qui sont devenus les Cajuns de Louisiane. Recrutés dans le petit peuple de l'ouest de la France, on les disait "engagés pour servir dans les colonies d'Amérique". Ce sont ces petites gens qui sont devenus les gardiens de cette terre française. En 1784, l'île sert de monnaie d'échange entre princes européens et est cédée à la Suède. Elle appartiendra à cette nation scandinave pendant près d'un siècle, un cas unique dans le monde entier ! Grâce à son port, les suédois en feront un centre de commerce de transit au succès fluctuant. Jamais nombreux, ils n'auront que peu d'influence sur la population



Corossol dan'l'temps

d'origine française à cause des 2 barrières qu'étaient la langue et la religion. De cette période a subsisté une certaine pratique d'autonomie administrative et fiscale. En 1878, avec l'assentiment de la population consultée par référendum, la Suède rend Saint-Barthélemy à la France qui la rattache à la colonie de Guadeloupe et l'oublie. Les Saint-Barths y survivront par leurs propres moyens. La misère pousse à l'exode et beaucoup émigrent vers Saint-Thomas dans les Iles Vierges. A partir des années 1960, l'avion facilite les voyages. Saint-Barthélemy est alors redécouverte et s'ouvre au monde. L'essor du tourisme fait revenir une partie des émigrés et attire beaucoup de Français d'Europe à la poursuite d'un rêve tropical. Partagés entre l'appât de

©Michel MAGRAS



Corossol dan'l'temps - La Case Traditionnelle

cette nouvelle richesse et leur attachement à cette terre ingrate, les St-Barths parviennent à préserver ce qui fait le charme de leur île que d'aucuns appellent "un coin de paradis", un zeste de France dans un environnement exotique encore sauvegardé... équilibre fragile qui conditionnera l'avenir !

Une tradition de vie forgée dans un milieu difficile

De ce brassage permanent autour du noyau d'irréductibles, il résulte une riche tradition de vie faite du mélange de tous les apports extérieurs successifs et d'habitudes entretenues à travers les siècles. Une tradition forgée par cette force qui vous oblige à inventer quand votre survie ne dépend que de vos propres efforts. Elle se traduit par une surprenante diversité de dialectes et de langues allant du patois "vieille France", comme chez les Québécois et les Cajuns, en passant par le créole antillais et les langues de la colonisation : français, anglais, espagnol, portugais... On la trouve dans les habitudes culinaires ou encore dans cette obstination à construire à la façon des marins pour résister aux cyclones. On la trouvait aussi dans les coutumes vestimentaires, dans l'extraction du sel marin, dans tant et tant de fabrications artisanales aujourd'hui disparues parce que n'ayant plus de justification économique. Cette tradition volatile, longtemps protégée par la barrière océane, aujourd'hui

s'évapore, victime de l'uniformisation induite par les moyens modernes de communication. Il ne reste que peu de temps pour sauver de l'oubli ce qui peut encore l'être.

Paradoxalement, ce sont les visiteurs et les nouveaux amoureux de l'île qui recherchent l'authentique, alors que les porteurs de ce patrimoine, eux, sont encore éblouis par les "nouveautés" venues d'ailleurs. Or ce sont eux qui doivent sauvegarder leur héritage. C'est un passage qu'ont déjà franchi d'autres sociétés insulaires qui redécouvrent leurs propres richesses. Ici nous en sommes au début de la prise de conscience.

Une offre culturelle variée

L'ouverture de l'île sur le monde extérieur et le récent afflux de population nouvelle ont fait naître une multitude d'initiatives conduites par autant d'associations dans des disciplines très variées : musique, cinéma, théâtre, chant choral, danse, littérature, peinture...

Depuis 26 ans le "Festival de musique de Saint-Barthélemy" rassemble en janvier une cinquantaine d'artistes venant des plus grands orchestres classiques du monde entier. Les musiciens et le public apprécient la proximité que permet le contexte local.

En avril, depuis 15 ans, se déroule le "Festival du Cinéma Caraïbe". Pendant une dizaine de jours, des films en rapport avec la région sont projetés en plein air et donnent lieu à des rencontres entre professionnels venant d'horizons aussi divers que Cuba, Haïti, La Jamaïque, Trinidad, La Guadeloupe et la Martinique.

Plus récemment est né le "Festival de Théâtre de Saint-Barthélemy" à l'initiative d'une troupe d'amateurs locaux qui invitent des professionnels pour animer une semaine attendue par un public de plus en plus nombreux.

La littérature est aussi servie depuis peu par "Le Festival du Livre" qui couronne, au cours d'une bourse aux livres, les lauréats de deux concours de nouvelles, adultes et "jeunes plumes", et

fait venir chaque année dans l'île plusieurs écrivains de renom.

Ces 4 festivals sont fortement impliqués dans des actions pédagogiques auprès du public scolaire : concerts dédiés, rencontres avec les musiciens, les professionnels du cinéma, les écrivains, ateliers d'écriture, de peinture, de théâtre...

De nombreux peintres, locaux et de passage, trouvent ici des sources d'inspiration très fécondes.

Ces événements annuels et beaucoup d'autres plus occasionnels sont l'oeuvre des associations qui mènent aussi une action continue à destination des plus jeunes et contribuent à leur prise en charge hors du temps scolaire. La collectivité les encourage par des aides logistiques et financières. Elle distribuera près de 170 000 € de subventions en 2010.

Dans certaines disciplines, comme la danse, des jeunes peuvent participer à des concours à l'extérieur grâce à des aides spécifiques pour les déplacements. Les résultats sont surprenants : de nombreux prix régionaux et même de niveau national et européen.

Ainsi grâce à l'action conjuguée des associations et de la collectivité, l'offre culturelle est variée et soutenue. Cependant elle manque encore cruellement d'espaces dédiés. De toutes les priorités auxquelles doit faire face la collectivité, la construction d'une véritable salle de spectacle polyvalente en est une qui se fait de plus en plus pressante. Le Wall House est un ancien bâtiment de l'époque suédoise. Il abrite au rez-de-chaussée le musée territorial qui rassemble des témoignages de la vie passée et de l'histoire de l'île. A l'étage, la bibliothèque territoriale propose plus de 10 000 ouvrages pour tous les goûts et tous les âges ainsi qu'un espace informatique avec accès à l'Internet.

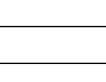
Saint-Barthélemy n'est pas qu'un refuge pour touristes fortunés, c'est un lieu de vie pour une communauté humaine riche de son histoire et ses traditions, une communauté ouverte sur le monde moderne et qui construit son avenir et sur les valeurs héritées de son passé.

SOBADIS SYSTEME U Les PRODUITS U, la garantie du meilleur rapport qualité prix.

Au cours des 10 dernières années, les Magasins U sont passés du 6ème au 4ème rang parmi les Grandes et Moyennes Surfaces. Tant au niveau de la part de marché, que du chiffre d'affaires, que du développement du réseau, l'enseigne figure parmi les plus belles progressions de la distribution française.

Des marques thématiques

- **U LES SAVEURS** : produits premium.
- **BY U** : 1ère marque de distributeurs transversale sur le marché de la beauté.
- **U ECOLOGIQUE** : Axée sur l'entretien et respectueuse de l'environnement.
- **U BIO** : produits bio.
- **U FRAICHEUR** : boucherie, marée, fruits et légumes, BVP.
- **U CUISINES & DECOUVERTES** : produits exotiques.
- **U COLLECTION, U ESSENTIEL, U ACCESSOIRES, U JEAN'S** : marques textiles
- **U TOUT PETITS** : alimentaire au textile en passant par l'hygiène et la puériculture, pour les bébés.
- **BIEN VU** : produits discounts de qualité.



De nombreux services (uniquement en métropole)

- **Location U** : 1er loueur de véhicules utilitaires en France.
- **Coursesu.com** : service de courses en ligne, avec 400 magasins à fin 2010 et plus de 12 000 références proposées.
- **Mais aussi** : U mobile, la carte de paiement visa U, les menus traiteur...

Des valeurs fortes

Les valeurs sont trop souvent synonymes d'abstraction. Celles portées par le groupement U, à savoir la proximité, la parfaite maîtrise du métier, l'implication, l'indépendance et l'association, sont au contraire concrètes et modernes. Elles vivent au quotidien à travers nos actions et notre façon d'être.

U est une structure coopérative. Un mode d'organisation qui prospère dans le commerce tant il sait concilier la puissance du groupe et l'adaptabilité de l'entrepreneur indépendant.

Les magasins U sont souvent des affaires de familles. Saint Barthélemy ne déroge pas à la règle et c'est ainsi que la famille Chevreul, présente sur l'île depuis 10 ans, est à la tête de cette petite entreprise.

Contacts

BP 112 - 97098 Saint Barthélemy Cedex
Tél. : 05 90 27 68 16 - Fax : 05 90 27 79 70
E-mail julie.chevreul@systeme-u.fr



Emplacement réservé à

Carlos Fernandes

BP 299

97133 Saint-Barthélemy

Tél.: 05 90 27 50 92-Port.: 06 90 59 15 84

E-mail: fernandes.carlos@wanadoo.fr